

EXPOSITION
DES PRODUITS

DES

BEAUX-ARTS

ET DE L'INDUSTRIE,

DANS LES GALERIES DU CAPITOLE,

A TOULOUSE,

En 1829.



SE VEND

A la librairie de veuve TISLER, rue Boulbonne, n.° 31

EXPOSITION
DES PRODUITS
DES BEAUX-ARTS
ET
DE L'INDUSTRIE.

EXPOSITION
DES PRODUITS
DES

BEAUX-ARTS

ET DE L'INDUSTRIE,

DANS LES GALERIES DU CAPITOLE,

A TOULOUSE,

En 1829.



SE VEND

à la Librairie de veuve TISSET, rue Boulbonne, n.º 31.

1829.

IMPRIMERIE DE J.-M. CORNE, RUE PARGAMINIÈRES,
N.° 84, A TOULOUSE.

ARRÊTÉ

DE M. LE MAIRE

DE TOULOUSE,

Pour l'Exposition des Beaux-Arts et de
l'Industrie, en 1829.

NOUS MAIRE DE TOULOUSE,
Considérant combien les Expositions publiques des produits
des Arts et de l'Industrie, sont utiles à leurs progrès en
créant l'émulation parmi les artistes, et en intéressant toutes
les classes de la société à leurs travaux;

Considérant les résultats qu'ont amenés de semblables
institutions dans les principales villes du Royaume, et les
succès qu'a obtenus à Toulouse, l'Exposition de 1827;

Vu les délibérations du Conseil Municipal, relatives aux
budgets des années 1828 et 1829,

ARRÊTONS:

ART. 1.^{er} L'Exposition des produits des Beaux-Arts et de
l'Industrie aura lieu en 1829; elle commencera le 15 mai,
et se terminera le 15 juin,

ART. 2. Cette Exposition aura lieu dans les salons et
galeries du Capitole.

ART. 3. Les artistes, amateurs, fabricans, manufac-
turiers, artisans, quelle que soit leur résidence, sont invités
à nous adresser leurs ouvrages, avant le premier mai.

vj

ART. 4. Un registre sera ouvert au Capitole, à l'effet d'inscrire les ouvrages qui seront exposés, les nom, domicile de leurs auteurs, les établissemens où ils auront été confectionnés.

ART. 5. Des Commissaires seront désignés pour recevoir et faire placer convenablement les objets envoyés; ils seront en outre chargés de seconder les intentions des artistes et fabricans qui manifesteraient le désir de vendre leurs ouvrages, en adressant la note des prix qu'ils en exigent.

ART. 6. Le plus grand soin sera apporté à la conservation des objets exposés; si, malgré les précautions, ces objets éprouvaient quelque dégradation depuis l'époque de leur inscription au registre, jusqu'au moment où ils seront restitués, les propriétaires seront indemnisés, pourvu toutefois qu'ils retirent lesdits objets avant le premier juillet, passé cette époque, l'administration ne sera pas responsable des dégradations.

ART. 7. Un Jury formé du bureau d'administration des Sciences et des Arts, des membres de la Chambre de Commerce, et des Académies de la Ville, sera nommé par Nous, à l'effet d'examiner les objets exposés, de constater cet examen par un rapport motivé, et de désigner les ouvrages qui méritent à leurs auteurs des encouragemens et des récompenses.

ART. 8. Des médailles d'or, d'argent et de bronze seront données aux auteurs des meilleurs ouvrages de l'Exposition.

ART. 9. Il sera fait mention honorable de ceux des ouvrages qui, sans avoir atteint la perfection nécessaire pour mériter une médaille, seront néanmoins jugés dignes de distinction.

ART. 10. Les frais de transport des ouvrages d'Art ou d'Industrie, qui auront mérité une médaille ou une mention honorable, pourront être mis aux frais de la caisse municipale, par décision du Jury.

ART. 11. La distribution des récompenses aura lieu dans une séance solennelle, le 8 juillet, jour anniversaire de la rentrée de Louis XVIII dans sa Capitale.

ART. 12. Le présent Arrêté, après avoir été soumis à

l'approbation de M. le Préfet, sera imprimé et inséré^{vij}
dans les feuilles publiques.

FAIT au Capitole, à Toulouse, le 30 octobre 1828.

Le Maire de Toulouse,

BARON DE MONTBEL.



*Vu et approuvé par nous Maître des requêtes, Préfet
de la Haute-Garonne.*

A Toulouse, le 30 octobre 1828.

COMTE V. DE JUIGNÉ.

Nota. Des circonstances imprévues ont forcé de retarder l'ouverture de l'Exposition, et le jour de la distribution des médailles.

ARRÊTÉ

Pour la Nomination du Jury chargé de
l'Examen des Objets exposés.

Nous MAIRE PAR INTÉRIM DE TOULOUSE,

Vu l'arrêté du premier février 1829, nommons Membres du Jury d'examen de l'Exposition des produits des Beaux-Arts et de l'Industrie, MM. le Marquis de CASTELLANE, Membre du Conseil Municipal; DESESSARTS *id.*; Marquis de RESSEGUIER, *id.*; d'AUBUISSON, *id.*, Ingénieur en chef des Mines; BOSCUS, Membre du Conseil Municipal et de la Chambre de Commerce; ROUCOULE, Membre du Conseil Municipal, Conseiller à la Cour Royale; DECAMPE, Secrétaire du Bureau des Arts; FRISAC, Conseiller de Préfecture; Comte de CLARAC, Conservateur des Antiquités Grecques, Romaines et de la Sculpture Française du Musée Royal du Louvre; Comte Boni. de CASTELLANE; Chevalier de SOLAGES; de MESCUR, Commandant du Génie; GARRIGOU, Manufacturier; LIGNIÈRES, *id.*; DUPAU, Vice-Président de la Chambre de Commerce; Baron de MALARET, Président de l'Académie des Sciences; DISPAN, Membre de l'Académie; GANTIER, *id.*; ABADIE, *id.*; S.^t-PAUL, Négociant; EUDEL, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées; de SAGET, de l'Académie des Sciences, Bruno de BASTOULH, Conseiller à la Cour Royale; d'ALDÉGUIER, *id.*; BOISGIRAUD, Professeur de Physique à la Faculté des Sciences; VIREBENT, Architecte de la Ville; LAFFON, Architecte du Département; RAYNAUD, Architecte; VITRY, Professeur de Mécanique appliquée aux Arts.

Toulouse, le 15 mai 1829.

Le Maire par intérim,

GOUNON.

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS

ET

DE L'INDUSTRIE

A TOULOUSE.

TRAVAIL DU JURY D'EXAMEN.

LE Jury d'examen a suivi , pour le travail de cette année , l'ordre qu'il s'était tracé dans la précédente Exposition. M. le maire de Toulouse a désigné M. le marquis de Castellane pour présider le Jury , qui a été divisé en deux sections , l'une chargée de l'examen des produits des Beaux-Arts , l'autre de ceux de l'Industrie. Chaque section a procédé , par la voie du scrutin , à la nomination d'un vice-président et d'un secrétaire. M. le chevalier de Solages a été nommé vice-président de la section des Beaux-Arts , et M. Roucoule secrétaire. La section d'Industrie a élu pour vice-président , M. le marquis de Resseguier , et pour secrétaire , M. Vitry. Les sections ont nommé des commissions , entre lesquelles le travail d'examen a été

distribué. Chaque objet exposé a été le sujet d'un rapport spécial.

Le Jury a eu de fréquentes réunions ; il a discuté avec l'impartialité qu'exigeait l'importance de ses fonctions , le mérite relatif des divers ouvrages , et la nature des récompenses qui devaient leur être décernées. Il est résulté de ce travail la graduation suivante :

- 1.° Médailles d'or ;
- 2.° Rappel des médailles d'or décernées en 1827 ;
- 3.° Médailles d'argent ;
- 4.° Rappel des médailles d'argent ;
- 5.° Médailles de bronze ;
- 6.° Rappel des médailles de bronze ;
- 7.° Mentions honorables ;
- 8.° Citations au rapport.

Avant la clôture de l'Exposition , les deux sections s'étant réunies , ont entendu le rapport général qui leur a été fait par M. Roucoule sur les Beaux-Arts , et par M. Vitry sur l'Industrie.

Parmi les exposans , il en est qui ont manifesté leur intention de ne pas concourir ; d'autres , tels que MM. Bidault , de Bez , A. Bourgeois , Garnerai , ont été placés hors de concours , parce que le Jury n'a pas cru pouvoir accorder aux talens de ces artistes des récompenses plus honorables que celles qu'ils ont déjà obtenues dans la Capitale.

La munificence éclairée des autorités locales a permis d'apprécier le mérite des productions variées qui ont embelli ce concours , en mettant à la disposition des deux sections un nombre suffisant de médailles.

Dans l'intérêt des artistes , plusieurs amis des arts ayant formé le projet d'acquérir les objets les plus remarquables pour être partagés par la voie du sort , le Conseil municipal s'est placé en tête d'une souscription , qui a été ouverte dès

(3)

le commencement de l'Exposition. Plusieurs réunions ont suivi cet exemple.

M. le Maire a présidé la commission chargée de faire les achats , et de procéder au tirage de la loterie.

La ville de Toulouse doit des remerciemens aux nombreux souscripteurs , dont la générosité contribuera sans doute à exciter une émulation utile à nos prochaines Expositions , puisqu'elle a fourni les moyens de retenir les objets les plus marquans du concours , et de les conserver ainsi dans le midi de la France.



RAPPORT

DU JURY D'EXAMEN.

Les Expositions ont l'avantage d'entretenir l'émulation qui tend à s'affaiblir dans le calme des ateliers. Chaque artiste redouble d'efforts , parce que le public doit le comparer avec ses rivaux.

Cette vérité , source féconde des productions du génie , avait éclairé le peuple de l'antiquité , qui porta les arts à un tel degré , qu'on ne peut aujourd'hui rien étudier de plus parfait que les monumens de sa gloire.

Au sein de la Grèce , les peintres , les statuaires , exposaient leurs ouvrages. Les chefs-d'œuvre de Phidias et de Praxitèle s'élevèrent ainsi à une hauteur qui rendit les Athéniens supérieurs à toutes les nations.

Dans notre patrie , où la munificence d'un grand Roi institua l'Académie de Peinture , cette compagnie faisait , tous les deux ans , une Exposition au Louvre. Depuis une époque plus récente , tous les artistes purent prendre part à cette fête , qui se renouvela chaque année. Enfin , les amateurs des Beaux-Arts ont eu souvent l'occasion de remarquer que l'École française a fait des progrès sensibles depuis sa régénération , lorsque des encouragemens nombreux dus à la munificence du Gouvernement , ont développé des talens nouveaux , et les ont mis en évidence.

Plusieurs villes suivirent l'exemple de la Capitale ; elles jouissaient du précieux avantage de propager le goût des

arts par des Expositions publiques , et d'étendre en même temps les progrès de l'industrie , lorsqu'une société d'artistes et d'amateurs , formée à Toulouse , sollicita et obtint du chef éclairé de l'administration municipale , une institution qui , dans son origine , a rempli l'attente du public , en appelant sur le mérite d'honorables suffrages. Les talens qui avaient déjà reçu des distinctions , se sont empressés d'aspirer à de nouveaux triomphes. L'émulation a multiplié le nombre des concurrents. Le Jury , fidèle à ses devoirs , a apporté dans son examen cette critique bienveillante qui prévient les dangers de l'amour-propre , et ceux plus grands encore du découragement. La réunion imposante de toutes les richesses que l'Exposition ajoute cette année à notre gloire nationale , devient pour les magistrats qui les ont rassemblées dans cette enceinte , une récompense digne de leurs efforts , toujours prêts à seconder les hautes pensées d'un Monarque dont l'auguste protection encourage l'industrie , enflamme le génie des arts , et fait éclore des chefs-d'œuvre. Puissent nos jeunes artistes répondre à l'intérêt qu'ils inspirent , et doubler de zèle au souvenir de la faveur récemment accordée à leur compatriote par le Conseil municipal de la ville de Toulouse (1) ! Puissent-ils rapporter un jour dans leur pays , le fruit de leurs études dans la terre classique des Beaux-Arts !

(1) M. Prévost est actuellement pensionnaire de la ville de Toulouse , à Rome.

SECTION

DES BEAUX-ARTS.

PEINTURE.

TABLEAUX D'HISTOIRE.

M.^{me} GUIMET, *Artiste à Toulouse.*

L'ÉCRITURE nous apprend qu'avant d'exécuter le projet hardi qu'un enthousiasme religieux lui avait inspiré, Judith se tint debout devant le lit où le prince Holoferne était endormi, et priant avec larmes, elle dit : « Seigneur, Dieu d'Israël, fortifiez-moi, afin que j'achève ce que j'ai cru qui se pourrait faire par votre assistance. » Tel est le moment choisi par l'artiste pour représenter l'héroïne de Béthulie.

Médaille d'Or.

Dans le fond, à droite, la couche où repose le général de Assyriens est éclairée par la faible lueur d'une lampe.

De l'autre côté, on aperçoit la suivante faisant le guet. Cette figure, d'une teinte sombre et indécise, se dessine sur un fond éclairé par les rayons de la lune. Un camp et ses tentes paraissent dans le lointain.

Le dessin de ce tableau est correct, le coloris d'une finesse et d'un agrément qui lui ont assuré un succès de vogue. Les

draperies sont disposées et rendues avec une vérité parfaite. Les détails du costume sont exacts ; en effet, on lit dans le texte sacré, « que Judith quitta ses habits de veuve, et mit une coiffure magnifique sur sa tête ; elle se revêtit des habits qu'elle avait accoutumé de porter au temps de sa joie ; elle prit des bracelets, des lis d'or, des pendans d'oreille, des bagues, et se para de tous ses ornemens. »

M.^{me} Guimet, fidèle aux principes de son art, a placé l'action principale au milieu du premier plan, afin de ménager à son habile pinceau le moyen de bien rendre tous les traits de cette femme forte qui, selon l'expression des livres saints, « renversa Holoferne par la beauté de son visage. »

L'ajustement de cette figure est plein de grâce. Cette parure séduisante décèle le goût ingénieux et fin d'un sexe à qui l'art de plaire est familier. On admire ces formes riches de style, ces vêtemens où tout respire une élégance dont *le Guide* eût été jaloux, et ces majestueux ornemens du luxe oriental dont l'Écriture offre la description.

Une seule intention domine cette scène héroïque ; elle a quelque chose d'imposant qui appartient au sublime : c'est l'esprit de Dieu qui inspire Judith.

Plusieurs peintres ont retracé sa tragique histoire. Toujours Judith ou sa servante montraient aux yeux du spectateur la tête hideuse d'Holoferne.

Il était réservé à M.^{me} Guimet d'éviter cet écueil, et de rendre à son héroïne toute la pureté de ses charmes. Sa main timide est armée, ou plutôt embarrassée du glaive ; elle invoque le Dieu d'Israël. Un rayon céleste descend dans son cœur, et son courage se ranime à la voix du Seigneur, qui ordonne « que la tête du superbe soit coupée de sa propre épée. »

Rien n'est compliqué dans cette composition à la fois simple et grandiose. Une seule lumière dominante, un coloris

ferme et sans recherche , un accord général tendant à un effet unique , tels sont les moyens de l'art sur lesquels M.^{me} Guimet a médité , et qu'elle a mis en usage sous l'heureuse influence de son génie.

On a blâmé l'emploi et la forme régulière des nuages argentés qui cachent une partie du glaive dont Judith est armée. Le bras droit, dépourvu de couleur, a semblé peint d'une autre palette que le bras gauche. On voudrait sentir davantage le dessin du nu sous les draperies, surtout dans la partie inférieure du corps de Judith; peut-être désirerait-on aussi plus de netteté, plus de précision et de transparence dans les fonds, où règne d'ailleurs une harmonie forte et mystérieuse.

Du reste, ces observations sont hasardées au milieu d'un concert unanime d'éloges. Ce n'est pas M.^{me} Guimet qui peut s'effrayer de l'impartialité d'une sage critique; la médiocrité, qui est dans l'habitude de s'en offenser, pourrait seule en être découragée.

Malgré quelques légères imperfections qu'on reproche à cet excellent ouvrage, il est vrai de dire que la Judith de M.^{me} Guimet est, sans contredit, le tableau de l'Exposition qui a le plus attiré tous les regards. Le Jury a reconnu que c'était celui qui soutenait le mieux l'examen, tant il est vrai qu'un talent qui se présente avec ce caractère de grandeur et cette sévérité de principes qui appartiennent à la bonne école, prend toujours une place éminente dans l'opinion, malgré les critiques les mieux fondées. Le Jury a décerné à M.^{me} Guimet une médaille d'or.

PROMETHÉE ,

Par M. BROCAS , de Toulouse.

Rappel
de Médaille d'Ar-
gent.

CE tableau est l'ouvrage d'une main expérimentée. Le dessin en est correct dans plusieurs parties , et la couleur bonne en général ; mais ces qualités ne sont pas les seules qu'on est en droit d'attendre d'un artiste. On ne voit pas dans les traits de Prométhée l'âme ferme d'un grand homme qui lutte contre des maux affreux , et pourtant ses membres tranquilles sont enchaînés de telle sorte , qu'il dépendrait de lui de se relever , si ce n'est entièrement , du moins assez pour atteindre et combattre le vautour.

Le ciel et la draperie ont paru d'une couleur trop uniforme. Le Jury a reconnu dans le tableau de M. Brocas , des parties bien exécutées , et qui donnent une idée avantageuse de son talent.

M. Brocas est toujours digne de la médaille d'argent qu'il obtint à la première Exposition.

M. VILLEMSENS , de Toulouse.

Médaille
de Bronze.

LA mort de Lucrèce , tableau que nous devons au pinceau de M. Villemmens , prouve que ce jeune artiste , à qui Toulouse a donné le jour , a fait de bonnes études. Son dessin est pur. Cette composition est d'un style sévère. C'est ce style qui a conduit nos grands peintres à la plus haute perfection de l'art ; c'est le seul qui produit sur l'âme des impressions fortes.

Quelques observations ont été faites sur la figure de Lucrèce , et sur celle de Brutus. L'expression des têtes pourrait être

plus héroïque, mais les extrémités sont bien traitées et peintes avec soin. Si l'auteur avait été plus exact dans les costumes, la disposition des draperies ne mériterait que des éloges. Au total, cet ouvrage ne peut se passer d'indulgence, mais il est du petit nombre de ceux qui ont excité un vif intérêt.

Le Jury a décerné à M. Villemmsens une médaille de bronze.

M. PICHON, de Toulouse.

Ce jeune peintre, dont les ouvrages obtinrent une distinction honorable à la précédente Exposition, a présenté ^{Rappel} de Médaille ^{de} Bronze deux tableaux.

L'une de ces productions représente saint Martin partageant son manteau pour en donner la moitié à un pauvre qu'il rencontre presque nu, en hiver, à la porte d'Amiens.

L'ensemble de ce tableau est agréable, quoique la couleur soit un peu monotone. Il est peint franchement, mais avec une chaleur de ton qui conviendrait à l'été, plutôt qu'à l'hiver.

La figure principale manque d'idéal, et rappelle le style de l'Ecole hollandaise et de l'ancienne Ecole allemande, où les peintres copiaient fidèlement la nature, et prenaient les objets tels qu'ils les trouvaient, sans s'embarrasser du choix.

Les accessoires de cette composition méritent des éloges; mais l'architecture aurait dû être mieux étudiée pour indiquer une grande ville. La position du cheval, et la manière dont il est dessiné, laissent beaucoup à désirer. L'artiste a mieux rendu la tête du pauvre : elle est peinte avec talent; on y retrouve le faire du coloriste habile dont M. Pichon a fait fructifier les utiles leçons.

Le second tableau représente le Christ à la colonne. La figure est bien peinte; la tête porte le caractère de la

douleur. L'artiste a rendu la nature ; mais les facultés de son âme ne se sont pas exaltées pour nous faire admirer, sous les traits de l'homme, la divine majesté du Sauveur du monde. Les jambes sont mieux dessinées que les pieds ; le corps se fait remarquer par un coloris où règne trop de fraîcheur.

Le Jury aurait eu à signaler d'autres erreurs dans ce tableau ; mais il a craint, avec juste raison, de pousser trop loin la sévérité à l'égard d'un jeune artiste qui mérite toute espèce d'encouragement.

M. Pichon a continué de mériter la médaille de bronze qu'il obtint au dernier concours.

M. CARRIÉ, de Toulouse.

Citation. CALYPSO, placée derrière Ulysse, lui annonce qu'il va revoir sa patrie, et lui assure sa protection. Le roi d'Ithaque, les yeux tournés vers l'Olympe, remercie Jupiter, qui lui permet de quitter la fille de Thétis.

Ce sujet avait besoin d'une explication pour être compris. Il présentait d'ailleurs, dans la grandeur de son cadre, de graves difficultés pour un jeune peintre dont la main, peu exercée, n'a pas encore abordé les grandes machines.

Le Jury s'est félicité de reconnaître dans ce tableau des parties où la couleur, sagement employée, a de l'éclat et de la finesse ; elle donne de belles espérances sur un élève dont les succès dans notre Ecole de Peinture avaient annoncé le talent.

M. ROQUES père , de Toulouse (1).

*La Communion de Monseigneur le Dauphin dans l'Eglise
de Saint-Etienne.*

Trois ans s'étaient écoulés depuis que le Prince pacificateur de l'Espagne avait consacré , par un acte de piété chrétienne , une époque mémorable dans nos fastes guerriers , lorsque le Conseil municipal de la ville de Toulouse chargea M. Roques de retracer le souvenir de cette solennité. Le temps , qui efface tout , n'a pu affaiblir l'impression que cette auguste cérémonie avait faite sur l'esprit du peintre habile , qui reçut l'honneur de traiter un sujet où tout exigeait la plus parfaite ressemblance.

L'artiste avait à représenter l'intérieur de la basilique de Saint-Etienne ; il fallait choisir un point de vue propre au développement pittoresque de l'architecture , et convenable à l'ordonnance du tableau.

M. Roques s'est placé près de la chapelle de l'Ascension , pour dessiner le chœur de la métropole. Le maître-autel est occupé par son Eminence , qui célèbre une Messe basse , assisté de ses vicaires-généraux. Le moment est celui où , après la consécration , le prélat s'incline devant le saint ciboire. Un jeune lévite tient le bougeoir ; il est à genoux sur les marches de l'autel.

Son Altesse Royale est debout vers le milieu du tableau. S'avançant vers la sainte Table , Monseigneur le Dauphin quitte son épée , et la remet entre les mains du duc de Gui-

(1) Les tableaux de M. Roques père et ceux de M. Saurine , n'ont pas concouru , par des motifs honorables pour ces deux artistes cités dans le rapport du Jury de 1827.

che. C'est ainsi que tout ce qui est grand doit s'abaisser devant Dieu. Un autre aide-de-camp du Prince tient la nappe destinée à la communion.

Deux chanoines sont à genoux de chaque côté du prêtre. Des traits pleins de candeur et de modestie font reconnaître le vénérable pasteur de la paroisse, prosterné dans un pieux recueillement. Deux capucins espagnols occupent le premier plan ; on regrette de ne pas voir deux têtes d'étude dans ces derniers personnages trop rapprochés de l'œil, et qui fournissaient au pinceau exercé de l'artiste, l'occasion de développer son beau talent. De l'autre côté du chœur, quelques groupes d'ecclésiastiques, de trapistes, et de cordeliers espagnols, contrastent entr'eux par l'agencement et la variété des costumes.

Près de la balustrade qui termine le sanctuaire, on reconnaît le lieutenant-général commandant la division, et le maire. Une partie de la galerie est remplie de spectateurs.

L'action est éclairée par les croisées supérieures. Les rayons du jour plongent sur le tabernacle ; ils se répandent insensiblement sur le groupe principal, et se dégradent jusqu'au-delà du sanctuaire. L'artiste, après avoir ainsi posé le foyer principal de la lumière, aurait pu jeter quelques clairs sur les traits du Prince ; son action aurait eu plus d'effet.

L'aube dont le cardinal est revêtu, laisse apercevoir l'habit pontifical. Sous le rapport de l'effet produit par l'usage des glaces, cette partie du costume est celle qui offre le plus d'agrément. Le peintre a tiré un bon parti du ton violet de la chasuble prescrite par le rite de l'église romaine, et qu'il ne lui était pas permis de changer. La cérémonie eut lieu en 1823, le jour du mercredi-saint. Cette époque est encore caractérisée par la croix couverte d'un voile noir, qui ne fait pas tache, parce qu'il est transparent.

La figure de l'acolyte se détache très-bien. Le surplis porte un reflet piquant sur l'un des côtés de l'autel. Un tapis d'un ton rompu ménage l'harmonie des couleurs, et l'œil se repose avec plaisir sur les marches dont les lignes donnent de la profondeur au tableau.

L'autel et ses accessoires étaient intéressans à peindre ; ils offraient une grande variété de travaux. L'architecture, chargée de détail, laissait beaucoup de difficultés à vaincre. M. Roques a terminé son premier plan à l'une des colonnes les plus rapprochées de la niche du martyr, pour faire paraître les figures d'une plus grande dimension.

Les chapelles sont rendues avec une précision et un soin qui ne laissent rien à désirer. Le style gothique du monument produit un contraste piquant avec la forme moderne de la décoration du sanctuaire.

Les bas-côtés, privés de lumière, participent à des reflets agréablement ménagés. Un jour tranquille passe à travers les vitraux de couleur, et réjaillit indirectement sous les voûtes dont l'aspect est plein d'harmonie.

Rien n'a été omis dans la scrupuleuse exactitude que M. Roques s'est imposée. Le groupe de Gervais Drouet est artistement indiqué. On aperçoit une partie des évangélistes, ouvrage de Hardy et d'Arcis.

Cette composition que l'histoire et le genre semblent revendiquer tour-à-tour, est pittoresque dans l'effet général ; elle est simple et nette dans chacune de ses parties.

Quelques critiques ont regretté la pompe d'une grand-messe. L'éclat des cérémonies du culte catholique, la richesse des ornemens sacerdotaux qui luttent avec l'antique majesté du culte romain, auraient sans doute fourni à l'imagination du peintre des ressources plus nombreuses et plus brillantes. D'autres, au contraire, ont pensé qu'il fallait beaucoup

d'intelligence pour éviter la confusion dans un pareil sujet , dont l'action , trop compliquée , manquerait de repos. Les chefs-d'œuvre de Lesueur respirent le calme et la simplicité ; mais pourquoi disserter sur l'ordonnance et sur le mécanisme de l'art ? Si la peinture a le don de plaire aux yeux , et de nous charmer par des sensations agréables , dans ce tableau précieux pour nos annales , M. Roques l'a revêtue d'une dignité plus relevée. Elle produit des sensations salutaires. Elle nous montre l'héritier présomptif de la couronne de France , s'humiliant au pied des autels , et donnant , sans faste , l'exemple d'un saint amour pour la religion , source éternelle de toutes les vertus.

TÊTES HISTORIQUES ET D'ÉTUDE.

M. SAURINE , de Toulouse.

M. SAURINE nous a rappelé son talent par deux belles têtes historiques , Hélène après le départ de Girard de Briord , et Jean Castro , Portugais , gouverneur des Indes. Il a redoublé par là nos regrets de ne pas voir à l'Exposition le tableau que la ville lui a demandé comme monument historique.

Médaille d'Argent.

M. MASSÉ , peintre , de Paris , a exposé une étude , portrait de femme. Dans cette production , il s'est montré coloriste habile. Les chairs sont d'un pinceau facile , la tête et les mains ont de la grâce. Le reflet de lumière est bien senti et bien exprimé ; seulement l'artiste a donné à son jeune et

joli modèle une pause un peu forcée. Cet ouvrage est traité dans le genre de certains portraits de femme, peints par Raoux, à qui on reprochait un dessin trop mou, défaut que son pinceau, plein de douceur et de charme, faisait pardonner.

Le Jury a décerné à M. Massé une médaille d'argent.

M. ROQUES fils, professeur de peinture à Toulouse, a présenté un tête de Christ, qui a de l'expression. Elle est peinte avec soin ; mais le Sauveur du monde, couronné d'épines, ne devrait pas avoir la fraîcheur de coloris qu'on remarque dans cette production, qui, du reste, a du mérite.

PORTRAITS.

Voici la description que Landon a donnée du portrait de Sa Majesté Louis XVIII, par M. Gérard, exposé au salon de 1814. (1)

« Le Roi, assis sur son trône, tient le sceptre en main, et est entouré des attributs de l'autorité suprême. Un ample rideau de pourpre se développe derrière le trône, et se relevant en forme de dais au-dessus de la tête du Roi, laisse apercevoir un fond d'architecture d'un style noble, riche et élégant. La tunique royale, en velours violet, est semée de fleurs de lis brodées en or. Le manteau est de même étoffe, et doublé d'hermine. Les plis ondoyans qu'il forme en se déroulant jusque sur les marches du siège, sont jetés avec beaucoup de grâce, et d'un effet très-pittoresque. »

La ville de Toulouse doit ce bel ouvrage à la générosité

(1) Ce tableau et le suivant n'ont pas concouru.

de M. le duc de Caraman ; elle se félicite de posséder un semblable tableau qui retrace avec autant de noblesse que de vérité les traits augustes de l'immortel auteur de la Charte.

M. ROBERT-LÉFÈVRE , peintre à Paris , a fourni à l'Exposition un portrait savamment exécuté.

Celui de M.^{me} la Comtesse de la R. , par M. Jaquand , est digne du rare talent de l'auteur de Jeanne d'Arc , tableau dont nous aurons bientôt occasion de parler. La figure en pied est bien dessinée ; elle est posée avec autant de grâce que de facilité. Les mains laissent quelque chose à désirer. Le jour qui vient d'une croisée , à travers un rideau , produit le plus grand effet. Les meubles , le velours , le satin , les fleurs , l'instrument de musique , sont rendus avec une franchise de couleur , et une finesse de ton digne de l'Ecole flamande à son apogée.

Les amateurs des Beaux-Arts ont vu avec autant de satisfaction que d'intérêt , un beau portrait peint par M. PRÉVOST , actuellement pensionnaire de Toulouse , à Rome , et qui obtint la médaille d'or à la précédente Exposition.

Médaille d'Argent.

M. JAQUEMIN , professeur à l'Ecole des Arts de Toulouse , a produit cinq portraits remarquables par leur ressemblance. Cet artiste a trouvé le moyen de plaire , en employant des tons doux et sans éclat dans la conduite de ses travaux. Il est des palmes pour tous les genres , et l'on sait que les Hollandais se sont acquis de l'estime et de la gloire par des ouvrages extrêmement soignés.

Le Jury a décerné à M. Jaquemin une médaille d'argent.

M. BELLISLE , artiste à Toulouse , a présenté un joli portrait. Les accessoires en sont bien traités. Ce peintre obtint

les suffrages du Jury à la précédente Exposition. On regrette qu'il n'ait exposé cette année qu'un portrait.

M. CARRIÉ, déjà cité avec éloges, a fourni un portrait d'homme exécuté avec soin, et d'un beau fini.

Trois portraits de M. ARTIGUE, peintre à Toulouse, offrent de la ressemblance, assez de facilité dans le faire; mais le Jury a reproché à cet artiste de tomber dans le noir. A la dernière Exposition, il avait présenté des ouvrages d'une couleur plus vraie.

M. VILLEMSENS a exposé un portrait de femme qui est peint avec soin et vérité.

M. Eugène BROCAS, peintre, de Paris, a donné au public un gage de ses succès pour l'avenir, en nous envoyant son portrait peint par lui-même à l'âge de dix-sept ans. Mention honorable.

Le Jury a accordé à M. Eugène Brocas une mention honorable.

TABLEAUX DE GENRE.

JEANNE D'ARC.

LA mission de l'héroïne qui sauva la France, est terminée; elle n'a plus qu'à mourir. Elle a été livrée aux Anglais, qui tant de fois ont fui devant elle. Ses ennemis l'entourent; ils la conduisent dans un cachot. Cependant son attitude est Médaille d'Or.

ferme. Ses yeux se portent avec résignation, mais avec quelque regret peut-être, vers le ciel qui l'a tout à coup abandonnée. Sa tête est nue. Ses longs cheveux retombent sur l'acier d'une armure élégante, mais désormais inutile. Arrêtée sur les marches d'un escalier qu'un jour vif éclaire, elle semble interroger sa destinée avant d'entrer dans le souterrain où l'attend un geolier qu'on distingue par les reflets rougeâtres d'un flambeau qui produit un effet piquant.

Le public a été charmé par l'expression de tête de Jeanne d'Arc, et par l'opposition de deux lumières d'une nature différente; mais le Jury n'a pas laissé de relever des négligences dans quelques détails appartenant à la nature vivante. Il a remarqué aussi des touches délicates, une heureuse habitude de pinceau, et une rare perfection dans la manière dont M. Jaquand sait rendre la nature inanimée.

Le Jury a décerné à cet artiste une médaille d'or.

CHRISTINE DE SUÈDE ET MONALDESCHI.

Médaille d'Argent.

M. GOYET a représenté la fille de Gustave-Adolphe que les paysans ne reconnurent pour reine que lorsqu'ils eurent retrouvé en elle le nez aquilin, les yeux, le front du héros qu'ils pleuraient. Au portrait si connu de Christine, cet artiste a substitué une physionomie sans caractère.

Cette reine philosophe, qui disait que la nature s'était trompée en ne la faisant pas homme, nonchalamment assise, lance de tendres regards sur Monaldeschi. Ce courtisan amoureux pousse son traîneau.

Dans ce tableau, M. Goyet a oublié les exigences d'un climat du nord. Le costume de Christine est incompatible avec une région glacée. Fidèle au charme du coloris, il a

rendu, avec une palette brillante, les fourrures, les étoffes, l'or, les broderies, et l'effet d'un site couvert de neige, et voilé par les brouillards.

AVERROËS.

LE même artiste nous peint au douzième siècle le philosophe Arabe dans un riche et élégant fauteuil garni de coussins de velours cramoisi, entouré de crépines en or, dans une salle remarquable par le luxe des tapis, des meubles et des rideaux. Un vase d'or renferme le sorbet qui l'attend. Sa tête est enveloppée d'un schal de cachemire. Ses vêtements sont d'une richesse extrême. De précieuses fourrures en forment une partie. L'opulent philosophe médite sur un infolio, auprès d'une fenêtre garnie de larges vitraux qui jettent sur lui une lumière vive et brillante. Le fond est occupé par un escalier, où l'on aperçoit une jeune femme. L'ensemble de cet intérieur a de l'harmonie, des effets piquans et agréables. Ce tableau plaît, et l'on excuse sans peine le traducteur d'Aristote d'avoir enveloppé sa philosophie dans des vêtements magnifiques. On serait même tenté de lui pardonner les formes peut-être trop modernes de l'ameublement.

Le Jury a décerné à M. Goyet une médaille d'argent.

L'ATELIER DE PEINTURE.

M. MASSÉ, dont nous avons déjà loué le talent, a voulu consacrer un de ses tableaux au souvenir de ses premières études, et payer un tribut à la reconnaissance, ainsi qu'à

l'amitié, en peignant tous ses jeunes camarades réunis dans l'atelier de M. Gros.

L'œil du Jury a suivi les effets d'une lumière variée, piquante, et rendue par une touche spirituelle, mais qui n'est pas toujours vraie. C'est un tableau de famille dont les personnages, quoique fort nombreux, intéressent individuellement.

On voit que M. Massé a été jaloux de montrer ses camarades tels qu'ils se présentaient à ses yeux ; mais ces artistes, rangés sur des lignes droites, assis à la même hauteur, regardant le même objet, serrés pour la plupart entre les chevalets, comme le sont des livres dans une bibliothèque, gagneraient à avoir entr'eux plus d'espace. Leurs physionomies, leurs attitudes seraient alors susceptibles de moins d'uniformité, et auraient plus de grâce.

M. Brocas nous a fait connaître un pacha qui distribue lui-même du pain à quelques milliers de familles arméniennes dépouillées de tout, chassées de leur pays par le Grand-Seigneur, et envoyées en exil.

Le froid, la faim, toutes les misères assiègent ces malheureux. On ne peut qu'être ému par l'image de tant de souffrances et de la mort qui les attend. Que ne sont-ils à portée de nos flottes, de nos armées ! la liberté leur serait rendue ; notre Roi les couvrirait de son égide, et les comblerait de bienfaits.

Le même artiste nous a montré dans d'autres esquisses, Ajax favorisé du sort, Athalie insultant au Dieu des Juifs, un Croisé en prières, et Virginie naufragée.

MARIE STUART ,

Par M. ROQUES fils (1).

LA Reine d'Écosse ayant pris une robe de velours noir ,
retra dans son oratoire , où , après quelques prières , elle
se communia elle-même d'une hostie consacrée que le pape
Pie V lui avait envoyée. A genoux devant un crucifix , elle
est toute entière à l'action sainte qui va la mettre en rap-
port avec le ciel , et en faire descendre les seules conso-
lations qu'elle puisse espérer sur la terre. La fière Elisabeth
a laissé les insignes du pouvoir à sa royale prisonnière. Une
couronne a paru déplacée dans la prison où l'heure fatale
va sonner pour cette princesse infortunée. Le Jury a appré-
cié ce tableau ; il est bien peint , et le ton général en est
harmonieux.

M. LAGARRIGUE , de Tarbes , a exposé deux tableaux ^{Médaille de}
représentant des chevaux du haras de Tarbes. Le Jury , ^{Bronze.}
reconnaisant le mérite de ces productions , a accordé à M.
Lagarrigue une médaille de bronze.

LE JOUEUR DE VIELLE.

TROIS têtes d'étude se groupent pour former le tableau ^{Médaille d'Ar-}
de M. THÉVENIN. La tête du joueur d'instrument est pleine ^{gent.}
de vie et de naturel ; celle du vieillard a des beautés , et
tout le tableau est peint à grands traits. Le Jury , en dé-
cernant à M. Thévenin une médaille d'argent , a exprimé
le vœu que cet habile artiste fasse jouir Toulouse de son
talent à la première de nos Expositions.

(1) Cet artiste a désiré de ne pas concourir.

LES DEUX SAVOYARDS.

Mention hono-
rable.

LE hasard découvre par fois les vertus héréditaires et modestes de ces montagnards qui donnent l'exemple d'une fidélité à toute épreuve, fournissent des modèles de piété filiale, et offrent, sans s'en douter, à la peinture, à la poésie, à la musique, des sujets qui intéressent toutes les classes de la société.

M. Prache a peint un petit Savoyard, baigné de pleurs auprès de son frère accablé de fatigue. Loin de la maison paternelle et sans asile, il implorait le ciel, son unique appui. Le Jury a accordé à M. Prache une mention honorable.

LA TOILETTE DE LA FIANCÉE (1).

UNE jeune fille debout devant une glace, entourée de ses jeunes amies et de ses sœurs, fixe sur sa tête la couronne de fleurs d'orangers. L'espoir d'un long et brillant avenir répand le bonheur sur sa physionomie, tandis que deux personnes d'un âge avancé causent à part, et mêlent peut-être quelques regrets au souvenir de l'époque qui les a unies.

Ce tableau, d'un effet agréable, est peint par M. Lecœur, de Paris.

LE PARALYTIQUE.

TOULOUSE doit s'applaudir que son Ecole ait vu naître le tableau du paralytique, qui rappelle d'une manière frap-

(1) Ce tableau et les suivans n'ont pas concouru.

pante la touche de Greuze , et que l'on peut placer à côté de ses compositions si recherchées par le naturel et l'expression qui anime chaque figure. Ce vieillard , entouré de tendres sollicitudes , tourne vers le passé un long regard , et ne semble occupé que de la pensée qu'il ne sera plus utile à ce qu'il aime : de là naît sur sa physionomie cette teinte de douleur morale , qui se mêle à la douleur physique. Une vive inquiétude agite les traits de cette femme qui s'appuya long-temps sur lui dans le chemin de la vie. Quel sentiment dans les traits de ce jeune homme qui baigne de pleurs les mains de son père ! Quelle pénible émotion dans cette jeune fille qui désespère des secours qu'elle vient d'apporter , tandis que sa mère épie les moindres mouvemens du malade !

Le temps a altéré le coloris de ce charmant tableau , et l'a couvert d'une sorte de voile , à travers lequel on retrouve des couleurs harmonieuses , un dessin pur , et tout ce qui peut plaire au goût comme à l'imagination. Cette scène de famille sera classée parmi les chefs-d'œuvre dont Toulouse peut s'enorgueillir. Elle ne fera pas moins d'honneur à l'un de ses plus habiles professeurs , que ne lui en fit à la première de nos Expositions son tableau d'Amyntas , que l'auteur a généreusement placé dans le Musée de Toulouse , et qu'un étranger , ignorant que ce fût une production de M. Roques , pourrait prendre pour un ouvrage sorti de l'atelier du Poussin.

LA CANTINIÈRE.

Un bataillon français s'avance en pays ennemi par le froid le plus rigoureux. La troupe fait halte ; un adjudant prend les ordres du chef ; le plus embarrassé est le conducteur des

équipages, qui s'efforce de relever, à grands coups de fouets, son cheval abattu sur la glace. Une Cantinière, affublée d'un vieux manteau de soldat, porte sous son bras le précieux brandevin ; elle est plaisamment escortée d'un conscrit engourdi, coiffé d'un mouchoir surmonté d'un bonnet de police. L'allure grotesque de ce personnage contraste avec la figure calme d'un officier qui demande le petit verre à la Cantinière. A droite, un grenadier badine avec le chien du bataillon, et reçoit les caresses du fidèle compagnon de ses fatigues.

On a reproché à M. Bellangé d'avoir répandu sur son ouvrage une teinte un peu trop grise ; mais les divers groupes, l'attitude des officiers, le costume des soldats, tout est intéressant dans ce charmant tableau ; en le voyant, on fait volontiers halte avec ces braves.

L'HOSPICE ATTAQUÉ.

L'ASILE du courage malheureux devient sacré pendant un siège ; on le désigne par un drapeau noir, et l'ennemi en détourne ses projectiles et ses feux. Cependant on vit dans une guerre d'Italie une troupe d'Allemands en briser la porte, et courir au lit des Français malades, pour leur arracher un reste de vie que la fureur des combats avait épargné. Aussitôt, militaires, employés de toutes les conditions, se groupent pour se défendre. Les meubles sont renversés ; tout, jusqu'aux appuis des convalescens, devient une arme. Le chef de la bande impie tombe frappé par le plus jeune des blessés, qui succombe lui-même sous l'effort qu'il a fait pour terrasser son ennemi. Les Sœurs de la Charité ont recours aux larmes et aux prières : celle-ci, les mains jointes, se précipite aux pieds d'un Autrichien, qui, ébloui de sa jeunesse et de sa beauté, laisse tomber ses armes ; celle-là cherche à arrêter

de ses faibles mains un Français dont le courage inutile pourrait devenir funeste. Toutes supplient, toutes, au sein de la mêlée, deviennent des anges de paix.

Ce sujet intéressant, et rendu avec facilité, présente très-peu de parties négligées. M. Deutsch a su plaire et attendrir, en retraçant cette scène de désordre et d'horreur.

L'ANONYME.

CETTE jolie esquisse, dont l'exécution est prompte et naïve, représente une troupe d'écoliers sortant des Ecoles chrétiennes. Un Frère les précède.

PAYSAGES.

M. PETIT, peintre à Paris, a produit un grand paysage historique représentant le combat de Rolland et de Rodomont. Médaille d'Argent. L'auteur a retracé, dans ce tableau, un des beaux sites des Pyrénées. On doit des éloges aux artistes qui étudient sur les lieux les grands effets de la nature. Des rochers, parsemés de verdure, conduisent à un pont, où l'on voit le combat de Rodomont et de Rolland. Les figures sont bien dessinées et bien éclairées; mais elles offrent trop de détail à raison de la distance où elles se trouvent. Le ciel est d'une grande finesse de ton. Le Jury aurait désiré dans un tableau du genre historique, des arbres d'un choix grandiose, et dignes de la composition.

Le même artiste a exposé deux vues d'après nature. Le Jury a décerné à M. Petit une médaille d'argent.

M. Léopold LEPRINCE, peintre à Paris, a envoyé à l'Expo-

sition deux tableaux. Le premier, qui représente un groupe de bûcherons, est si peu terminé et si peu arrêté, qu'il ne peut passer que pour une esquisse. Les figures sont bien posées; elles ont du naturel et de la grâce. Le second est une étude prise dans le département de la Sarthe; les terrains sont bien rendus, mais les arbres sont lâchés.

Le Jury a exprimé ses regrets que cet artiste, dont les ouvrages ont mérité une médaille d'argent à la précédente Exposition de Toulouse, n'ait pas envoyé cette année des sujets plus importants.

M. RICOIS, peintre à Paris, a exposé une clairière prise dans la forêt de Compiègne, effet du matin en automne, et une vue, prise à Thiers en Auvergne, représentant des usines situées sur le bord d'un torrent.

Médaille d'Argent.

M. DUPRESSOIR, artiste à Paris, a peint une vue prise sur les bords de la Seine à Clichy. Ce joli tableau est exécuté avec une facilité très-remarquable. Le second plan, enrichi de plusieurs fabriques, est vivement éclairé. Cet effet, piquant de lumière, est produit par un ciel habilement parsemé de nuages. La perspective aérienne répand beaucoup d'harmonie. Cette composition ne séduit pas peut-être au premier coup d'œil, mais les connaisseurs l'ont appréciée.

Le Jury a accordé à M. Dupressoir une médaille d'argent.

Médaille de Bronze.

M. RAUCH, peintre à Paris, a offert à cette Exposition une vue des côtes d'Antibes, et une vue prise des hauteurs de Marseille. Ce dernier tableau offre de la vérité dans les terrasses du second plan.

Le même artiste a peint une scierie près la grande Chartreuse, aux environs de Grenoble. La couleur des fabriques, et la manière franche dont elles sont traitées, font regretter qu'elles ne soient pas placées dans un cadre d'une plus grande

dimension. Les figures sont dessinées avec esprit. On trouve des détails heureux dans les différentes parties de cette étude. La végétation y laisse beaucoup à désirer. Les ouvrages de M. Rauch lui ont mérité la médaille de bronze.

M. RENOUX, peintre à Paris, a présenté un site du lac de Longuemur dans les Vosges, soleil couchant, très-remarquable par l'accord et la finesse des tons laqueux et chauds avec lesquels il a traité les fonds qui, dans les parties éclairées, sont magiques. Une touche large et savante caractérise le talent de cet artiste. Le Jury a relevé quelques défauts dans la couleur des eaux qui manquent de transparence. Les productions de M. Renoux sont toujours dignes de la médaille d'argent qu'elles obtinrent à la précédente Exposition. Rappel de Médaille d'Argent.

M. DEMAI, l'un des peintres de Paris, dont les travaux aimables contribuent le plus fréquemment à orner les cabinets des amateurs, a produit trois scènes familières, une foire (1), l'arrivée à la ferme, et une partie de campagne. Les groupes de ses personnages sont dessinés avec une précision dans les attitudes, et un mouvement qui imprime la vie à ces jolies figures. On désirerait un peu plus de variété dans la pose des animaux. Médaille d'Argent.

Le Jury a décerné à M. Demai une médaille d'argent.

M. LAGARRIGUE, de Tarbes, déjà cité, a présenté une halte de chasseurs. L'ordonnance de ce sujet est bien entendue. Les masses des arbres sont larges; le lointain donne de la profondeur au site que l'auteur paraît avoir étudié d'après nature. Parmi les chevaux, on distingue celui du piqueur à droite, qui est d'un très-beau ton de couleur. Les chiens ont du mouvement; ils sont groupés avec art. On

(1) Les deux derniers tableaux de M. Demai n'ont pas concouru.

désirerait , sur le premier plan de cette composition , des tons chauds et vigoureux en opposition avec le reste du tableau.

M. BEAGGHEL , peintre à Lectoure , a envoyé une vue prise sur la Garonne.

Médaille
Bronze.

de M. SOULIÉ , peintre , de Toulouse , a exposé huit sujets différens. Il s'était déjà fait connaître par des essais qui méritèrent une distinction honorable à la précédente Exposition. Cet encouragement , accordé au premier succès d'un élève de notre Ecole de Peinture , a produit des résultats satisfaisans pour une institution dont le but principal est d'exciter l'émulation dans la carrière des arts. M. Soulié a compris qu'une première récompense obtenue lui avait fait contracter une dette dont le Jury lui a su gré d'avoir acquitté une partie. Ce jeune artiste a reçu de la nature une extrême facilité , à laquelle il doit craindre de s'abandonner , s'il veut éviter de tomber dans la manière. Le ton de sa couleur est généralement bon ; mais il tend au noir , défaut que l'on reproche à plusieurs artistes qui cherchent , par un moyen vicieux , à donner de la vigueur à leurs tableaux. Le Jury a observé que le feuillé de ses arbres est d'une touche trop égale ; il devrait être sacrifié davantage dans les fonds , afin de rendre avec plus d'exactitude les effets de la perspective. La profondeur des lointains laisse beaucoup à désirer , défaut qu'on ne peut excuser dans les sujets de composition.

Du reste , la marche que M. Soulié a prise en consultant la nature , ne manquera pas de lui démontrer une vérité que l'expérience fait bientôt sentir aux peintres intelligens. Son talent donne les plus belles espérances.

Le Jury a décerné avec satisfaction , à M. Soulié , une médaille de bronze.

M. CUSSAC, peintre, de Toulouse, élève de M. Bertin, a exposé cinq paysages fixés, et deux grands paysages à l'huile, qui font souhaiter que cet artiste se livre à l'étude de la nature, sans oublier les conseils de son habile maître.

M. BERLOT, peintre à Paris, a exposé une vue du cloître et de la chapelle des Camaldules à Naples, et une vue du Breuil en Normandie. Le Jury a reconnu dans cet ouvrage un beau ton de couleur et de beaux effets de perspective.

M. TOURNIER-DÉSORMES, peintre, de Paris, a exposé deux paysages, où l'on remarque un faire aisé, mais trop d'égalité dans le ton.

M. FÉRÉOL, peintre à Paris, une vue d'après nature prise à Essonne. Il y a de l'intention dans la couleur de cette étude.

M. JULIA a produit trois paysages d'après nature, et plusieurs marines qui rappellent le talent facile dont il avait déjà donné des preuves. Son tableau, représentant un naufrage sur les côtes de Normandie, a particulièrement intéressé le Jury, qui a jugé cet ouvrage supérieur aux marines précédemment exposées par cet artiste. Il a d'autant plus de mérite de s'être perfectionné dans la peinture de Chevalet, qu'il s'est livré plus spécialement à d'autres travaux. Le Jury a eu à regretter une seconde fois que les ouvrages de décor, exécutés par M. Julia, n'aient pu orner cette Exposition. Cet artiste est toujours digne de la médaille d'argent qu'il obtint au précédent concours.

Rappel de Médaille d'Argent.

M. RICHARD (Théodore.) Nous devons au pinceau de cet artiste-amateur,

Médaille d'Or.

Un grand paysage. Don Quichotte et Sancho trouvant la

valise de Cardenio dans la Sierra-Morena. Ce site montagneux est éclairé par un coup de soleil, qui produit le plus piquant effet. Les figures sont touchées avec esprit, les arbres pétillent de lumière. Le groupe de hêtres qui est sur le premier plan, ne laisse rien à désirer. Il en est de même des terrasses et des fonds. Le Jury a remarqué de la mollesse dans les rochers. Ce charmant ouvrage a été fait d'inspiration.

L'Abreuvoir, soleil couchant. Le ciel et les lointains sont bien peints. Les terrasses, les figures et les animaux méritent des éloges. La couleur de ce tableau est ferme et brillante. Un groupe d'arbres a été critiqué. Ils manquent de légèreté.

Le Matin ou le Pâturage. Un ciel argentin, des arbres d'une exécution large, des terrasses d'un excellent ton de couleur, des figures et des animaux d'une grande vérité, distinguent ce paysage.

Une vue du port de Toulon, prise du fort Balaguier. L'artiste a parfaitement imité le coucher du soleil de la Provence. Les fabriques, les rochers et les montagnes, participent à cette lumière vigoureuse et dorée. Il serait difficile de peindre avec plus d'esprit une barque de pêcheur qui est sur le premier plan du tableau. Cet ouvrage ne laisserait rien à désirer, si les caux du devant avaient un peu plus de clarté.

Les qualités qui distinguent le talent de M. Richard, l'ont placé au premier rang parmi les nombreux paysagistes dont les ouvrages ont orné cette Exposition.

Le Jury lui a décerné une médaille d'or.

M. BIDAULT, membre de l'Institut et de la Légion d'honneur, a exposé quatre tableaux. Un paysage composé dans le style du Poussin, et qui rappelle ainsi l'école des grands maîtres. On y voit de belles lignes. Les fabriques sont heu-

reusement disposées , et le lointain d'une couleur argentine se fond agréablement dans le ciel (1).

Une vue de Vicovaro, effet du matin, qui se fait remarquer par une heureuse entente de la perspective aérienne. Le peintre a réuni sur la toile une vaste et profonde étendue de terrain, et il a su ménager habilement la lumière. Des terrasses sur le bord d'une rivière, et des figures bien touchées, font honneur au talent de ce maître.

Une vue de Castel-Gaudolfo, prise en sortant de la forêt de Marino, à quatre lieues de Rome. Cet ouvrage, de petite dimension, retrace un des beaux sites de l'Italie.

Une vue de Rocca-Giovine dans la vallée d'Horace. Le fond de cette composition offre beaucoup de transparence. La roche qui s'élève dans le milieu du paysage, est d'un effet moins heureux. On y remarque trois chevreuils effrayés, franchissant un ruisseau ; plus loin, une autre harde peuple ce site pittoresque et sauvage.

M. GARNERAI, peintre de Mgr. le Dauphin, a produit une vue de Saint-Valery-sur-Somme, et une vue de la mer. Le Jury s'est empressé de reconnaître dans ces deux tableaux le talent de cet habile maître.

M. Amédée BOURGEOIS, peintre à Paris, a mis au concours deux paysages qui, sous certains rapports, rivalisent avec les meilleurs ouvrages de l'Exposition. Médaille d'Or à Paris.

Les eaux du lac de Lecco sont belles ; mais les reflets de la lumière, sous le pont, ne sont pas rendus avec assez de vérité. Les devans, d'une bonne couleur, ont obtenu des éloges. Les fonds ont paru lourds d'exécution. La partie éclairée de ce tableau est charmante ; cependant ce site, qui

(1) Ce paysage et les suivans n'ont pas concouru. Voyez page 2.

semble avoir été dessiné à la chambre noire , présente , en général , des lignes un peu sèches.

La Villa-Aldobrandini séduit d'abord par l'attrait d'une composition brillante et animée. Le Jury en a relevé les défauts. Les arbres du devant manquent par le choix. Le Poussin n'a jamais employé que des arbres à larges feuilles sur les premiers plans. Il a évité d'y placer des chênes verts , parce que ce grand peintre sentait que les détails obligés les auraient rendus secs et maigres ; d'un autre côté , l'absence de ces détails les aurait fait paraître dans un autre plan.

M. Bourgeois a de la main ; les figures sont bien groupées , et l'artiste les avait placées sur un fond propre à les recevoir. La lumière qui se projette entre la fabrique du fond et le terrain du devant , nuit à l'harmonie de ce tableau qui a d'ailleurs attiré les regards du public par le charme attaché aux sites riants de l'Italie.

Médaille d'Or
à Paris.

M. DE BEZ , de Paris , a présenté trois paysages d'après nature.

Une vue de Villennes près Poissy. Cette cour de paysan intéresse par la ressemblance du site. La couleur générale des fabriques est chaude et vigoureuse. M. de Bez , dans le faire , l'empâtement et la touche , a imité l'École anglaise.

Une autre vue , d'après nature , des moulins de Migneaux sur un bras de la Seine , près Poissy , où se trouve un chemin vu de face , dont la profondeur est bien rendue. Les terrains qui joignent la rivière sont remarquables par la vérité des tons et par les effets piquans d'une vive lumière dont les rayons se projettent sur une charrette entièrement éclairée , moyen heureusement imaginé pour faire fuir l'extrémité de la route.

Une vue du lac d'Oo près Luchon. M. de Bez ne doit s'en prendre qu'au choix du paysage , s'il a traité ce sujet moins

heureusement. Ce site est un des plus beaux des Pyrénées par le grandiose d'une cascade située auprès des glaciers, et sur l'un des points les plus élevés de ces montagnes. L'étendue immense des masses de granit qui s'étendent majestueusement autour de la vallée, les forêts de hêtre et de sapin qui les couvrent, les eaux brillantes qui s'étendent en nappe au pied de ces rochers inaccessibles, l'écume qui s'élève en vapeur autour de l'abîme où s'engloutit le torrent, ont toujours présenté des difficultés innombrables à tous les artistes qui ont tenté de retracer ces sublimes beautés de la nature.

M. BOLLIVY père, de Paris, dont le crayon fécond et spirituel a obtenu depuis long-temps une réputation populaire, a exposé deux paysages. Les personnages qui y sont groupés attestent l'habileté de l'auteur. Les fabriques sont d'un bon choix et d'une belle étendue. Ces sites composés rappellent le souvenir de l'Italie.

M. LEPOITVIN, de Paris, a présenté une marine où il y a de la facilité et de la couleur, mais qui manque de transparence.

M. MALBRANCHE, de Paris, s'est fait connaître par une plage rendue d'après nature.

Le talent connu de M. BERRÉ, de Paris, se retrouve dans le tableau représentant une bergère qui conduit des animaux.

On a vu avec plaisir une marine de M. PAUL, peintre, de Paris.

M. le chevalier DE SOLAGES, qui fournit à la dernière Exposition des preuves de son heureuse pratique dans plu-

sieurs parties des beaux-arts, a peint avec succès un paysage, (le petit moulin) une étude de taureau et deux marines.

Le Jury s'est plu à donner à cet amateur éclairé les éloges qu'il mérite.

DESSINS, MINIATURES, AQUARELLE,

SÉPIA, GOUACHE.

M. RICHARD, dont le Jury a déjà joué le beau talent dans le paysage à l'huile, a exposé trois aquarelles.

Le lac. Les eaux de ce dessin sont vigoureuses, transparentes. La barque, les figures et les animaux sont bien touchés, les plans parfaitement dégradés, les arbres d'une exécution large et facile, les tons de la grotte d'une chaleur et d'une harmonie parfaite. Cet ouvrage a été fait d'après nature.

Coucher du soleil. Couleurs tellement vigoureuses, qu'on croirait d'abord que ce charmant ouvrage est peint à l'huile. Plans bien entendus, lumière savamment distribuée, transparence dans les eaux.

Vue d'une scierie près de Bagnères-de-Luchon. Aquarelle d'après nature.

M. JULIA a exposé trois sujets de décorations théâtrales, dessinées à l'encre de la Chine. La composition en est riche et variée, la perspective bien entendue.

M. SOULIÉ, de Toulouse. Vue de la porte de Las-Crozes, à Toulouse. Vue de la tour dite de Bellegarde. La nature est rendue avec assez de vérité dans ces deux aquarelles ; mais elles manquent de brillant dans les effets, et de légèreté dans la touche.

M. MANDEVARE, peintre à Paris, a présenté onze des-
sins et une gouache, où l'on reconnaît le talent qui fut ^{Rappel}
honoré d'une médaille d'argent à la précédente Exposition. ^{de Médaille d'Ar-}
^{gent.}

M. PICNON a exposé un petit portrait à l'estompe et à trois crayons, qui se fait remarquer par l'esprit et la facilité de la touche.

M. LATOUR, élève de peinture à Toulouse, s'est fait con-
naître avantageusement par des portraits à l'estompe. Il a ^{Mention hono-}
dessiné à la mine de plomb plusieurs vues d'après nature, ^{nable.}
parmi lesquelles on distingue celle de Toulouse, prise der-
rière le moulin du château Narbonnais. Ces essais donnent de
belles espérances sur le talent de ce jeune artiste.

Le Jury lui a accordé une mention honorable.

M.^{me} GUIBAL, née Cammas, a exposé trois études minia-
tures, trois portraits et une aquarelle qui rappelle à nos
compatriotes d'intéressans souvenirs. M.^{me} Guibal a eu l'heu-
reuse pensée de dessiner la belle barrière Saint-Cyprien au
moment de l'entrée de Madame, duchesse de Berri. Cette com-
position appartient à son Altesse Royale, qui, pendant le
séjour qu'elle a fait à Toulouse, a daigné en agréer l'hom-
mage, et honorer l'artiste des marques de sa munificence.

M. VIREBENT père, architecte de la ville de Toulouse,
professeur à l'École des Arts, a exposé deux lavis, une

gouache , une aquarelle , deux dessins , l'un au bistre , l'autre à la sépia.

M. LAFERRERIE , de Toulouse , a exposé plusieurs aquarelles représentant des fleurs.

M. de Bez (1). Dessin à trois teintes. Cascade à laquelle l'auteur a donné son nom. Il y a dans le faire de M. de Bez une facilité étonnante de pinceau. On admire la profondeur et la transparence des eaux ; mais les rochers pourraient être cassés d'une main plus ferme. Les plantes , touchées avec esprit , offrent des masses agréablement ménagées.

Trois autres dessins à quatre teintes , moins importants par leur dimension , retracent différentes vues des Pyrénées , où l'on trouve la même facilité et le même charme.

M. SIEURAC , à Paris. Le Jury a examiné avec le plus grand intérêt les ouvrages de cet habile peintre , qui a exposé six miniatures. Ses portraits , d'une rare perfection , ont réuni tous les suffrages.

GRAVURE AU BURIN

ET LITHOGRAPHIE.

L'ART de la gravure en taille-douce est peu cultivée à Toulouse , et l'Exposition n'offre , en ce genre , que quelques essais. Les graveurs ne devraient pas se laisser décourager par

(1) Cet amateur et l'artiste suivant ont obtenu des médailles d'Or à Paris.

la fausse idée que leur talent ne peut être exercé et apprécié qu'à Paris. Qu'ils se souviennent que Callot et Balechou habitaient Nanci et Avignon, et que les chefs-d'œuvre qu'ils ont produits ne sont pas moins admirés que les ouvrages des plus célèbres graveurs de la Capitale.

M. MERCADIER aîné, de Toulouse, qui se distingue par une manière habile et élégante de graver les cachets et la lettre, a dessiné d'un bon style des couverts, qu'il a également exposés. Il est à regretter qu'il se renferme dans un genre trop borné pour son talent. Médaille de Bronze.

Le Jury a accordé à M. Mercadier une médaille de bronze pour la gravure en cachet.

M. PASCAL fils, de Toulouse, a fait une copie en petit de la belle gravure de Bélisaire, par Desnoyers. L'ouvrage est soigné, le dessin en est bon; la jeunesse de l'artiste, les encouragemens qu'il ne peut manquer de recevoir, donnent lieu de croire qu'il réalisera, à la prochaine Exposition, les espérances qu'il donne dans celle-ci. Mention honorable.

Le Jury a décerné à M. Pascal une mention honorable.

On a exposé quelques portraits de personnages célèbres d'Angleterre gravés sur acier, avec beaucoup de succès, par M. Wedgwood, d'après M. Sieurac (1).

La gravure sur acier a sans contredit sur la gravure en cuivre, l'avantage de fournir un plus grand nombre de bonnes épreuves. Lorsqu'on considère les beaux portraits de Fiquet, il est difficile de penser qu'elle puisse se prêter à un fini plus précieux.

Le dessin sur pierre, présenté par M. CADAUX, de Tou-

(1) Ces portraits, gravés sur acier, n'ont pas concouru.

louse , a été fait d'après l'estampe de Claudine Stella. L'auteur de cette lithographie a traité au pointillé , dans un genre égrené et sans vigueur , un sujet traduit par le burin ferme et savant d'une femme qui a rendu Le Poussin micux qu'aucun autre graveur.

Du reste , ce n'est pas sur ses premiers essais dans un art encore peu cultivé dans cette ville , que le Jury peut apprécier le talent de M. Cadaux. A tous égards , il mérite des encouragemens ; mais la lithographie a fait dans la Capitale de tels progrès , qu'on a aujourd'hui le droit de devenir sévère pour un genre qui ne supporte plus la médiocrité.

Le même artiste a exposé un autre dessin sur pierre , d'après Raphaël , représentant le sommeil de l'enfant Jésus. Il y a ajouté une épreuve , où l'on remarque un dessin correct et un meilleur faire. La draperie est largement touchée. On eût désiré que quelques parties éclairées fussent plus couvertes , ce qui aurait donné plus de relief à la figure.

Le Jury a accordé à M. Cadaux une mention honorable.

SCULPTURE.

Rappel
de Médaille d'Or.

M. GRIFFOUL-DORVAL , professeur à l'Ecole des Arts de Toulouse , a exposé deux statues de Vierges. L'une de ces figures , d'une grandeur colossale , est destinée à décorer le petit séminaire de Toulouse. Elle doit être placée , sans doute , dans une chapelle ornée des attributs qui caractérisent l'image de la mère de Dieu. Cette statue se fait remarquer par un grand goût de dessin , surtout dans ses extrémités , qui brillent par le choix et l'étude. La tête offre l'heureux assemblage de

ces perceptions qu'un artiste habile unit dans la pensée , mais dont la réunion n'existe que rarement dans la nature.

L'autre , moulée en plâtre , d'une grandeur moyenne , tient l'enfant Jésus. La statue originale décore l'autel de la chapelle des dames Carmélites de notre ville. L'exécution en est très-soignée , et fait le plus grand honneur à M. Dorval.

Le Spartiate blessé à mort , du même auteur , est une de ces figures de petite proportion qu'on n'estime qu'autant qu'elles sont voisines d'une perfection rigoureuse. Cette esquisse , d'un style pur , se recommande par la vérité de la pause. Elle offre dans un haut degré l'art de l'expression. Ce juste éloge que le Jury se plaît à consigner ici , est d'autant plus flatteur pour M. Dorval , que le principal soin des artistes qui se livrent aux arts du dessin , doit tendre vers cette partie , sans laquelle le reste n'est rien.

L'esquisse de Chabrias rachète , par la grandeur du style , ce qui manque à la grandeur de cette figure. M. Dorval a été heureux dans le choix du sujet. Les Athéniens érigèrent une statue à leur général dans la posture où il avait combattu. On aime à retrouver dans l'œuvre du ciseau moderne , la pensée d'un artiste de la Grèce , dont le chef-d'œuvre est perdu pour la postérité.

M. Dorval , dans les divers ouvrages qu'il a exposés , est toujours digne de la médaille d'or , qu'il obtint à la précédente Exposition.

M. BOUGRON , statuaire à Paris , a produit une bacchante en repos. Cette figure est bien posée. La coiffure a du style. Le torse est bien. Il y a de la souplesse dans les chairs. Le marbre est taillé avec aisance ; mais en voulant être moelleux partout , l'artiste a manqué de finesse dans les articulations. Les extrémités pourraient être d'un meilleur choix.

Médaille d'Argent.

Le Jury a décerné à M. Bougron une médaille d'argent.

Médaille d'Ar-
gent.

M. PALAT , sculpteur , de Toulouse , a exposé un buste de grandeur naturelle , représentant Sa Majesté Charles X. La tête est faite librement , et les détails en sont bien traités. Le même artiste a présenté un autre buste en terre cuite , et une Vierge portant l'enfant Jésus. Le Jury a observé que la tête de la Vierge aurait plus de grâce si les cheveux étaient relevés moins haut , défaut qui allonge trop le visage. Les draperies sont bien étudiées. Les compositions de cet artiste annoncent une méthode large. Le Jury , désirant encourager le talent de M. Palat , lui a décerné une médaille d'argent.

Médaille de
Bronze.

M. DAMASE DE FACIEU , professeur de dessin à Gaillac, Tête de Moïse inspirée , (modèle en plâtre.) Les traits ont de la fierté , mais ils sont petits. Le front est trop grand. Il y a dans les cheveux des souvenirs du Jupiter Olympien. C'est peut-être pour éviter le reproche de copier Michel-Ange , que l'artiste a relevé la barbe de Moïse ; mais cette position la fait paraître lourde.

Orphée ramenant Eurydice des enfers , (bas-relief en plâtre.) Cette composition plaît au premier coup d'œil ; elle sent la bonne école. Examinée attentivement , elle présente des défauts. La tête d'Orphée est plus large qu'une bosse entière ne le permettrait. L'ajustement des draperies de cette figure est placé de manière à l'empêcher de marcher. Eurydice supplie son époux de la regarder. Sa main gauche exprime bien le désir de ne pas quitter Orphée ; mais son corps présente peu de formes sous les draperies qui le couvrent. Le Jury a accordé à M. Damase de Facieu une médaille de bronze.

Un bas-relief de M. BEURNÉ , sculpteur-statuaire à Toulouse , représente Amphitrite se promenant sur les eaux dans un char en forme de coquille traîné par des dauphins. L'ar-

tiste a fait preuve , dans ce bas-relief , de sa facilité à tailler le marbre. Le Jury a regretté que tout , dans cette composition , soit fait de pratique.

M. NOUBEL , sculpteur , de Toulouse , a produit un buste du général Foy. Les traits sont ressemblans , et la manière dont cette partie de la tête est traitée , ne mérite que des éloges. M. Noubel a exposé aussi plusieurs ornemens d'architecture en terre cuite , qui peuvent être utilement employés dans les constructions et les décors. Le Jury a accordé à M. Noubel une mention honorable.

M. LANGE , restaurateur des antiques du Musée royal à Paris , a produit un buste en marbre blanc , qui représente la déesse du printemps. Le profil de cette tête est agréable. Cet artiste a décoré d'un bas-relief la face principale du monument sépulcral de l'architecte Bibent. La sculpture de ce cénotaphe prouve un talent facile et gracieux. Le Jury a principalement remarqué l'esquisse d'un autre ouvrage de M. Lange , érigé , par la reconnaissance , à la mémoire de Lucas , sculpteur , Toulousain , son compatriote. Cet ouvrage a été exécuté et placé dans l'église Saint-Jérôme de notre ville. Il mérita les éloges du Jury dans la dernière Exposition.

ARCHITECTURE.

M. LAFFON fils , architecte du département , a exposé un projet de restauration de l'église Saint-Etienne. Cet artiste a pris le chœur de cette métropole pour base du plan qu'il avait à exécuter. Dans ce projet , l'axe de la nouvelle nef

suit celui du chœur, et se prolonge jusqu'à la place publique, où l'architecte construit l'entrée principale. Deux portes, l'une à droite, l'autre à gauche de la première, sont également dans la direction des bas-côtés qui entourent le chœur. L'auteur propose la démolition du jubé, qu'il remplace par une grille. En diminuant l'enceinte du chœur jusqu'au premier pilier, il régularise les escaliers qui conduisent aux tribunes, les entrées latérales de l'église, ainsi que les chapelles et les portes voisines du chœur. L'orgue est placé sur la galerie formant le tambour de la porte principale, suivant l'usage établi dans la plupart des cathédrales. Cette entrée est couronnée par la statue de saint Étienne portant la palme du martyre. Dans le soubassement, on voit les statues des prélats qui ont contribué à la construction du chœur. La rose du centre est la même que celle qui existe sur le portail actuel. M. Laffon l'a conservée, en partie, pour la placer au-dessus de la porte principale. Sur la seconde galerie est un autre étage formant deux tours destinées à la sonnerie et à l'horloge. Un entablement couronne ces deux tours ; il est surmonté de frontons gothiques. Le Jury a pensé qu'il serait plus convenable que ces tours fussent terminées par une galerie en terrasse, avec un ajustement de trèfles. Le genre d'architecture adopté pour l'intérieur de la nef, ne diffère de celui du chœur que par les arcs doubleaux, les nervures des voûtes et les vitraux qui éclairent les bas-côtés. L'artiste a joint à cette composition, le dessin du pavé du sanctuaire nouvellement exécuté en marbre blanc et incarnat.

Ce projet de restauration et d'agrandissement de l'église Saint-Étienne, fait honneur au talent connu de M. Laffon, qui, dans ce grand ouvrage, a su s'astreindre au style gothique, en s'écartant du genre d'architecture que ses études ont dû lui rendre plus familier.

Le Jury a décerné à cet artiste une médaille d'argent (1).

M. BIBENT aîné, architecte à Toulouse, a présenté le projet d'un monument sépulcral pour le général Foy, qui a obtenu une récompense honorable dans un concours de la Capitale. L'aspect de cette composition offre le caractère antique ; elle rappelle le style de l'architecture de Pompeï que cet artiste a eu long-temps sous les yeux. Ce monument est formé d'une grande niche en hémicycle, couverte par une plate-bande, surmonté d'un fronton denticulaire. Cette niche renferme la statue du député. Un exèdre précède le tombeau placé sous le piédestal. Médaille d'Argent.

Le Jury, sans blâmer l'emploi de l'ordre dorique, eût néanmoins désiré, dans la corniche, des détails plus sévères, plus en harmonie avec le grandiose de ce projet, qui fait honneur au talent de l'artiste. Le Jury a également pensé que les arêtes du monument ne devraient pas se confondre avec le mur intérieur de l'exèdre. Un avant-corps eût paru plus convenable.

Plans de Pompeï. Parmi tous les monumens offerts à la curiosité des voyageurs, il n'en est pas de plus digne de l'admiration des artistes, que cette ville célèbre long-temps ensevelie sous ses ruines, et qui a été mise au jour par des travaux immenses. L'auteur de ces plans précieux pour les archéologues, aurait pu répandre un intérêt particulier dans son ouvrage, en donnant, comme le célèbre Mazois, des élévations, des coupes et des détails de construction qui en auraient augmenté l'utilité. On doit lui savoir gré d'avoir mis sous nos yeux une partie des richesses que renferme cette mine féconde d'antiquités. M. Bibent mérite des éloges pour

(1) M. Laffon a été étranger à la délibération du Jury qui l'a concerné.

les travaux longs et pénibles auxquels il s'est livré ; ils doivent avoir exigé de sa part de nombreux sacrifices.

Cet artiste a produit un joli monument sépulcral , élevé à la mémoire de son père. Cet ouvrage est orné d'un bas-relief sculpté par M. Lange.

Le Jury a décerné à M. Bibent une médaille d'argent.

Médaille
Bronze.

de M. Adolphe JACOBY, élève de l'Ecole des Arts de Toulouse , a exposé un projet de fontaine pour la place Riquet , une vue de la salle des antiques de l'Ecole des Arts , une porte pour un jardin des plantes , une étude au lavis de l'entablement du forum Nerva. Ces ouvrages , qui annoncent les plus heureuses dispositions , font présager que ce jeune artiste parcourra avec distinction la carrière des arts.

Le Jury a accordé à M. Jacoby une médaille de bronze.

Mention hono-
rable.

M. BONNAL , architecte à Toulouse , a présenté un projet de fontaine pour la place Bourbon. Ce monument , de forme circulaire , se compose d'un grand bassin , dans lequel s'élève un soubassement décoré de bas-reliefs , et couronné par une frise ornée de mascarons et de palmettes. Au-dessus est un second bassin interrompu par des socles surmontés de quatre statues représentant des fleuves. Tout est dominé par un piédestal qui supporte une statue colossale , et hors de proportion avec les autres figures. Ce dessin a de la grâce dans son ensemble , mais il présente des effets impossibles dans la chute des eaux qui coulent des mascarons.

Le même artiste a fourni une étude de la colonne Trajane , avec ses détails , ainsi que deux cadres représentant des peintures arabesques à l'aquarelle. Le Jury a remarqué dans ces arabesques une pureté de dessin qui n'existe pas dans le plan de la colonne Trajane. M. Bonnal est élève de notre Ecole des Arts , et il a fait preuve , dans cette Exposition , d'un talent qui mérite des encouragemens.

Le Jury lui a accordé une mention honorable.

M. ESPINASSE, tailleur de Pierre à Toulouse, a produit le plan d'un escalier. Le Jury a donné des éloges à l'auteur de ce modèle. On reconnaît dans l'épure de ce travail des connaissances en stéréotomie, peu familières aux ouvriers qui exercent cet art à Toulouse, malgré la facilité qu'ils ont d'acquérir gratuitement des lumières dans les cours publics.

Le Jury doit des éloges à un grand dessin au trait exécuté par M. DORVAL, qui représente deux griffons soutenant les armes de la ville de Toulouse. L'écusson est entouré de lauriers, le fond est orné de rinceaux; il a été composé pour servir de modèle à la restauration des balcons du Capitole. Ce projet, plein de goût, est de M. Raynaud, architecte, professeur à l'École des Arts, auteur des beaux candelabres-fontaines qui décorent la place de l'hôtel-de-ville, dont le modèle a été réduit, sculpté et exposé par M. Dorval.

Il a été présenté par différens architectes, des projets de fontaine pour la place Saint-Etienne. L'examen de ces ouvrages, appartenant à un concours spécial, le Jury d'exposition n'a pas eu à statuer sur leur mérite.

Les limites de ce rapport ne permettent pas de rendre compte de plusieurs autres productions que le public a vues avec intérêt dans ce concours. Les plus importantes ont fixé l'attention du Jury chargé de la distribution des récompenses; mais on aurait tort de considérer les autres comme dépourvues de mérite. Le silence du Jury ne saurait faire augurer défavorablement du talent de quelques artistes qui n'ont pas encore égalé leurs rivaux. Il est flatteur de songer que la plupart des athlètes qui se sont présentés dans la lice, ont

(48)

embrassé une bonne route , et l'on ne doit pas désespérer de l'avenir , lorsqu'on ne s'écarte pas des véritables principes de l'art.

ROUCOULE, *Secrétaire du Jury, Rapporteur
de la section des Beaux-Arts.*

DÉLIBÉRÉ en assemblée générale , Toulouse , le 7 Août
1829.

LE MARQUIS DE CASTELLANE ,
Président du Jury.

SECTION

D'INDUSTRIE.

Après deux ans d'intervalle, l'industrie méridionale a été conviée à présenter une seconde fois le résultat de ses travaux.

L'administration avait fait un appel non-seulement aux artistes et aux industriels de Toulouse et des environs, mais encore à ceux de toute la France : heureuse idée qui a permis à chaque fabricant de comparer ses produits avec ceux des ateliers les plus renommés, et de faire des essais pour parvenir en même temps à ce degré de perfection et à cette modicité de prix qui seuls assurent aujourd'hui la prospérité et la splendeur des établissemens industriels.

Pendant toute la durée de l'Exposition, les membres des diverses commissions de cette section du Jury, se sont occupés, sans relâche, des essais comparatifs et de l'examen des produits dont la connaissance leur était attribuée.

Dans le classement par chapitre et par section de ces divers produits, on a placé constamment les matières premières avant les produits fabriqués, et parmi ces derniers on a commencé toujours par ceux qui étaient destinés à recevoir des opérations ultérieures, réservant pour la fin de chaque chapitre ceux des produits qui exigent le travail le plus compliqué.

Afin d'avoir pour les Expositions suivantes un point de départ et des objets de comparaison, le Jury a cru convenable de faire précéder chacun des chapitres, des sections, et même des produits en particulier, de tous les détails statistiques qu'il a pu se procurer ; il a jugé nécessaire d'y joindre

quelques considérations générales tant sur l'importance des diverses fabrications , que sur les moyens de prospérité dont elles sont susceptibles , ou les causes de décadence dont elles peuvent être menacées. Puissent le commerce et l'industrie de nos contrées trouver dans ces travaux un gage de l'active sollicitude avec laquelle le Jury a rempli le mandat qui lui avait été confié !

CHAPITRE I.^{er}

Laines.

SECTION 1.^{re}

Amélioration des Laines.

PENDANT que la France faisait des efforts pour s'affranchir du tribut qu'elle payait à l'Espagne pour les laines fines , une révolution se préparait dans cette branche de commerce , et menaçait de rendre nuls tous les sacrifices des agriculteurs.

La Saxe , qui , comme nous , avait extrait des mérinos d'Espagne , était parvenue à donner à ses laines un degré de finesse qui se rencontre rarement dans les mérinos espagnols , et ces laines , versées dans le commerce , avaient avili le prix

de celles de nos bêtes fines, originaires de la péninsule; aussi, à peine les premiers pas vers l'amélioration de nos laines étaient-ils faits, que les propriétaires de mérinos ont dû se livrer à de nouvelles tentatives pour rendre leurs produits égaux en finesse à ceux des laines électorales.

Pour que le succès couronnât ces tentatives, il fallait qu'elles fussent faites par des propriétaires possesseurs de troupeaux nombreux, et attentifs à donner constamment les beliers les plus fins aux brebis les plus fines.

C'est ce qui a été pratiqué dans l'établissement de Naz, dont les laines parurent avec un si grand avantage à notre Exposition de 1827.

M. CLAUZEL, de Mirepoix (Ariège), désireux d'obtenir le même résultat, a suivi le même moyen que les propriétaires de Naz, et pour arriver promptement à son but, il a choisi, dans ce même établissement de Naz, un noyau de bêtes superfines, qu'il a placé au milieu de son troupeau de Capitaine.

Médaille d'Or.

Les succès qu'il a obtenus ne peuvent être mis en doute : les beliers de son troupeau ont soutenu, cette année, la concurrence avec ceux que l'établissement de Naz a fait mettre en vente dans notre ville.

Une pièce de drap, fabriquée par M. Cunin-Gridaine, avec les laines du troupeau de Capitaine, et qui a été présentée, prouve que ces laines peuvent suffire aux exigences de notre industrie.

Enfin, les toisons qui ont été soumises, par M. Clausel, à l'examen du Jury, font concevoir l'espérance que les propriétaires de mérinos, dans le midi, seront dispensés de faire venir des beliers de l'établissement Naz, pour ajouter un degré de finesse à leur laine. M. Clausel avait obtenu, en 1827, une médaille

d'argent. Le Jury se trouve heureux de pouvoir lui décerner cette année une médaille d'or.

Médaille d'Argent.

M. ARNAUD, de Mirepoix (Ariège), a fait parvenir aussi des toisons d'une finesse peu commune ; comme M. Clausel, il a puisé dans l'établissement de Naz ; son noyau d'amélioration a été moins considérable que celui de M. Clausel : les laines qu'il a présentées prouvent que les produits qu'il en obtint ne dégénèrent pas, et que dans peu de temps son établissement sera d'une grande ressource pour nos contrées. Une médaille d'argent lui a été accordée.

Médaille de Bronze.

D'autres laines ont été aussi exposées. Celles de M. DESSERRES, de Lézignan (département de l'Aude), sans être aussi belles que celles de MM. Clausel et Arnaud, sont pourtant remarquables, et lui ont mérité une médaille de bronze.

Qu'il nous soit permis de rappeler aux propriétaires de mérinos, que parmi les importations de bêtes espagnoles que nous avons vues se multiplier il y a vingt ans, plusieurs n'étaient pas d'une grande finesse, et que ce n'est que par un soin constant à se procurer des beliers superfins, qu'ils pourront parvenir à placer avantageusement leurs laines dans le commerce.

SECTION 2.

Filature de Laines.

À mesure que les arts se perfectionnent, ils se subdivisent, et leurs branches principales forment autant de professions indépendantes ; de cette division du travail résulte une plus grande économie, plus de régularité et d'uniformité dans les

produits ; ainsi le filage de la laine , exécuté d'abord par les manufacturiers qui l'employaient pour fabriquer leurs étoffes , commence à devenir une industrie qu'on exploite dans des établissemens séparés.

La mécanique a eu à vaincre de grandes difficultés pour opérer avantageusement le filage de la laine peignée. Dès 1811 , il existait des machines pour exécuter cette opération ; mais ce n'est que de 1819 que date la perfection à laquelle on est parvenu.

Malgré les résultats avantageux qui ont été obtenus dans le nord de la France , il n'existait dans le midi aucun établissement où l'on filât à la mécanique la laine peignée. Presque toute la laine qui était consommée à Toulouse , ou dans les environs , était grossièrement filée à la main dans les vallées des Pyrénées.

M. Gabriel LAHORE , rue des Amidonniers à Toulouse , ^{Médaille de Bronze.} vient d'établir un assortiment pour laine peignée , pouvant filer par jour de trente à trente-cinq livres de laine fine mérinos , ou quarante-cinq à cinquante livres de laine ordinaire. Il a présenté à l'Exposition divers échantillons filés à un fil , ou filés doubles à quatre ou cinq bouts , d'une finesse rare et d'une parfaite égalité. Le Jury fait des vœux pour que cet établissement prospère dans nos contrées , où il peut produire les plus grands résultats , surtout si les propriétaires de troupeaux cherchaient à acclimater , dans le midi , les moutons anglais si heureusement importés en France , et dont la laine lisse est la véritable laine de peigne.

Alors on pourrait se livrer à la fabrication des étoffes razes , telles que les poils de chèvre , les popelines , les tissus-mérinos que les villes du nord , et Rheims en particulier , exploitent presque exclusivement ; car puisque Sedan , Elbeuf et Louviers , se livrent à la fabrication des draps croisés ,

cuirslaines , etc. qui faisaient fleurir les fabriques du midi , pourquoi ne chercherions-nous pas à notre tour à entrer en concurrence pour les étoffes que les départemens septentrionaux étaient en possession de nous fournir ?

Le Jury , désirant encourager la fabrication naissante de M. Lahore , lui a décerné une médaille de bronze.

SECTION 3.

Draperie.

LA fabrication des draps est , sans contredit , la branche d'industrie qui , depuis la restauration , a fait le plus de progrès dans le midi de la France. Dès 1819 , le Jury de l'Exposition de Paris déclara que les départemens de l'Aude , de l'Hérault , du Tarn et de l'Ariège , possédaient des fabriques de draps , dont les produits avaient un tel degré de perfection , qu'ils surpassaient les plus belles draperies qui faisaient , il n'y a pas quarante années , la réputation d'Abbeville , de Louviers et de Sedan ; aussi l'Exposition des draps du midi , dans les galeries du Louvre , en 1827 , étonna beaucoup les observateurs habitués à concentrer leur admiration sur le nord.

S'il est constant que les fabriques des départemens septentrionaux se maintiennent à la tête de la draperie par la masse de leurs produits , le fini et la perfection des tissus , il est également juste de reconnaître que les établissemens du midi ont fait de grands efforts pour s'en approcher , et que ces efforts ont presque toujours été couronnés de succès. Les draps croisés forts , dits cuirslaines , les draps légers , lisses ou croisés , appelés *zéphirs* ou *amazones* , ont offert à la consommation un nouvel attrait et un nouvel aliment. Cette draperie légère , que le nord cherche aujourd'hui à nous

enlever , est principalement recherchée pour l'exportation ; elle compose la majeure partie de nos expéditions dans le levant , où elles ont à soutenir la concurrence de l'industrie britannique. En effet , les Anglais , profitant de la suspension de notre commerce maritime durant les dernières guerres , nous avaient entièrement supplantés dans ces contrées pour la fourniture des étoffes de laines ; mais les fabricans du midi sont rentrés dans la lutte , et il est permis d'espérer que leurs produits seront préférés ; car la draperie anglaise n'a qu'un éclat passager , tandis que la nôtre joint à l'éclat la force et la durée.

Les principales villes du midi qui s'adonnent spécialement à la fabrication des draps , se trouvent placées dans un rayon dont Toulouse est le centre , et l'on avait lieu d'espérer que leurs produits figureraient à notre Exposition. Déjà , en 1827 , le Jury avait témoigné ses regrets de ce que la plupart de ces villes n'avaient point répondu à l'appel qui leur avait été fait. Il est vrai que cette année un plus grand nombre de fabricans ont concouru à l'Exposition ; néanmoins , on cherche vainement les productions de Limoux , Lavelanet , Carcassonne , Chalabre , Lodève , etc. Six fabricans seulement ont envoyé des objets de draperie.

MM. CUNIN-GRIDAINE et BERNARD , de Sédan (Ardennes) , Eleg.
ont exposé une pièce de drap noir , exécutée entièrement avec les laines du treuveau de Capitaine. La fabrication de ce drap est parfaite ; toutes les opérations de la manipulation en sont bien exécutées ; la matière en est belle et bien choisie ; la seule observation dont il paraîtrait susceptible , serait l'élévation du prix qui le met hors de la portée du plus grand nombre de consommateurs.

Les travaux de ces estimables fabricans sont d'autant plus dignes d'éloges , qu'ils s'efforcent à démontrer la bonne qua-

lité des laines françaises ; et ce qui leur donne surtout des droits à la reconnaissance des habitans du midi , c'est que le bel échantillon qu'ils ont envoyé à l'Exposition de Toulouse , prouve , de la manière la plus incontestable , que les laines mérinos de nos contrées peuvent remplacer celles de la Saxe pour la fabrication des draps les plus fins. L'étendue et la beauté de cette fabrique , dont tous les mécanismes sont mis en mouvement par des machines à vapeurs , placent MM. Cunin-Gridaine et Bernard au rang des premiers manufacturiers de la France. Ils occupent plus de quatorze cents ouvriers , et leur mérite a été récompensé par des médailles et rappel de médailles d'or aux Expositions générales de l'industrie française à Paris. Ce sont des titres honorables que le Jury de Toulouse se trouve heureux de pouvoir rappeler , et auxquels il lui serait impossible de rien ajouter.

Rappel de Médaille d'Argent.

MM. ARMINGAUD et MINGAUD , de Riols (Hérault) , ont présenté quatre pièces de drap , noir , blanc de lait , gros bleu et bleu de roi. Le Jury a remarqué que dans la fabrication des deux pièces de drap bleu , ces exposans avaient parfaitement observé l'avantage qui résulte de l'emploi d'une matière première dont les qualités homogènes donnent un résultat avantageux pour la durée et la solidité du tissu ; que les opérations du foulage avaient été bien faites , et que le lainage fait ressortir la beauté de cette matière première , sans porter préjudice au feutre.

Enfin , les deux pièces , blanc de lait et noir , sont bien confectionnées et bien soutenues , et , sous tous les rapports , ces draps conviennent bien à la consommation. Cette fabrique occupe deux cent vingt ouvriers tant au dehors qu'au dedans des ateliers ; elle produit annuellement dix-huit cents pièces de draps ; on y confectionne , en outre , pour le compte de divers fabricans , la filature d'environ trente mille livres de

laines , et le lainage et le tondage de douze cents pièces de draps. Ainsi, MM. Armingaud et Mingaud se montrent de plus en plus dignes de la médaille d'argent qui leur fut décernée à Toulouse en 1827 , et le Jury désire que leurs progrès les mettent à même de leur accorder , à la prochaine Exposition , une récompense d'un ordre supérieur.

La ville de Castres , dont les progrès dans la fabrication ont été si rapides depuis quelques années , n'a fourni qu'un seul exposant ; mais l'industrie de cette ville est dignement représentée par MM. Paul BATUT et LAVAL. Médaille d'Argent.

Dans l'Exposition très-variée de ces fabricans , on a remarqué des draps beiges et capucins d'une bonne exécution , des espagnolettes extrafines , des castorines , des draps cachemires et dauphins , qui donnent une idée très-avantageuse de leur fabrication. Le prix de quelques-uns des articles est très-moderé. Le Jury leur a décerné une médaille d'argent.

M. MIQUEL , de Riols (Hérault) , a présenté cinq pièces de drap , noir et bleu. Cette fabrique fait chaque jour de nouveaux progrès , et l'on remarque une amélioration sensible sur les produits fabriqués pendant les années précédentes. Médaille de Bronze.

La teinture et le genre de fabrication sont absolument les mêmes que ceux des autres fabricans de la même ville. Les prix des divers objets qu'il a exposés , sont dans une juste proportion avec la qualité.

Cette fabrique emploie environ soixante-dix ouvriers tant au dehors qu'au dedans , et livre annuellement à la consommation neuf cents pièces de drap. Le Jury a décerné à M. Miquel une médaille de bronze.

M. FERRET , aussi fabricant de la même ville , a présenté quatre pièces de drap bleu et noir , d'une fabrication régulière. Le Jury a remarqué surtout un drap mérinos , coté Médaille de Bronze.

seulement 9 fr. 50 c., et monté sur deux mille huit cents fils, ainsi que celui coté 7 fr. 50 c., monté sur deux mille quatre cents fils. De pareils produits, qui réunissent à la fois la solidité et des prix aussi modérés, conviennent parfaitement à la consommation, et méritent d'autant plus d'être encouragés, qu'ils sont le résultat des travaux d'un brave qui, après avoir conquis sur les champs de bataille l'étoile de l'honneur, a su profiter des loisirs de la paix pour servir encore sa patrie. Le Jury a décerné une médaille de bronze à M. Ferret.

Mention honorable.

M. DASTIS, de Lavelanet (Ariège), a présenté quatre pièces de drap cuirs-laines, café au lait, vert-monstre, vert d'eau et maringo. Les trois premiers articles présentent une bonne fabrication. Le dernier est moins soigné, et le tissu est un peu lâche, quoique formé d'une matière assez bonne. Les prix en ont paru généralement un peu trop élevés. Néanmoins, l'ensemble de cette exposition est satisfaisant, et le Jury s'empresse de décerner à M. Dastis une mention honorable, persuadé que, dans un prochain concours, ce fabricant s'élèvera au rang que doivent lui assurer ses efforts et sa persévérance.

SECTION 4.

Bonneterie de Laine.

Médaille d'Argent.

M. MAUREL, à la Roque-d'Olmes (Ariège), a exposé douze bonnets de diverses qualités et de diverses couleurs, et quelques articles de bonneterie orientale.

La fabrique de M. Maurel est établie dans le département de l'Ariège, c'est-à-dire, au centre d'une grande consomma-

tion; car, soit par l'effet d'une antique habitude, soit par suite de leurs fréquentes relations avec l'Espagne, et notamment avec la Catalogne, les montagnards des Pyrénées n'emploient presque exclusivement à leur coiffure que des bonnets de laine écarlate ou couleur de capucin.

La laine et les matières premières, mises en œuvre dans cette fabrique, sont presque toutes indigènes; on y confectionne annuellement environ quatre mille douzaines de bonnets de diverses qualités, en blanc, écarlate, capucin, violet, etc., au prix de 14 à 28 fr. la douzaine, à l'exception, toutefois, des écarlates, dont le prix s'élève en raison de la qualité.

Les bonnets doubles sont faits au métier; les simples sont uniquement tricotés à l'aiguille, et puis livrés au foulage.

La fabrique de M. Maurel occupe de trois à quatre cents ouvriers, tant au dedans qu'au dehors des ateliers; car la main-d'œuvre est si considérable dans ce genre de fabrication, qu'elle entre, à elle seule, à peu près pour les deux tiers de la valeur totale de la marchandise. Il est à remarquer qu'à l'exception du tricotage des bonnets, qui est fait dans les campagnes par des femmes ou des enfans, toutes les opérations s'exécutent dans l'établissement même qui renferme l'atelier de cardage et de filage à la mécanique, la teinturerie, le foulon, et toutes les autres machines nécessaires aux préparations que la laine doit recevoir pour ce genre de fabrication.

Depuis peu de temps, M. Maurel a joint à la bonneterie ordinaire la confection des *gasquets* ou bonnets de Tunis, plus vulgairement connus sous le nom de *bonnets grecs*, sorte de calottes ordinairement rouges, en laine drapée, que les peuples d'Orient portent pour coiffure habituelle. On ne compte en France que huit ou dix établissemens de ce genre, où l'on confectionne de vingt-cinq mille à trente-cinq mille douzaines de bonnets fins, et au moins autant de bonnets communs;

si, comme on a lieu de l'espérer, des relations nouvelles parviennent à s'établir, et que les circonstances pour l'écoulement des produits deviennent favorables, M. Maurel pourra donner de l'extension à cette nouvelle branche d'industrie, et, par conséquent, faire un emploi plus considérable de laines indigènes, et occuper encore un plus grand nombre d'ouvriers.

Ces divers produits, qui, à l'exception des bonnets orientaux qu'il ne confectionnait pas alors, ont valu à M. Maurel une médaille de bronze à l'Exposition du Louvre en 1827, ont été examinés avec le plus vif intérêt par le Jury, qui a décerné une médaille d'argent à cet estimable fabricant.

CHAPITRE II.

Soie & Filoselle.

SECTION 1.^{re}

Soie.

Sous Louis XIV, l'on vit la Provence, le Languedoc et tout le littoral de la Méditerranée se peupler de mûriers, et l'éducation des vers à soie verser des trésors, et faire surgir des fortunes colossales jusque sur les âpres rochers des Cévennes; la révolution, qui, dans ses momens de fureur, frappait indistinctement sur toutes les branches de prospérités nationales, comme sur toutes les existences sociales, n'épargna

pas l'éducation des vers à soie. Les mûriers furent arrachés , les ateliers abandonnés , les manufactures anéanties ; enfin , quelques encouragemens furent donnés , et quelques germes de prospérité se développèrent avec le retour de l'ordre et de la tranquillité ; mais ce n'est que depuis la restauration que le commerce de la soie semble se relever un peu. Cependant combien nos ressources nationales sont encore loin de suffire aux besoins de nos manufactures ! En effet , si l'on consulte les registres des douanes , on voit que l'importation des cocons , bourres , soies grèges et moulinées , s'élève annuellement à près de 40,000,000 de fr. C'est donc un des plus intéressans objets d'économie rurale , un des plus utiles débouchés dans l'industrie manufacturière , vers lequel devraient se diriger les recherches de nos agriculteurs. Quel pays , en effet , offre plus de ressources pour cette brillante industrie , que les environs de Toulouse , favorisés d'un climat magnifique et d'un terrain d'une fécondité admirable ? Mais , il faut l'avouer , des opinions erronées , d'antiques préjugés et des débris de vieilles habitudes contre lesquels l'industrie trébuche à chaque pas , voilà l'unique cause de cette espèce de déficit que nous devrions nous hâter de faire disparaître. Agriculteurs du midi , des profits certains sont attachés à cette branche de production que favorise la douceur de notre climat , et dont une fabrication long-temps florissante aide et protège le développement ; en vous livrant donc à l'éducation des vers à soie , vous verrez s'accroître votre fortune , en même temps que vous acquerez des droits à la reconnaissance publique !

Le Jury de Toulouse avait déjà témoigné , en 1827 , ses regrets de ce qu'on n'avait présenté à l'Exposition aucun échantillon de soie grège ; cette année un seul concurrent s'est présenté.

M.^{me} Théodore FOURNET , rue Montaudran , n.° 27 , à Tou-
 louse , a présenté des cocons et des paquets de soie. Quel-
 Mention hono-
 rable.

ques écheveaux sont filés à cinq bouts, d'autres le sont seulement à trois bouts. Les fils qui enveloppent les cocons présentent une belle longueur, puisque, d'après les expériences qui ont été faites, plusieurs ont jusqu'à quatre cent quatre-vingt-treize mètres de développement, ou environ quatre cent vingt aunes. Des fils filés à cinq bouts ayant cinquante centimètres de longueur, ont supporté 0 kilog. 0455, ou une once et demie sans se rompre; ils n'ont rompu qu'à deux onces. Malheureusement ces produits ne sont pas dus à un établissement considérable; cependant le Jury, désirant favoriser le développement de cette précieuse branche d'industrie, a décerné une mention honorable à M.^{me} Théodore Fournet.

SECTION 2.

Filoselle.

L'ÉTOFFE connue, dans le midi, sous le nom de *filoselle* ou *burats*, forme le vêtement ordinaire des femmes de la classe peu aisée; ce tissu, dont la chaîne est en *filoselle* et la trame en laine, est l'objet d'un commerce très-considérable.

Médaille
Bronze.

de M. NOZIÈRES, fabricant à Castres (Tarn), en a envoyé diverses pièces rouges, bleues, vertes et grises, parfaitement fabriquées, et seulement un peu trop chargées de matière. Cette abondance est loin de nuire à la durée et à la solidité, mais elle a nécessité le prix un peu élevé auquel ces divers objets ont été cotés; néanmoins, l'excellente exécution de ces étoffes, et leur aspect satisfaisant, ont mérité à M. Nozières une médaille de bronze.

CHAPITRE III.

Lin & Chanvre.

LE linge de fil n'a pas fait , sous le rapport du bon marché , les mêmes progrès que les tissus de coton. Ce retard est dû à des causes particulières, telles que la cherté du chanvre et du lin ; la difficulté de les filer au métier dans les numéros élevés, et celle de les tisser mécaniquement. On fabrique peu de toile fine dans le midi , et presque toute celle qui s'y consomme , provient des départemens du nord. Il n'existe point parmi nous de filature à la mécanique , même pour les bas numéros qui fournissent à la plus grande consommation , et le fil n'est généralement filé qu'à la main ou au rouet. Il est probable qu'une filature réussirait très-bien dans nos contrées par suite de la facilité qu'on aurait à se procurer les matières premières que peuvent fournir abondamment les départemens du Gers , des Basses et des Hautes-Pyrénées.

SECTION 4.^{re}

Toiles.

MM. BERARD et LEFEBVRE , fabricans au Mans , ont exposé Eloge.
des toiles , depuis 1 fr. 50 c. jusqu'à 17 fr. l'aune , remarquables par leur belle exécution et la réunion d'une grande

force à une extrême souplesse. Le bon marché de quelques-uns de ces articles est d'autant plus digne d'éloges, que dans beaucoup de pays, en Espagne par exemple, les toiles de Bavière et de Hollande supplantent, presque partout, les toiles de France, parce que les étrangers ont trouvé le moyen de pouvoir livrer leurs produits à des prix beaucoup plus modérés que les nôtres.

SECTION 2.

Linge de Table.

LA France a été jusqu'à ce jour tributaire de la Hollande et de la Saxe, pour le linge damassé dont la fabrication nous était entièrement inconnue. En 1819 parut le premier service damassé en fil de lin, fabriqué en France; il avait été commandé par Sa Majesté Charles X, alors Monsieur, et représentait le songe de Henri IV. Depuis cette époque, les procédés de fabrication ayant été améliorés par l'application du métier à la Jacquart, et les prix de la main-d'œuvre ayant diminué, les services de linge damassé ont baissé de valeur, de manière à être un peu plus à la portée des consommateurs.

Ainsi, la fabrication du linge de table damassé est définitivement acquise à la France; elle devient une des branches de son industrie, et ses fabriques sont arrivées à un tel degré de qualité et de perfection, qu'elle n'a plus à redouter aucune supériorité étrangère.

Eloge. M. BRICAILLE, fabricant à Saint-Quentin, a fait parvenir deux serviettes, l'une écrue et l'autre blanche, semblables, pour le dessin et la qualité, à un service exécuté pour

S. A. R. Madame, duchesse de Berri , ainsi qu'une autre serviette avec un dessin de rose et grappes de raisin , et une autre à étoiles et feuilles de vignes , toutes exécutées avec du lin de France.

Ces divers produits , véritables chefs-d'œuvre de délicatesse et d'exécution , ont excité l'admiration de tous ceux qui les ont examinés ; les détails les plus minutieux des armes de France et des Deux-Siciles , ont été rendus avec la plus scrupuleuse exactitude. Les perles de la couronne , le bourrelet , l'intérieur et tous les détails , s'y distinguent à merveille ; enfin , la perfection de ce superbe service démontre évidemment qu'à l'avenir la maison du Roi n'aura plus besoin d'emprunter le secours d'une main étrangère , pour exécuter les armes et la couronne de France.

La commande qui lui a été faite par S. A. R. Madame, duchesse de Berri , est la récompense la plus flatteuse , comme la plus honorable que pût obtenir M. Bricaille ; mais le Jury ne saurait trop lui témoigner toute sa reconnaissance de ce qu'il a bien voulu embellir l'Exposition de Toulouse des magnifiques échantillons sortis de ses ateliers.

Plusieurs tisserands de la ville ou des environs ont envoyé du linge de table à l'Exposition : voici les distinctions qui leur sont accordées.

M. VIGNEAUX , à la Pâte-d'Oie , à Toulouse , une mention honorable pour des serviettes damassées fleuries et à damier. Mention honorable.

M. BASTIÉ , rue de la Colombette , n.º 3 , avait déjà obtenu une mention honorable en 1827 ; il s'en montre toujours digne. Mention honorable.

Ont mérité d'être cités dans le rapport pour divers échantillons de linge de table ,

M. GUILHAUT , tisserand à Palamini (Haute-Garonne.) Citation.

Citation. M. DAUCH, rue Montaudran, à Toulouse.

Citation. M. MORAN, dit LANGUEDOC, rue Tripière, n.° 51, à Toulouse.

CHAPITRE IV.

Coton.

SECTION 4.^{re}

Filature.

AUCUN produit végétal ne peut être comparé au coton, sous le rapport de son immense utilité; car il est aujourd'hui la base principale du vêtement des deux sexes, et son exploitation ou sa fabrication donnent lieu aux transactions commerciales de l'ordre le plus élevé.

La filature de coton semblait depuis long-temps n'avoir plus de progrès à faire, et cependant chaque année voit éclore quelque nouveau perfectionnement; aussi aucun art industriel ne demande peut-être autant de soins, d'application et de sacrifices de la part des fabricans, pour être constamment au courant des procédés nouveaux, et soutenir une active concurrence.

Le mauvais succès de la grande filature de coton établie à Toulouse en 1791, a presque anéanti parmi nous ce genre d'industrie, qui pourrait être néanmoins dans l'état le plus florissant, puisque le fleuve qui baigne nos murs offre une immense puissance mécanique qu'on pourrait facilement utiliser pour le mouvement des diverses machines d'une fila-

ture, tandis que, dans le nord, on n'emploie généralement que des machines à vapeur, dont l'entretien entraîne des dépenses considérables.

La chute de cet établissement inspire d'autant plus de regrets, qu'il ne fallait, pour lui conserver le premier rang qu'il occupait alors, qu'un artiste capable de suivre les perfectionnemens qui ont été successivement introduits dans ce genre d'industrie.

Les deux établissemens qui existent encore à Toulouse, n'ont point une grande importance; mais dans les départemens voisins, il s'en est élevé de très-considérables, dont les produits figurent à l'Exposition.

MM. LOUP, COUSINS et MIALHE (Tarn), ont présenté divers échantillons de cotons filés, dans la belle filature qu'ils ont établie à Vabre. Médaille d'Argent.

Ces estimables fabricans n'ont pas été arrêtés par les nombreuses difficultés qu'ils avaient à vaincre; placés au milieu de montagnes presque inaccessibles, le haut prix du roulage était un des moindres inconvéniens qu'offrait le transport des machines; mais le désir de régénérer l'industrie de ces contrées, le tableau d'une population indigente qui demandait du travail et du pain, leur ont donné le courage de vaincre tous les obstacles.

Quelques-unes des machines de cette filature ont été confectionnées, à Paris, par M. Laborde, originaire de Toulouse, mécanicien distingué; les autres ont été construites sur les lieux, sous la direction de M. Durand, élève de l'Ecole de Châlons, qui a monté le tout avec un soin et une précision dignes d'éloges.

L'établissement peut fournir annuellement douze cents quintaux de coton filé. Il occupe cent vingt ouvrières, dont le salaire est plus que double de ce qu'il était autrefois. Son

influence se fait déjà sentir, d'une manière sensible, sur l'industrie de ces montagnes ; aussi, malgré la stagnation des affaires, l'arrondissement industriel de Vabre employait en 1825, pour la fabrication des cotolines, environ cinq mille six cents chaînes en fil de lin venant de la Normandie, et dont le prix moyen était de 30 francs : depuis la création de cette filature, les chaînes en coton ayant remplacé celles de fil, il en est résulté un double avantage ; d'abord, la différence du prix offre une économie de 50 p. %, et de plus, les fonds ne sortent plus du midi de la France.

Il en est de même pour les étoffes fabriquées à Castres, et connues sous le nom de *burats*, pour lesquelles le coton succède au fil de lin. Ce mélange de coton et de laine pourra introduire dans nos contrées méridionales un genre de fabrication qui leur est entièrement étranger : c'est celui des *circassiennes*, et autres étoffes d'été. Les établissemens de laine peignée, dans le genre de celui de M. Lahore, qui a été déjà mentionné dans ce rapport, hâteraient, en se multipliant, cette heureuse amélioration.

Du reste, la filature de ces cotons-chaîne faite au métier continue, ne laisse rien à désirer, et l'on peut en dire autant pour les autres échantillons qui ne sont filés, il est vrai, qu'à des numéros peu élevés, mais relatifs à la consommation du pays, qui n'en emploie pas de plus fins.

Le zèle et le désintéressement qu'apportent MM. Loup, Cousins et Mialhe, à l'amélioration de l'industrie de Vabre, soit en aidant les manufacturiers de leurs conseils, soit en propageant généralement tous les bons procédés de fabrication, mériteraient d'être signalés, lors même que l'importance de leur établissement et la perfection de leurs produits ne les rendraient pas dignes des plus honorables récompenses ; aussi, c'est avec le plus vif empressement que le Jury leur a décerné une médaille d'argent.

MM. CHAMBERT , FRESIÈRES et Comp.^e , à Montauban ^{Médaille de Bronze} (Tarn et Garonne) , ont fait parvenir un grand nombre d'échantillons de coton simples ou doubles , blanc , gris et bleu de diverses nuances : cet établissement date seulement de 1826 ; il est mis en mouvement par les eaux de l'Aveyron ; il occupe cinquante ouvriers des deux sexes , et renferme la carderie , la filature , le doublage et le dévidage , ainsi que la teinturerie.

On a profité de la puissance mécanique pour établir des machines propres à la préparation des sumacs pour le tannage des peaux , et jusqu'à des moulins pour le broiement des graines oléagineuses.

Les produits de tout genre que livre cette usine , s'élèvent annuellement à 120,000 francs. ,

Une médaille de bronze a été décernée à MM. Chambert , Fresières et Comp.^e , pour l'ensemble de leurs produits.

MM. SIMON et DALLAS , rue des Filatiers , à Toulouse , qui ont obtenu une médaille de bronze à l'Exposition de 1827 , ^{Rappel de Médaille de Bronze} ont présenté des cotons filés à divers numéros. Ces fabricans justifient toujours la bonne réputation dont leurs produits jouissent dans le commerce ; ils continuent à se montrer dignes de la distinction qu'ils ont précédemment obtenue , et que le Jury se plaît à rappeler.

SECTION 2.

Couvertures de Coton.

M. CHAPELON , rue Maison-Professe , à Toulouse , a pré- ^{Mention honorable.} senté une couverture en coton lisse blanche , une en bourre de coton grise , et une croisée de coton blanc ; ces produits se

recommandant par l'excellence de la matière première qui a été employée, et par une bonne fabrication. Une mention honorable est accordée à M. Chapelon.

SECTION 5.

Teinture.

UNE des plus belles acquisitions que l'art de la teinture ait fait en France vers la fin du dernier siècle, est celle de la magnifique couleur rouge qu'on extrait de la garance, et connue généralement sous le nom de rouge d'Andrinople.

Rappel
de Médaille d'Ar-
gent.

MM. MANUEL frères, qui excellent dans cette branche délicate de l'art, et l'exploitent toujours avec avantage concurremment avec Rouen, tiennent leurs procédés de la source même d'où leur père les apporta dans notre ville; mais ils ont su y ajouter ce que le perfectionnement de l'industrie française leur a offert d'utile. Ils varient aussi leurs produits, et outre les beaux rouges, ils font différentes nuances, notamment des violets recherchés dans les fabriques.

MM. Manuel frères ont reçu, en 1827, une médaille d'argent. Les divers échantillons qu'ils ont envoyés à l'Exposition, prouvent que cette distinction est toujours méritée.

CHAPITRE V.

Chapellerie.

SECTION 1.^{re}

Chapeaux de Centre.

DEPUIS un petit nombre d'années , la chapellerie a fait des progrès remarquables dans cette ville , quoique les fabricans aient de grands obstacles à vaincre pour lutter avec les fabricans du nord et de l'est de la France. En effet , chaque atelier de chapellerie ne compte qu'un petit nombre d'ouvriers , et une seule fabrique de Lyon ou de Bordeaux en occupe autant que toutes celles de Toulouse réunies.

Par suite de cet état de choses , les chefs de nos petites fabriques sont obligés de s'occuper du secrétage des peaux , du bain , de la teinture , et souvent même de l'appropriage. Quelques fabricans trouvent encore le temps d'arçonner et de fouler avec leurs ouvriers ; en sorte qu'ils sont obligés de s'adonner à une foule d'opérations qui exigent des connaissances variées ; aussi remarque-t-on , en général , de l'activité et de l'intelligence parmi ces fabricans.

Tous les articles de chapellerie sont confectionnés dans nos murs. Les chapeaux mi-poil , objet du commerce principal de chapellerie à Toulouse , y ont même acquis un degré de perfection qui permet de soutenir la concurrence avec les meil-

leures fabriques du royaume. Ce genre de produits s'écoule non-seulement dans les contrées voisines , mais encore jusque dans les départemens éloignés. Celui du Tarn nous fournit , pour la chapellerie grossière , des articles d'un prix tellement modique (75 centimes le chapeau) , qu'on a peine à concevoir la possibilité d'une semblable fabrication. Quant à la chapellerie fine , nous sommes encore tributaires de Paris et de Lyon ; car les fabriques de Toulouse sont insuffisantes pour fournir à sa consommation. Malheureusement de fâcheuses préventions contribuent à déprécier nos chapeaux fins , qui cependant , on ne saurait trop le répéter , peuvent rivaliser avec ceux des autres fabriques de la France.

Plusieurs fabricans ont exposé des chapeaux de diverses qualités : il est à regretter qu'ils ne se soient pas attachés à montrer leurs productions dans les qualités inférieures , où ils excellent en général.

Médaille d'Ar-
gent.

M. LOURDE , île de Tounis , n.° 2 , a fourni des chapeaux de tout genre : ceux dits imperméables sont susceptibles de bien résister à une forte pluie ; mais ce qui distingue surtout ce fabricant , ce sont les chapeaux fins : ils ont toute l'apparence et l'éclat de ceux des meilleures fabriques , et l'expérience a prouvé qu'ils en avaient aussi la qualité ; ils sont d'un beau noir , et cette couleur était encore bien conservée dans des chapeaux sortis de son atelier , et mis à l'usage depuis quatorze mois.

M. Lourde avait déjà fixé l'attention du Jury dans la précédente Exposition , à la suite de laquelle il obtint une médaille de bronze. Il a parfaitement répondu à la confiance qui lui avait été témoignée. Excellent ouvrier , passionné pour son état , il est sans cesse occupé des moyens de l'améliorer , et il se montre , sans contredit , le plus capable de fixer la fabrication des chapeaux fins dans le midi de la France. Il y a

donc lieu d'espérer que son établissement prendra une extension rapide à mesure que ses produits seront plus connus et mieux appréciés.

Le Jury a décerné à M. Lourde une médaille d'argent.

M. CLUZET, rue des Couteliers, n.º 10, a exposé trois chapeaux d'une bonne fabrication ; on a particulièrement remarqué le chapeau mi-poil qui ne laisse rien à désirer. Mention honorable.

Le Jury a décerné à cet ouvrier une mention honorable.

M. DALBOUY, rue du Taur, n.º 24, Citation.

M. CAMPISTRON, rue des Couteliers, ont mérité d'être cités pour leurs divers produits de chapellerie. Citation.

SECTION 2.

Chapeaux cirés.

M. POTROT, au vieux chemin de Tournefeuille, n.º 31, à Toulouse, fabrique des toiles cirées, des chapeaux cirés et des visières de gasquets. Il occupe quinze ouvriers, et son établissement existe depuis huit ans. Ses chapeaux sont du prix de 24 fr. à 36 fr. la douzaine ; les visières de 5 fr. 50 c. à 6 fr. aussi la douzaine. Mention honorable.

Son vernis est moelleux ; il se prête au ploiement et au frottement, sans se gercer ni s'érailler facilement ; en sorte que ses produits sont d'un bon prix ou d'un bon usage. Une mention honorable lui a été décernée.

CHAPITRE VI.

Cuir, Peaux & Maroquins.

IL y a à Toulouse cinq tanneries de cuir à la garouille , qui préparent environ huit mille peaux de bœufs , provenant , en partie , des boucheries du département de la Haute-Garonne. La quantité de tan qui s'y consomme , s'élève à douze mille quintaux , et provient des départemens de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

Trois fabricans de cuirs pour la sellerie , préparent environ huit cents peaux de bœufs ou vaches ; ils emploient , pour cette fabrication , l'écorce des branches de chêne , le sumac , l'alun , etc.

Les fabriques de maroquins , de veau maroquiné ou de peaux préparées pour gants et bretelles , sont au nombre de six ; on y fabrique de huit à dix mille douzaines de peaux de veau , chèvre ou mouton , dont la préparation se fait avec le sumac d'Italie , et le redon ou faux sumac que fournissent les départemens de l'Aude et du Lot.

Ces diverses fabriques produisent pour les
gros cuirs , 450,000 fr.

Pour les peaux de veaux , moutons et
maroquins , 250,000 fr.

En tout , pour une valeur de 700,000 fr.

Elles occupent toute l'année environ cent cinquante ouvriers.

SECTION 1^{re}

Tannerie.

CETTE industrie , que peu de personnes apprécient , est cependant fort intéressante par l'usage général et inévitable de ses produits.

Autrefois Toulouse n'avait que des établissemens insignifiants en ce genre ; aujourd'hui ses fabriques occupent un grand nombre d'ouvriers , assurent au commerce et à l'agriculture une vente facile de peaux brutes , et livrent à la consommation les matières fabriquées à des prix modérés.

M. FAURIE , faubourg Saint-Michel , à Toulouse , a exposé un côté de cuir fort pour semelles , dit cuir à la garouille , remarquable par sa belle couleur et son parfait tannage.

Mention honorable.

Le Jury lui a décerné une mention honorable.

SECTION 2.

Maroquins , Cuir pour sellerie et empeignes.

MM. SABATIER et BOUINEAU , établis à Toulouse depuis cinq à six ans , ont beaucoup perfectionné la fabrication des maroquins ; à la dernière Exposition , on distingua leurs produits , et ils obtinrent une médaille d'argent.

Rappel de Médaille d'Argent.

M. Sabatier dirige seul aujourd'hui cet établissement ; il occupe environ quinze ouvriers , et prépare de huit cents à mille douzaines de peaux ; il fait des envois considérables en Espagne et dans toute la France.

Le Jury se plaît à rendre justice à ce fabricant , qui se montre toujours digne de la distinction honorable qu'il obtint il y a deux ans.

Médaille d'Argent.

Ce n'est pas sans un vif intérêt que le Jury a examiné les produits présentés par MM. AMIEL frères , île de Tounis , n.º 64. Ces fabricans ont donné un grand développement à cette industrie , et ils préparent aujourd'hui toute espèce de cuirs. Leur belle fabrication leur a ouvert de grands débouchés. Ils occupent déjà quinze ouvriers , et très-incessamment ce nombre va être porté à trente.

Les cuirs noirs et roux pour la sellerie , sont aussi propres et aussi brillans que ceux qui sont envoyés de Paris , et ils obtiennent même quelquefois la préférence.

Les peaux de veau , de mouton maroquinées , sont appréciées jusque dans la Capitale , vers laquelle ils expédient presque tout ce qu'ils fabriquent en ce genre.

Ils préparent toutes les qualités de cuir employé à l'équipement des troupes , et ils sont chargés , dans ce moment , de fournir à six régimens : cet objet seul leur offre un débouché de dix mille peaux de veau.

Ils fabriquent encore des empignes , des tiges pour bottes , des peaux de veau et de mouton pour gants , bretelles , et partout on reconnaît des manufacturiers jaloux de bien faire.

MM. Amiel frères , dont la modestie vient encore rehausser le mérite , ont demandé que dans le cas où le Jury reconnaîtrait que leurs produits sont dignes de quelque distinction , on voulût bien l'accorder à M. BURDALLET leur chef d'atelier , auquel ils n'ont pas dédaigné de donner un intérêt dans leur fabrique.

Cet excellent ouvrier mérite , par son intelligence , ses connaissances et son assiduité au travail , la confiance que lui

accordent ses chefs, et le Jury lui a décerné une médaille d'argent à titre de récompense et d'encouragement.

M. FIEUX, fils aîné, rue Tripière, n.º 17, a exposé des cuirs noirs, blancs et razés employés par les selliers et bourreliers, des peaux blanches pour beaudriers, etc. etc. La bonne qualité de ces produits, et les prix modérés auxquels il les livre à la consommation, lui ont mérité une médaille de bronze. Médaille de Bronze.

M. G. BOUINEAU, qui ne travaille que depuis deux mois, Mention honorable,

M. OURY, connu depuis long-temps par sa bonne fabrication, ont mérité une mention honorable pour la belle couleur de leurs maroquins. Mention honorable.

M. Auguste SALVIAT, de Bazas, (Gironde), Citation.

M. J. A. SERIN, de Roquecourbe (Tarn), ont envoyé à notre Exposition, le premier, une peau de veau corroyée, et le second, des maroquins : ces deux fabricans ont été jugés dignes d'être cités honorablement. Citation.

SECTION 3.

Chaussure.

PLUSIEURS cordonniers ont présenté des bottes et des souliers à l'Exposition; le Jury a remarqué que ces divers objets étaient assez bien confectionnés; mais il croit devoir faire observer que les ouvriers devraient sacrifier un peu moins à l'œil, et s'attacher davantage à la solidité et à l'imperméabilité

auxquelles ils pourraient facilement parvenir, en employant de meilleures matières que celles qu'ils mettent ordinairement en œuvre ; ce genre d'industrie a beaucoup de progrès à faire, à Toulouse surtout, pour la diminution des prix, qui sont en général exorbitans comparativement à la qualité des produits.

Citation. M. BOSSEIS, rue de la Pomme, n.° 14, à Toulouse, a mérité d'être cité dans le rapport, pour des bottes à 16 francs, d'une exécution louable.

CHAPITRE VII.

Produits naturels du Règne minéral.

SECTION 1.^{re}

Marbres.

LE travail et le commerce des marbres prend chaque jour une nouvelle importance. L'usage s'en répand à tel point, que les comptoirs, les boutiques, les devantures de magasin, en sont décorés : on ne s'en sert même plus seulement pour la confection des objets de luxe ; on l'applique encore à divers usages d'utilité, tels que les tables à battre l'or, broyer les chocolats, les couleurs, ou les préparations pharmaceutiques ; pour corroyer le cuir, battre les cartes et le papier ; on en fait des coussinets massifs pour recevoir les axes des roues des moulins, et même, depuis quelques années, on le débite en

cylindres pour les apprêts des tissus. Ces divers emplois nouveaux du marbre, démontrent évidemment une plus grande aisance générale, et ont donné lieu à un accroissement considérable de consommation.

Il est facile de se faire une idée de cet accroissement, par la comparaison des quantités de marbres étrangers importés en 1818, 1819 et 1820, avec celles de 1824, 1825 et 1826.

L'importation moyenne, pendant chacune de ces trois premières années, n'a été que de trois millions six cent cinquante-un mille cent quatre-vingt-quinze kilog., tandis que le terme moyen des trois dernières a été de six millions deux cent vingt-sept mille cinq cent quarante kilog., c'est-à-dire, près du double. Cette importation, en 1827, s'est élevée jusqu'à sept millions sept cent vingt-deux mille neuf cent quatre-vingt-quatre kilog. On ne peut avoir encore des données exactes sur celle de 1828, mais il est probable qu'elle a été plus considérable encore: or, cette quantité en poids équivaut à deux mille huit cent soixante mètres cubes, ou environ quatre-vingt-quatre mille pieds cubes, qu'on peut évaluer à une somme de 4 à 5,000,000 de fr. que nous payons encore chaque année à l'étranger pour le commerce des marbres.

La France cependant est l'un des pays les plus riches en carrières de pierres polissables; il est peu de localités qui n'en produisent; néanmoins, c'est dans le midi, et surtout dans les départemens des Pyrénées, que se trouvent les qualités les plus recherchées, aussi riches en couleurs que les marbres d'Espagne, d'Italie ou de Sicile. Cependant tel est l'effet de la prévention pour tout ce qui est étranger, que, dans le commerce, on est obligé de vendre, comme des marbres d'Italie, diverses espèces de marbres, notamment ceux qu'on appelle *griottes*, exploités dans nos départemens méridionaux, où les marbriers Italiens viennent s'en approvisionner,

pour les travailler ensuite , et les vendre comme marbres d'Italie.

Mais si la plupart des départemens de France partagent avec nous l'avantage de posséder des marbres de couleur , ce n'est que dans ceux de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées qu'on trouve , du moins en grande quantité , le marbre blanc statuaire. La plus riche de ces carrières est celle de Saint-Béat , qui fut connue des Romains ; abandonnée pendant long-temps , son exploitation fut recommencée sous Louis XIV , et délaissée de nouveau sous Louis XV ; elle a été enfin reprise , depuis quelques années , par M. Layerle-Capel , que nous aurons à mentionner dans la suite de ce chapitre. Ce marbre est vraiment statuaire , et à mesure que l'on pénètre dans la masse de la montagne , il devient plus beau et meilleur ; il a , par sa texture , beaucoup de rapport avec celui de Paros , et il offre toutes les qualités que l'on peut désirer dans la statuaire. C'est avec ce marbre qu'ont été faites plusieurs statues modernes , et notamment celle d'Henri IV enfant , par M. le baron Bosio. On doit applaudir à l'heureuse idée d'avoir employé du marbre de France pour sculpter la figure d'un Roi qui mettait tant de prix à l'exploitation et à la prospérité des carrières de son royaume. On a de cet excellent Prince une lettre curieuse qu'il écrivit à ce sujet au connétable Bonne de Lesdiguières ; elle a été rapportée par M. Héricart de Thury , et quoiqu'elle soit consignée dans plusieurs écrits , on sera peut-être bien aise de la retrouver ici.

MON COMPÈRE ,

« Celui qui vous rendra la présente est un marbrier que
 » j'ai fait venir expressément de Paris pour visiter les lieux
 » où il y aura de beaux marbres , et faciles à transporter à
 » Paris , pour l'enrichissement de mes maisons des Tuileries ,
 » Saint-Germain-en-Laye et Fontainebleau , en mes provinces

» de Languedoc, Provence et Dauphiné, et pour ce qu'il pourra
» avoir besoin de votre assistance tant pour visiter les marbres
» qui sont en votre gouvernement, que les faire transporter
» comme je lui ai commandé, je vous prie de le favoriser en ce
» qu'il aura besoin de vous. Vous savez comme c'est une chose
» que j'affectionne, qui me fait croire que vous l'affectionne-
» rez aussi, et qu'il y va de mon contentement. Sur ce, Dieu
» vous ait, mon Compère, en sa garde.

HENRY. »

3 Octobre, de Chambéry.

Quelques artistes, d'un ordre inférieur, ont cherché d'abord à déprécier le marbre de Saint-Béat; mais les habiles statuaires dont s'honore l'Ecole française, tels que les Bosio, les David, les Nanteuil, les Pradier, ont reconnu d'une voix unanime, qu'il se prête à merveille aux opérations successives de la pointe, de la gradine, de l'ognette, du trépan et de la râpe. Du reste, bien exploitées, et avec l'activité qu'elles méritent, les carrières de Saint-Béat peuvent, pendant des siècles, suffire à toutes les productions de la sculpture en France.

Toutefois, on ne peut se le dissimuler, pour que les carrières de marbres statuaires et de marbres de couleurs prennent tout le développement dont elles sont susceptibles, il faudrait faciliter le transport des blocs jusqu'à Toulouse, soit en raffermissant quelques endroits de la route, et en ouvrant quelques embranchemens, soit en rendant navigables quelques parties de la Garonne: ainsi, l'on vivifierait une contrée privée jusqu'à ce jour de toute espèce d'industrie; l'on porterait l'aisance et l'amour du travail jusque sur les cimes les plus escarpées des Pyrénées, et la France n'aurait plus besoin d'avoir recours aux marbres étrangers pour embellir ses monu-

meus, et transmettre à la postérité les chefs-d'œuvre de sa sculpture et les traits de ses grands hommes.

Rappel
de Médaille d'Or.

M. LAYERLE-CAPEL, marbrier à Toulouse, s'est placé au premier rang parmi les exploitans des marbres des Pyrénées. Il possède un grand nombre de carrières découvertes, ou retrouvées par lui. Ce marbrier a exposé plusieurs dessus de table en marbre vert, rose spathique, brèche violette, etc.; des coupes de forme élégante, des chambranles de cheminée, et un tabernacle en marbre statuaire de Saint-Béat, avec des colonnes en marbre vert des Pyrénées; une urne funéraire, et plusieurs autres ouvrages qui prouvent avec quel zèle il s'efforce de faire connaître et d'étendre les usages des marbres français. C'est avec juste raison, et une vraie connaissance de cause, que M. Layer-Capel a reçu aux Expositions de Paris d'honorables récompenses, et, en 1827, une médaille d'or à l'Exposition de Toulouse, médaille que le Jury s'empresse de rappeler, puisqu'elle est la récompense des longs travaux, des nombreuses découvertes et du désintéressement de cet estimable exposant.

Médaille
de Bronze.

M. DURAND, dit CAPEL, allée Saint-Etienne, n.º 27, à Toulouse, a exposé une belle suite d'échantillons de marbres des Pyrénées; des dessus de tables, notamment un très-beau marbre noir antique; deux grands blocs de marbre blanc de Saint-Béat, les plus considérables qui aient encore été transportés à Toulouse; des coupes en noir antique et en marbre roncé; des colonnes ioniques, et une frise de chambranle, dont les arabesques sont sculptées avec délicatesse. Ce marbrier a également compris dans son Exposition, la frise à feuilles d'acanthé, ainsi que la base et l'entablement en marbre blanc de Saint-Béat, qui forment la fontaine de la place Rouaix.

Le Jury a vu, avec le plus grand plaisir, les divers travaux de M. Durand, dit Capel, qui est l'un des plus habiles sculpteurs marbriers de la ville, et qui se recommande surtout par l'emploi fréquent qu'il fait des marbres indigènes. Il a décerné à ce marbrier une médaille de bronze.

M. F. CORDIÉ, à Belestia (Ariège), a exposé deux tables de marbre, l'une de petit noir jaspé, l'autre de gris veiné de noir; les carrières exploitées par lui sont sa propriété. Mention honorable.

Le Jury ne saurait trop l'engager à poursuivre ses recherches, et croit devoir encourager ses efforts par une mention honorable.

M. GAFFIÉ, sculpteur-marbrier, allée Saint-Etienne, n.º 19, à Toulouse, a exposé divers objets en marbre des Pyrénées. Mention honorable.

Le Jury lui a accordé une mention honorable.

M. MAYRADE, rue Arnaud-Bernard, n.º 7, à Toulouse. Citation.

M. ROUÈDE, allée des Platanes, n.º 21, ont mérité d'être cités dans le rapport pour les divers ouvrages de marbrerie qu'ils ont présentés. Citation.

SECTION 2.

Pierres lithographiques.

Trois pierres lithographiques ont été exposées par M. Vallière, fils aîné; elles proviennent des carrières de Cordes, département du Tarn. Sur l'une d'elles est un dessin au crayon; l'épreuve bien réussie qui l'accompagne, prouve que cette pierre est très-propre à la lithographie, et, en effet, Mention honorable.

elle a tous les caractères qui distinguent les bonnes pierres lithographiques ; mais on eût désiré que M. Vallière ne se fût pas contenté de l'envoi de ces petites pierres, qui n'ont que huit à neuf pouces environ de côté ; on ne doit donc les considérer que comme des échantillons qui nous apprennent qu'il existe des pierres lithographiques à Cordes. Ce genre de pierres, qui appartient aux carbonates de chaux, est très-commun ; on en trouve partout d'un grain plus ou moins fin ; mais la grande difficulté consiste à s'en procurer, sans défauts, dans de fortes dimensions. Jusqu'à ce moment on n'a point trouvé en France des carrières qui puissent rivaliser avec celles de Solenhofen en Bavière, et nous sommes encore tributaires de l'étranger pour ces belles pierres, dont la consommation, à Paris, est d'environ 50,000 fr. par an. Ce serait donc rendre un grand service à tous les artistes qui s'occupent de lithographie, que de leur procurer des pierres de grandes dimensions sans défauts, et à des prix bien inférieurs à ceux des pierres de Munich, qui, rendues à Paris, se vendent encore de 14 à 20 fr. le pied carré. On doit savoir beaucoup de gré à M. Vallière de ses recherches, et on ne saurait trop l'engager à persévérer dans son exploitation, qui le conduira à découvrir des pierres d'une grande étendue, d'un grain plus fin que celles qu'il a exposées, et surtout à meilleur marché, car elles sont cotées à peu près sur les prix de celles de Paris ; c'est alors qu'il pourra recevoir la récompense de ses travaux.

Le Jury lui a décerné une mention honorable.

SECTION 3.

Ardoises.

L'USAGE des ardoises est tout-à-fait moderne ; les anciens ne les connaissaient pas. Les palais des Romains étaient couverts de tuiles , et aujourd'hui même à peine sont-elles répandues dans le tiers des départemens de la France.

Cependant on commence à l'employer à Toulouse dans les constructions ; car la propriété que possède ce schiste de se diviser aisément en feuillets très-minces , permet de faire des couvertures légères qui ne fatiguent point la charpente des combles , ni les murs des édifices.

M. VIOT, rue Montaudran , n.º 11 , à Toulouse , a exposé deux échantillons d'ardoises simples et doubles d'une bonne qualité , et dont les prix sont assez modérés pour donner lieu à un emploi fréquent de ce genre de couverture. Une mention honorable lui a été décernée.

CHAPITRE VIII.

Arts Métallurgiques.

SECTION I.^{re}

Fonte de Fer.

DANS l'immense mouvement de l'industrie en France , on peut avancer qu'un des plus positifs et des plus importans est la grande extension donnée à l'emploi de la fonte de fer , notamment dans nos départemens méridionaux.

Il y a dix ans qu'on ne voyait à Toulouse que très-peu d'objets faits avec cette matière. Il n'y avait qu'une petite fonderie , occupant quatre ou cinq ouvriers , et ne donnant pas même annuellement quatre cents quintaux métriques de produits , lesquels ne consistaient presque entièrement qu'en boîtes de charrette et autres petits articles de ce genre ; on y faisait bien aussi quelques pièces de mécanique ; mais pour peu qu'elles fussent considérables , M. CHATELET , propriétaire de l'établissement , les faisait couler dans les forges du Lot et de la Dordogne ; seul artiste dans le pays , il y vendait à un très-haut prix les produits de sa fabrication.

L'atelier de construction de machines , créé à Toulouse par M. ABADIE , et plus tard , l'établissement de nos fontaines , ont commencé et peut-être décidé cette révolution , non-seulement par la grande quantité de fonte que cette dernière

opération a exigé, et qui a été de plus de cinq mille deux cents quintaux métriques, mais encore par les dispositions et l'économie qui ont présidé à son emploi.

Les grands objets en fonte pour nos fontaines, tels que les balanciers, les corps de pompe des machines hydrauliques, et surtout les cuvettes de distribution placées dans les galeries souterraines, ont été confectionnées par M. OLIN, ^{Médaille d'Argent.} genre et successeur de M. Chatelet, dans son usine à Toulouse. Ces objets ont été très-bien soignés, et dans les grandes fonderies de France, on n'eût pas fait mieux.

Ce fondeur s'est occupé avec activité à multiplier et perfectionner les produits de son usine, et son travail a été couronné d'un grand succès. On y coulait à peine, lorsqu'il s'est établi parmi nous quatre cents quintaux métriques de fonte; en 1828, il en a fondu trois mille cinq cents; on n'y faisait guère que des pièces communes, pesant de deux à trois quintaux au plus, et maintenant on y fond de très-grandes chaudières ayant sept pieds de diamètre, et pesant quatorze quintaux; des roues dentées de huit pieds et demi de diamètre, et du poids de quinze quintaux. Enfin, les demandes se sont tellement multipliées, que l'ancien atelier ne pouvant plus suffire, M. Olin fait construire en ce moment une belle et vaste fonderie entre nos promenades et le canal du midi. Ce sera un nouveau monument industriel pour notre ville, et il attestera les progrès qu'un des arts les plus importants vient d'y faire. Certainement le goût pour les ouvrages en fonte, en se répandant de plus en plus, a puissamment secondé M. Olin; mais il n'en est pas moins certain que, sans lui, l'établissement n'aurait pas eu lieu, et que l'extension de la fabrication de la fonte dans notre ville, n'eût pas fait d'aussi rapides progrès.

Ce n'est pas seulement par une plus grande quantité de

produits que ce fondeur s'est distingué, mais encore par une perfection qui nous était inconnue jusqu'à ce jour. Les pièces qu'il a mises à l'Exposition ne laissent aucun doute à cet égard.

Parmi ces pièces, il en est de très-remarquables, sur lesquelles le Jury croit devoir insister : ce sont les candelabres établis sur la place Royale, et sous les salles même de l'Exposition. Dans la Capitale, qui renferme plusieurs fonderies pour des objets de cette nature, ils feraient honneur à l'artiste qui les aurait exécutés; que sera-ce dans une ville où il n'avait été rien fait de semblable, et dans un atelier dépourvu de tous les engins nécessaires? Il a fallu que M. Olin suppléât à tout, qu'il se créât une foule de moyens d'exécution, et le plein succès qu'il a obtenu prouve incontestablement en lui beaucoup d'intelligence et d'adresse, ainsi qu'une pleine connaissance de l'art de fondeur.

Les petites pièces de fonte qu'il a aussi exposées, consistant en guirlandes, mascarons, animaux, urnes sépulcrales, petites roues dentées, etc. etc., sont très-bien fondues; quelques-unes sont d'un fini parfait, et les roues dentées, par exemple, dans l'état où ce fondeur les a livrées, peuvent être immédiatement employées pour les grandes horloges : tous ces petits objets en fonte douce, dont quelques-uns ne pèsent pas un kilogramme, sont d'un prix assez peu élevé (60 c. le kilog.), pour que l'usage en devienne vulgaire.

En résumé, M. Olin, dans les quatre ou cinq dernières années, a plus que quadruplé la quantité de fonte qui se travaillait à Toulouse; il a fait des pièces qui, par leur grandeur et leur nature, n'avaient aucun rapport avec ce qui avait été fait avant lui. Il les livre à un prix qu'il pourra peut-être baisser encore, et la ville de Toulouse lui sera bientôt redevable d'une vaste et belle fonderie, où les plus grandes pièces pourront être confectionnées; alors, on ne

saurait en douter , cet intelligent fondeur aura acquis encore plus de droits à la première , comme à la plus honorable récompense que le Jury puisse distribuer , cette médaille d'or , objet des nobles désirs de tous les concurrens ; cependant les grands services qu'il a déjà rendus à cette branche si intéressante de l'industrie métallurgique , ont , dès cette année , appelé sur lui toute l'attention du Jury , qui , d'une voix unanime , lui a décerné une médaille d'argent.

M. BLECHSMIDT , allée du Chantier des barques à Toulouse , occupe sur les bords du canal une ancienne fonderie où l'on ne met en œuvre qu'environ deux cents quintaux de fonte par année ; il a déposé quelques objets d'une exécution louable , qui lui ont fait obtenir une mention honorable.

Mention honorable.

Il existe encore auprès du canal une petite fonderie , dans laquelle M. BONNET confectionne des objets de fonte très-bien moulés. Ceux qu'il a exposés sont dignes d'éloges.

Citation.

Il serait à désirer que ces deux derniers établissemens prissent un plus grand développement , afin d'établir une heureuse concurrence qui pourrait faire baisser les prix de la fonte à Toulouse.

SECTION 2.

Fer.

Les gérans des forges de Bruniquel (Tarn et Garonne) , situées à onze lieues au nord de Toulouse , ont envoyé à l'Exposition du fer en grosses barres ; quelques-unes d'entre elles sont pliées et contournées de manière à démontrer incontestablement la flexibilité de la matière.

Citation.

Effectivement, le fer de Bruniquel est éminemment flexible et malléable ; il se plie et se replie sans se gercer ; il est de plus homogène, doux et facile à travailler ; par suite, il est recherché et payé à un prix supérieur à celui que produisent les nombreuses forges à la catalane, situées dans les Pyrénées, et qui fournissent à la principale consommation de nos contrées : leur fer est dur, peu homogène ; il renferme des parties aciéreuses qui en rendent le travail difficile, et le font souvent rompre sous la main du forgeron ; aussi, quoique sa dureté le rende plus propre que celui de Bruniquel à certain usage, pour les outils aratoires par exemple, il est moins convenable pour la serrurerie et pour la plupart des ouvrages faits ou manipulés à la petite forge.

Le fer de Bruniquel tient son homogénéité de la voie par laquelle il est produit ; le minerai est pleinement fondu au haut fourneau, et la fonte qui en résulte est convertie en fer forgé dans les affineries.

Il y a environ vingt ans que des forges sont établies à Bruniquel, et elles ont toujours livré un tel fer ; mais elles en livraient très-peu. Le manque de bois, bien qu'on soit auprès de la forêt royale de Grésigue, sa cherté, et par suite celle du charbon, et autres circonstances dépendant des moyens pécuniaires des propriétaires, faisaient qu'on n'avait donné qu'une très-petite extension à la fabrication. Maintenant les choses vont changer : on a construit une très-grande et très-belle usine ; on va suppléer au manque de bois, en adoptant en partie le procédé d'affinage anglais ; les fers y seront passés au laminoir que l'on établit en ce moment. Ainsi, bientôt l'usine de Bruniquel versera dans le commerce une assez grande quantité de fer de bonne qualité, et le Jury espère que ces produits occuperont un des premiers rangs à la prochaine Exposition de Toulouse. Il croit devoir se borner aujourd'hui à mentionner la douceur du fer de cette usine.

M. RIVALS-GINCLA , à Carcassonne (Aude) , a envoyé à l'Exposition des échantillons de fers feuillards exécutés au laminoir. La fabrication en est belle , mais c'est surtout la bonne qualité qui en fait le principal mérite ; il est très-nerveux , se plie sans cassure , et se livre à un prix modéré.

Le Jury a accordé une mention honorable à M. Rivals-Gincla.

SECTION 3.

Aciers.

Il n'y a pas encore vingt ans que l'on tirait d'Angleterre tout l'acier fondu que l'on employait en France , tant pour la coutellerie que pour plusieurs autres arts , où il est comme une matière première absolument nécessaire ; la quantité importée était annuellement d'environ onze cents quintaux métriques , et il coûtait 450 fr. le quintal de cent kilog.

En 1819 , par les soins de M. BEAUNIER , inspecteur divisionnaire au corps royal des Mines , il fut établi à la Bérardièrè près de Saint-Etienne , une aciérie , où , pour la première fois , on fit en France , et en grand , de l'acier fondu. Il fut livré au commerce en lingots et en petites barres , et trouvé propre à la fabrication des ciseaux , rasoirs et autres objets. Des aciers de cette fabrique furent envoyés à Paris , pour l'Exposition des produits de l'industrie française , en 1819 , et une médaille d'or fut décernée à M. Beaunier.

L'année suivante 1820 , MM. JACKSON , père et fils , fabricans d'acier fondu en Angleterre , vinrent faire un autre établissement à peu de distance de Saint-Etienne ; on y fit , par semaine , quinze cents kilogrammes d'un acier fondu en lingots

et en barres , qui fut employé à faire des coins pour l'hôtel des médailles de Paris. De tels aciers envoyés à l'Exposition de 1823 , y valurent une médaille d'or à MM. Jackson , père et fils.

Médaille d'Or. MM. GARRIGOU , MASSENET et Comp.^e , à Toulouse , voulant donner encore de l'extension à leur grand commerce d'acier , ont introduit dans leur établissement une fabrique d'acier fondu , à laquelle l'habileté du chef d'atelier qui en dirige les opérations , et leur immense production d'acier de cémentation , doivent donner une grande supériorité sur les aciers fondus des autres fabriques.

MM. Garrigou et Massenet ont présenté à l'Exposition divers échantillons de ces aciers fondus ; le Jury les a soumis à l'examen des juges les plus éclairés et les plus compétens qu'il y eût dans notre ville , aux officiers employés au parc d'artillerie. Le directeur de cet établissement , M. le colonel Verpeau , a transmis les résultats des essais auxquels les différentes sortes d'aciers ont été soumis : ces résultats sont des plus satisfaisans ; ils prouvent que l'acier fondu présenté par MM. Massenet et Garrigou , est parfaitement soudable , et éminemment propre aux divers usages auxquels il est destiné.

Des échantillons de ce même acier ont été remis à un de nos plus habiles couteliers , à M. Evrard , qui en a fait des rasoirs , des canifs , des grands couteaux , et autres objets qu'il a lui-même présentés. Cet ouvrier a déclaré n'avoir trouvé aucun défaut dans cet acier , et qu'il pouvait l'employer concurremment avec celui d'Angleterre. Dorénavant il tirera des magasins de MM. Garrigou et Massenet tout celui dont il aura besoin , et il lui reviendra à un prix inférieur , c'est-à-dire , de 2 fr. 70 cent. à 3 fr. le kilog.

Enfin , des faux exécutées avec ces mêmes aciers ont été essayées , et leur excellente qualité a été reconnue ; elles ont

parfaitement conservé le fil , sans presque avoir besoin d'être aiguïsées.

Il est donc positif que les aciers fondus de MM. Garrigou et Massenet ne sont pas inférieurs à ceux des autres fabriques , et lors même qu'il n'y aurait pas ici progrès de l'industrie nationale , sous le rapport de la qualité des produits , ainsi que tout semble l'indiquer , il y en aurait toujours un sous le rapport de l'extension de cette industrie , extension qui la rapproche de nos contrées , et qui complète un des plus importants établissemens métallurgiques de France.

A la dernière Exposition de Toulouse , les divers produits présentés par MM. Garrigou et Massenet ayant été déjà couronnés aux Expositions de Paris , avaient été mis par cela même hors de concours ; mais aujourd'hui que leurs aciers fondus paraissent , pour la première fois , à une Exposition publique , le Jury saisit , avec empressement , l'occasion de reconnaître les immenses services que ces habiles manufacturiers ont rendus à l'industrie méridionale , en leur décernant une médaille d'or , à laquelle , sous tous les rapports , ils ont des droits incontestables.

MM. ABAT , père et fils , propriétaires de l'aciérie de Pamiers , où l'on fait annuellement environ deux cent vingt mille kilogrammes d'acier ou étoffe , mélange d'acier et de fer , ont envoyé à l'Exposition plusieurs produits , consistant en un grand nombre de limes et de barres de toute dimension en aciers cimentés propres à divers objets , et aux usages de toutes les parties du royaume. Ces barres , très-bien forgées et parées , indiquent une fabrication faite avec soin , et par de bons ouvriers.

Le Jury a décerné une médaille d'argent à MM. Abat , en faisant remarquer que celle qui leur fut donnée à Paris en 1823 , et rappelée en 1827 , ne se rapportait qu'aux limes ,

Médaille d'Argent.

et qu'en 1827, ils n'eurent, pour leur acier, qu'une mention honorable. Cet établissement est d'ailleurs une de nos meilleures fabriques d'acier cémenté du midi, et ses produits sont très-estimés dans le commerce.

SECTION 4.

Mailanderie et Serrurerie.

Rappel
de Médaille de
Bronze.

M. POISSON, boulevard Saint-Aubin, n.º 9, à Toulouse, a présenté trois étaux, dont un de forte dimension, un étau poli tournant dans un collier, afin de pouvoir le placer dans une direction convenable, et un étau ordinaire.

Ces trois pièces sont d'une bonne exécution, sous le rapport des parties qui les composent : mais il existe un défaut commun à ces trois étaux ; le centre du mouvement de la mâchoire mobile est établi dans une fausse position ; cette pièce décrit un arc qui élève, par son mouvement, la mâchoire mobile au-dessus de la mâchoire fixe, et perd, par ce vice, le plan parallèle que les deux mâchoires doivent conserver dans leur écartement, du moins autant que possible ; car cela devient de toute impossibilité, lorsque les mâchoires opèrent une grande ouverture.

La filière et la petite vis à pas carrés, avec sa boîte à écrou qu'il a aussi exposées, sont des pièces d'une médiocre confection.

Les grosses vis à bois paraissent susceptibles d'un bon usage. Ces divers produits prouvent que M. Poisson est toujours digne de la médaille de bronze qu'il obtint en 1827.

Rappel de
Mention hono-
rable.

M. RACAUD, serrurier, rue Cujas, n.º 8, à Toulouse, a exposé un blason, avec branches de chêne et d'olivier en tôle

relevée au marteau. Cet habile ouvrier exécute ce genre de travail avec un talent d'autant plus remarquable, qu'il est fort rare aujourd'hui par suite de l'emploi fréquent que l'on fait de la fonte pour remplacer les ornemens qu'on n'exécutait autrefois qu'en tôle.

Un rappel de la mention honorable qu'il a obtenue en 1827, lui a été accordé.

SECTION 5.

Instrumens de Chirurgie et Coutellerie.

M. RIGAL, médecin en chef de l'hôpital de Gaillac (Tarn), Médaille de Bronze a présenté un nouvel appareil propre au broiement de la pierre dans la vessie, exécuté par M. CHAUCHARD, mécanicien à Albi, élève de l'Ecole de Châlons. La lithotritie est une découverte moderne, dont l'honneur est réclamé par cinq concurrens, parmi lesquels on compte quatre Français et un Bavaois, M. le docteur Gruithuisen, lequel paraît même avoir obtenu la priorité: l'opération consiste à saisir la pierre au moyen de pinces qui s'ouvrent à l'extrémité d'une sonde introduite dans la vessie, puis à la percer avec un foret jusqu'à ce qu'elle ait été réduite en petits fragmens; dès-lors elle est facilement broyée et rejetée par parcelles. Il paraît que les divers procédés employés jusqu'à ce jour, offrent des inconvéniens que M. Rigal a cru devoir chercher à faire disparaître. Il n'appartenait pas au Jury de décider du mérite chirurgical du nouvel instrument qui est soumis dans ce moment à l'examen de l'Académie royale de Médecine de Paris; mais il a admiré la parfaite exécution, la délicatesse et le fini des diverses pièces qui le composent, et comme le

mécanicien qui exécute avec autant de précision des instrumens aussi utiles, mérite une part de la gloire du chirurgien qui les a inventés, le Jury a décerné une médaille de bronze à M. Chauchard, tant pour ce bel appareil que pour le découpoir qu'il a également présenté à l'Exposition.

Rappel de
Mention hono-
rable.

M. RAGOURD, rue Saint-Ursule, à Toulouse, connu des amateurs par ses beaux articles de coutellerie, a exposé aussi vingt-sept instrumens de chirurgie. Déjà de semblables produits lui avaient mérité une mention honorable à l'Exposition de Toulouse en 1827. La bonne exécution des divers objets qui font partie de son exposition, prouve qu'il n'a pas démerité.

Mention hono-
rable.

MM. MÉRICANT et PETIT-WALLE, fabricans de coutellerie, quai des Ormes, n.º 20, à Paris, ont fait parvenir des couteaux de table, depuis 1 fr. 50 c. jusqu'à 20 fr. pièce, des rasoirs et divers autres objets, qui sont d'un grand intérêt pour la ville, puisque la plupart d'entre eux ont été fabriqués avec des aciers fondus de MM. Garrigou et Massenet, de Toulouse. Une mention honorable a été accordée à MM. Méricant et Petit-Walle.

CHAPITRE IX.

Arts Mécaniques.

SECTION 1.^{re}

Horlogerie.

Des horloges de fabrique ont été envoyées à l'Exposition par MM. ABADIE, père et fils, place Bourbon, à Toulouse. Ces horloges, au nombre de quatre, sont de différentes dimensions; trois de ces pièces sont destinées, une pour la ville de Montauban, la seconde pour Labruyère, et la troisième pour la commune de Penne. Ces pièces sont à répétition pour les heures, et sonnent les demies; elles marchent trente heures sans être remontées; leur prix varie de 800 à 1200 fr., suivant la force de sonnerie.

Rappel de Médaille d'Or.

La quatrième est une horloge pour château ou fabrique; elle est du prix de 400 fr.

Parmi les horloges de fabrique qui existent à Toulouse, il en est deux qui pouvaient surtout servir de point de comparaison, celle du grand séminaire et celle du palais de justice.

L'horloge du grand séminaire est une pièce de fabrique récemment exécutée à Moré, ville qui fournit beaucoup de grosse horlogerie.

Cette pièce est établie d'après l'ancien système, et ne représente qu'une grosse pendule de Franche-Comté; mouvement,

crémaillère, limaçon, tout tient à ce genre de pendules, dont la forme et la combinaison sont bannies aujourd'hui de la belle grosse horlogerie.

L'horloge du palais de justice est établie sur un plan horizontal, disposition bien plus convenable pour ce genre de machines.

Cette pièce paraît avoir été bien faite, si l'on se reporte au temps où elle a été confectionnée : mais combien ces travaux, ainsi que l'horloge du séminaire, sont loin de la perfection qu'on porte aujourd'hui à ce genre de construction, et qu'on admire dans les ouvrages des Berthoud, des Lepaute et des Wagner !

Les horloges de M. Abadie sont établies d'après ces principes ; mais on peut considérer que les combinaisons du mécanisme de ces pièces ont réduit cette construction à la plus simple expression, et présentent la plus grande solidité : tout y paraît en rapport ; la simplicité des mouvemens est remarquable ; le tout agit avec une sûreté qui ne laisse rien à désirer ; le mouvement de la sonnerie est à roue de compte, et non à crémaillère., qu'on n'emploie jamais dans la belle grosse horlogerie.

L'échappement est à chevilles, et marche avec tant de facilité, qu'un poids d'un kilogramme suffit pour lui donner le mouvement, quoique la lentille du pendule en pèse trente. La suspension est à couteau, et c'est par ce point, au moyen d'une vis qui termine la verge du pendule, qu'on l'allonge ou qu'on le raccourcit, afin de régler l'horloge ; cette opération peut même s'opérer sans en arrêter la marche.

On doit féliciter MM. Abadie, père et fils, d'avoir établi à Toulouse un atelier de grosse horlogerie de fabrique. Déjà la belle horloge du Capitole, qui figurait à la dernière Exposition, avait fait connaître en ce genre tout le talent de M. Abadie, qui se montre toujours digne de la médaille d'or qu'il obtint en 1827.

M. BOUSSARD, horloger, rue Saint-Etienne, n.º 2, à Toulouse, connu par les améliorations qu'il cherche à apporter dans toutes les branches d'industrie relatives à son état, et qui lui ont mérité une médaille d'argent à l'Exposition de 1827, a présenté, cette année, une pendule dont le mouvement, remonté par la sonnerie, a pour but d'obtenir une force constante.

Rappel
de Médaille d'Ar-
gent.

Ce moyen ne peut point, néanmoins, être considéré comme une invention, mais bien comme une application au genre de pendule qu'il a présenté; car avant lui on avait fait usage de ce moyen dans la construction du régulateur. M. Bréguet a également fait des mouvemens à force constante. M. Wagner, horloger d'un grand mérite pour la grosse horlogerie, a présenté à l'Exposition de 1827, à Paris, une horloge dont le mouvement se remontait par la sonnerie des quarts.

C'est d'après ce principe que M. Boussard a employé l'excédant de force du mouvement de la sonnerie de sa pendule, pour remonter le ressort qui sert de moteur au mouvement. Cette opération se fait toutes les fois que la pendule sonne les heures; par ce moyen, le ressort est ramené, toutes les douze heures, à son maximum de force, et l'on obtient ainsi une marche régulière pour le mouvement de la pendule, qui n'a à supporter qu'une faible variation dans le développement que le ressort éprouve pendant les douze heures.

Un mérite fort essentiel de la pendule présentée par M. Boussard, c'est que sa construction permet de l'établir au même prix que les pendules ordinaires de commerce; elle joint à cet avantage, celui de n'employer qu'une pendule de la longueur du diamètre du cadran, sans que, pour cela, la marche en soit moins régulière, ce qui permet aux artistes qui font les décorations, qui reçoivent les mouvemens des pendules, d'en varier les formes sans être gênés par la présence

d'un long pendule , qui leur faisait sacrifier quelquefois d'heureuses compositions.

Cette pendule , ainsi que les divers objets qu'il a présentés à l'Exposition , prouvent que M. Boussard s'occupe toujours de son état avec un zèle et un talent dignes d'éloges.

Le Jury lui a décerné un rappel de la médaille d'argent qu'il obtint en 1827.

SECTION 2.

Machines , Outils et Instrumens divers.

ARTICLE 1.^{er}

Machine à tondre les Draps avec des Ciseaux, connus sous la dénomination de Forces

Rappel de Mé-
daille d'Or.

PLUSIEURS tentatives ont été faites par des mécaniciens , pour appliquer un mouvement mécanique aux *forces* , afin d'en tirer un meilleur parti et une plus grande perfection que lorsqu'elles sont mues à bras d'hommes.

Plusieurs brevets ont été pris pour différens mécanismes appliqués aux forces , sans qu'on ait obtenu la perfection désirée. D'après l'invitation que M. GUIBAL-ANNEVAUTE en fit à MM. Abadie , ces derniers se sont occupés de la construction d'un mécanisme propre à employer lesdites forces , et après plusieurs essais , ils sont parvenus à lui donner une marche dont l'activité et la régularité offrent une grande perfection.

Cette machine a été examinée et éprouvée sous les yeux de plusieurs fabricans , et particulièrement en présence de-

M. Guibal-Labarthe, habile fabricant de Castres, qui a fait l'éloge de la perfection avec laquelle cette machine travaille. On y reconnaît l'habile mécanicien dont les nombreux et importans travaux ont concouru à l'établissement des plus belles manufactures qui se sont élevées depuis quelques années dans nos contrées. Le rappel de la médaille d'or qui fut accordée à M. Abadie en 1827, est applicable à l'ensemble des produits qu'il a exposés cette année.

ARTICLE 2.

Presses en Bois.

M. JOUET, fabricant de presses, rue de la Treille, à Tou-
louse, a présenté une presse à l'usage de la draperie et des Médaille de Bronze
imprimeurs, une presse de relieur et un modèle de presse pour la vendange, etc.

La concurrence pour la fabrication des meubles s'étant multipliée dans cette ville, M. Jouet, menuisier-ébéniste, abandonna son premier état, pour se livrer à la fabrication des presses à vis en bois. Ses débuts, dans cette partie, ont été pénibles; mais persévérant et doué de beaucoup d'intelligence, il est parvenu à établir cette fabrication avec une précision que justifient les pièces qu'il a exposées.

Il reçoit aujourd'hui la récompense des soins qu'il s'est donnés pour se créer ce nouvel état, par la quantité des demandes qui lui sont adressées.

Le Jury lui a décerné une médaille de bronze.

ARTICLE 3.

Cardes.

LES cardes sont des instrumens qui servent à séparer les brins de laine , de coton ou de toute autre substance analogue ; l'égalité et la finesse de la filature dépendent beaucoup plus de la perfection des cardes , que de la main de l'ouvrier qui les emploie. Cette vérité est incontestablement prouvée depuis qu'on a inventé les cardes mécaniques , qui font , avec une admirable régularité , le cardage sans le secours de la main des hommes. Il est donc très-important de se procurer de bonnes cardes pour les fabriques d'étoffes.

Eloge. MM. SCRIVE frères , à Lille (Nord) , ont envoyé des cardes et rubans entièrement fabriqués par des procédés mécaniques ; leur bel établissement renferme la tannerie pour les cuirs , sur lesquels les cardes sont montées , la tréfilerie pour la confection des fils de fer , et généralement tous les ateliers nécessaires à cette fabrication.

MM. Scrive exécutent toutes les qualités de cardes , et leurs produits sont les très-apprécies dans tous les établissemens de filature du midi de la France.

Les distinctions les plus flatteuses leur ont été accordées aux diverses Expositions de Paris ; et en 1827 , Sa Majesté Charles X , en visitant leur établissement , daigna leur témoigner l'intérêt qu'elle prenait aux progrès de l'industrie française , par quelques-unes de ces bienveillantes paroles , dont le charme émeut et captive les cœurs.

D'aussi augustes suffrages sont les encouragemens les plus flatteurs que pussent obtenir MM. Scrive frères , et il n'était pas donné au Jury de pouvoir rien y ajouter.

ARTICLE 4.

Cour.

M. BONNET, fabricant de parapluies, rue des Filatiers, n.° 4, à Toulouse, a exposé un tour en l'air à guillocher, du système de M. le comte de Murinais. Ce tour, en cuivre et en fer, est d'un fini remarquable et d'une exécution parfaite; cet intéressant ouvrier excelle dans la construction de ce genre d'outils. Il avait obtenu déjà une médaille de bronze à l'Exposition de Toulouse; il se montre toujours digne de cette distinction. Rappel de Médaille de Bronze.

ARTICLE 5.

Peignes de Cislerand.

M. LEZERAC aîné, fabricant, rue Saint-Cyprien, n.° 2, à Toulouse, a présenté un peigne en roseaux dit *rot*. Citation.

M. V. LEZERAC, rue Saint-Cyprien, n.° 4, a aussi exposé cinq peignes de même nature. Citation.

Ces deux ouvriers confectionnent bien ce genre de peignes; mais le Jury croit devoir renouveler le vœu qu'il a déjà exprimé en 1827, de voir les peignes en acier remplacer les peignes de roseau qui n'offrent pas à beaucoup près le même parallélisme, et par suite, la même perfection.

ARTICLE 6.

Rouet à Filer.

Citation. M. LARENNE, sourd-muet, tourneur, rue des Pénitens-Noirs, n.º 33, à Toulouse, a exposé un rouet à filer, se démontant pièce à pièce. Le Jury a examiné avec plaisir ce joli ouvrage, qui se recommande par un fini précieux et une bonne exécution.

ARTICLE 7.

Instrumens de Musique.

Eloge. M. VUILHAUME, luthier, à Paris, rue Croix-des-Petits-Champs, n.º 46, a exposé deux violons et plusieurs archets provenant de sa fabrique.

L'examen et les essais faits de ces instrumens ont prouvé qu'ils sont parfaitement confectionnés : le patron est d'une belle forme ; la table offre beaucoup de perfection dans ses épaisseurs et dans ses rapports avec le fond ; les cordes présentent toute l'égalité qu'il est possible d'obtenir ; la touche, vérifiée sur toutes les quintes, est parfaitement juste.

Quoique ces deux instrumens aient été traités avec le même soin, l'un est préférable à l'autre à raison de la pureté des sons ; mais cette supériorité ne vient pas de l'art du luthier, on ne peut l'attribuer qu'au hasard dans la disposition des pores du bois de la table.

Quant aux archets, la manière de les confectionner, employée par M. Vuillaume, paraît ingénieuse et expéditive.

Les talens de M. Vuillaume ont été déjà récompensés aux Expositions de Paris ; celle de 1827 lui valut une médaille d'argent ; la beauté de ses produits prouve que cette distinction lui était due.

ARTICLE 8.

Poids & Mesures.

CHAQUE jour le goût et même le besoin de la précision se répand de plus en plus ; le voyageur ne cherche plus à voir seulement dans les monumens qu'il visite des rapports vagues et généraux de grandeur et de forme, il lui faut des mesures exactes, des grandeurs absolues ; le propriétaire, le négociant, le chef de manufactures, veulent vérifier eux-mêmes les mesures des divers objets qu'ils font confectionner : c'est par suite de ce goût ou de ce besoin de précision, que l'usage des mesures portatives s'est considérablement étendu.

M. Pascal CASTEX, mécanicien, place Saint-Michel, à Toulouse, a présenté un grand nombre de mesures linéaires françaises, et celles de tous les royaumes étrangers, avec leur rapport au mètre, exécutées sur des étalons faits avec soin. L'atelier de M. Castex approvisionne tout le midi de la France, y compris même la Provence et le Dauphiné. Ses mesures sont recherchées à cause de leur précision et leur forme très-portative. Il a exposé, de plus, un modèle de roue

Mention honorable.

hydraulique à aubes courbes , d'après le système de M. Poncelet , et une machine à dévider la soie.

Le Jury a accordé à M Castex une mention honorable pour l'ensemble de ses produits.

Mention honorable.

M. RAUCUREL , à Roquevaire (Bouches-du-Rhône) , a envoyé une romaine perfectionnée ; les améliorations qu'il a introduites consistent en une coulisse sur laquelle on place le curseur , et en quelques petits changemens aux chapes ; l'addition du curseur offre le grand avantage de conserver la parfaite exactitude des divisions , qui ne peuvent s'user par le tranchant des couteaux.

Une mention honorable est accordée à M. Raucurel.

Citation.

M. ROLLÉ , à Strasbourg , a fait parvenir une balance à bascule portative perfectionnée. On connaissait déjà dans cette ville ce genre de balances , qui offre de grands avantages sous le rapport de la commodité du service et de l'exactitude.

L'usage en est généralement adopté en France pour le commerce et les administrations publiques , telles que les douanes , les octrois , les tabacs , etc.

CHAPITRE X.

Economie domestique.

SECTION 1.^{re}

Farines , Amidons.

M. BESSIÈRES, fils aîné, fabricant, rue du Taur, n.° 6, à Toulouse, a présenté un baril de minot-cô d'une bonne qualité. Cette industrie a pris de nos jours un grand développement dans le midi, et son introduction a de beaucoup augmenté l'importance du commerce des céréales. M. Bessièrés se montre toujours digne de la mention honorable qu'il obtint en 1827. Rappel de Mention honorable.

M. MOULINET, grand faubourg Saint-Michel, n.° 30, à Toulouse, s'est fait remarquer par la bonne fabrication de l'amidon à l'aiguille. Une mention honorable lui est accordée. Mention honorable.

M. BARIC, rue des Trente-six-Ponts, à Toulouse, se livre à la confection des vermicelles et des pâtes de Gènes, dont la fabrication s'est établie depuis quelques années dans cette ville. Il avait déjà obtenu une citation en 1827. Ses produits paraissent avoir, cette année, une qualité supérieure, et lui ont mérité une mention honorable. Mention honorable.

SECTION 2.

Caléfacteur.

Eloge. LE caléfacteur de ménage de M. LEMARE , à Paris , qui figurait à l'Exposition , est destiné à opérer la cuisson des alimens employés habituellement à la nourriture de l'homme ; il varie de grandeur , suivant le nombre de personnes auquel il est destiné ; on peut y cuire le rôti , les légumes , les ragoûts de toute espèce. Une demi-douzaine de plats peuvent aisément s'y préparer à la fois dans l'intervalle de quatre ou cinq heures , et avec une demi-livre de charbon. Un point fort essentiel , c'est que le caléfacteur peut être abandonné à lui-même , et que , serviteur fidèle , il donne particulièrement , pour le potage et les objets cuits à la vapeur , des résultats plus avantageux que ceux qu'on obtiendrait des soins les plus minutieux.

L'ouvrier peut donc se livrer à son travail sans s'occuper de ses repas , qu'il trouve prêts à son retour ; ou bien , en le plaçant derrière sa voiture , le voyageur peut se mettre à table en arrivant à sa destination.

Cet ingénieux instrument culinaire présente une économie de combustible fort remarquable. Il ne s'y perd environ qu'un dixième de la chaleur produite , et il n'existe peut-être pas un appareil connu dans lequel il y ait une perte aussi peu considérable.

Le caléfacteur , occupant peu d'espace , et pouvant remplacer , dans les circonstances ordinaires , une cuisine et ses ustensiles , permet de disposer , pour un autre objet , de cette pièce , sans lui , de première nécessité.

En résumé , on peut dire , et une expérience de sept années

l'a confirmé, que le caléfacteur de M. Lemare présente, entr'autres résultats, économie de temps, de combustible et de local, conservation de la chaleur, facilité de transport, amélioration de la plupart des produits, enfin certitude de réussir.

Cet instrument, trop peu connu dans cette ville, est très-répandu dans le nord de la France, en Allemagne, en Prusse, et jusqu'en Russie. Il fut, en 1822, l'objet d'un rapport très-avantageux présenté par MM. Thénard et Fourier à l'Académie des Sciences. En 1823, l'auteur reçut une médaille d'argent à l'Exposition de Paris; le Jury ne pouvait que joindre son suffrage à ceux qu'a déjà recueillis M. Lemare, et faire des vœux pour que son invention soit mieux appréciée à Toulouse, comme elle l'a été partout où l'on l'a mise à l'épreuve (1).

SECTION 3.

Éclairage.

L'ÉCLAIRAGE, par des moyens artificiels, est, sans contredit, un des objets de la plus haute importance par son utilité générale, et par la consommation à laquelle il donne lieu.

Tous les genres de corps ont été employés à donner de la lumière; parmi les corps solides, on distingue les résines, le suif, la cire, le blanc de baleine, etc. etc. L'esprit-de-vin, les huiles parmi les liquides, l'hydrogène carboné parmi les gaz; on a même tenté dernièrement d'employer le fluide électrique à l'éclairage des rues d'une ville.

(1) Le dépôt est, à Toulouse, chez M. Lacombe, grande rue Matabiau, n.º 30.

Parmi les objets exposés cette année , se trouvent des bougies diaphanes , des bougies ordinaires , des chandelles de suif et deux genres de lampes. Ces divers objets ont été soumis à une série d'expériences faites , avec le plus grand soin , par M. Boisgiraud , professeur de physique à la Faculté des Sciences , et membre du Jury.

ARTICLE 1.^{er}

Bougies & Chandelles.

Médaille d'Argent.

LA bougie diaphane , sortie de la fabrique de M. BERNADY , rue du Cours-Dillon , n.º 2 , à Toulouse , est , en grande partie , composée de blanc de baleine. Il en est de blanche et de colorée ; la première , qui donne une belle lumière , est d'une grande blancheur , d'une belle transparence , et ne manifeste pas d'odeur sensible. Cette bougie paraît donc avoir le degré de perfection qu'elle présente dans les meilleures fabriques.

Quant à celles de ces bougies qu'on a colorées , elles ont toutes des inconvéniens plus ou moins grands ; l'aspect agréable qu'elles présentent à la lumière du jour , est tout différent de celui qu'elles offrent pendant leur combustion nocturne. Le jaune perd son éclat , et prend une teinte pâle ; le rose affecte un rouge trop prononcé , et l'œil qui s'y est arrêté quelque temps , conserve l'impression d'une couleur complémentaire verte , qu'il transporte sur tous les objets vers lesquels il se dirige , et les couvre d'une teinte le plus souvent désagréable ; le vert , et surtout le bleu , conservent assez bien leurs belles nuances , mais ils font naître une légère couleur complémentaire rose ; et d'ailleurs , ces diverses bougies

perdent un peu de la vivacité de leur lumière , par la coloration.

Enfin , il est prudent de n'en brûler une grande quantité à la fois dans un appartement fermé où l'on doit séjourner long-temps , qu'après s'être assuré que la matière colorante n'est pas susceptible de produire des effets nuisibles à l'aide de la chaleur. Cette critique de la coloration des bougies diaphanes , n'attaque nullement les fabricans qui doivent travailler pour tous les goûts ; mais elle s'adresse aux consommateurs , qui leur donnent quelquefois une préférence qu'elles ne justifient sous aucun rapport.

La bougie de table , de quatre à la livre , la plus pesante de toutes , a donné les résultats les plus avantageux sous le rapport de l'éclairage ; les autres n'ont pas présenté de différence sensible. Une bougie de poste a donné une belle lumière ; des cierges ont également été mis à l'épreuve , et l'ont très-bien soutenue.

En général , les produits de cet estimable fabricant se font remarquer par beaucoup de blancheur ; il emploie la vapeur d'eau comme moyen calorifère , et en retire de grands avantages.

Tous les membres de la famille de M. Bernady trouvent à s'employer dans sa fabrique , qui occupe , en outre , quinze ouvriers ; il met en œuvre environ mille quintaux de cire par année , dont la plus grande partie est indigène , et une portion de cette cire française lui donne des bougies de première qualité. La bonté de ses produits , l'importance et l'étendue de la fabrication , ont porté le Jury à décerner à M. Bernady une médaille d'argent.

M. COSTES et Comp.^o, rue Pargaminières, n.^o 8 , à Toulouse, ^{Médaille de} Bronze.

a exposé des cierges , des bougies filées et des bougies de table : un cierge d'une qualité inférieure , et d'un prix très-

modique , a , pendant les expériences , soutenu très-bien la concurrence avec ceux des autres ateliers.

Ce fabricant , dont l'établissement ne paraît pas avoir encore atteint le même degré d'importance que le précédent , se sert également de la vapeur ; il emploie de préférence les cires du levant.

Cependant les travaux de M. Costes sont dignes d'éloge , et le Jury lui a accordé une médaille de bronze.

Rappel de Mention honorable.

Les chandelles de suif de M. LAFORGUE , en face du Château-d'Eau , n.º 10 , à Toulouse , sont très-blanches , et donnent une belle lumière : elles sont les seules qui ont figuré à l'Exposition ; elles ont été comparées avec d'autres chandelles fabriquées également à Toulouse ; elles l'ont emporté de beaucoup pour la blancheur et l'intensité de lumière ; mais elles coulent avec plus de facilité , et se consomment plus rapidement. On ne saurait se dissimuler que la fabrication des chandelles de suif est très-imparfaite encore dans cette ville. M. Laforgue y a apporté des améliorations qui lui donnent des titres à la confiance publique ; il lui reste encore quelque chose à faire pour obtenir tous les perfectionnemens désirables. M. Laforgue obtint , en 1827 , une mention honorable que le Jury croit devoir rappeler.

ARTICLE 2.

Lampes.

L'éclairage à l'huile rivalise , pour l'éclat de la lumière qu'il produit , avec l'éclairage au gaz hydrogène carboné ou *gaz-light*. Ce n'est que depuis un petit nombre d'années que ce premier genre d'éclairage a reçu des perfectionnemens

remarquables. Les becs à double courant d'air , généralement employés , ont donné l'impulsion , et présentent encore aujourd'hui une des principales améliorations.

Les lampes sont les appareils les plus habituellement employés à consumer l'huile destinée à l'éclairage. La position du réservoir d'huile , par rapport au bec , fournit une division toute naturelle dans le classement des lampes , celles à réservoir supérieur , et celles dont le réservoir est inférieur. Les premières n'exigeant qu'un mouvement descendant de l'huile , ne semblent pas présenter de grandes difficultés. Cependant la nécessité de modérer convenablement le mouvement du liquide combustible , de le maintenir dans le bec à un niveau à peu près constant , exige des modifications qu'il n'est pas toujours facile de trouver. De nouvelles difficultés se présentent encore lorsqu'on veut atténuer , autant que possible , la perte de lumière occasionée par le réservoir et ses supports.

Les lampes à réservoir inférieur laissent dégager la lumière dans tous les sens ; mais cet avantage n'a pu être obtenu jusqu'ici , sans entraîner après lui des inconvéniens plus ou moins graves. Les lampes à mouvement d'horlogerie donnent , il est vrai , d'excellens résultats ; mais leur prix élevé , la difficulté et la cherté des réparations , empêcheront toujours que ces lampes ne deviennent d'un usage général. Depuis long-temps l'on a songé à mettre à contribution les lois de l'hydrostatique pour la construction des lampes à réservoir inférieur ; on n'avait obtenu jusqu'ici que des succès éphémères.

Les deux genres de lampes dont nous venons de parler , figuraient parmi les objets exposés. L'une de ces lampes à réservoir inférieur , est due à MM. THILORIER et BARRACHIN ; l'autre , à réservoir supérieur , est due à M. BOUSSARD.

Il serait inutile de donner une description détaillée des Eloge.

lampes hydrostatiques de MM. Thilorier et Barrachin ; cette description a été faite souvent , et la construction de ces lampes est bien connue ; elles sont fondées sur ce principe , que deux fluides inégalement denses , et qui se font équilibre par l'intermédiaire des tubes communiquans , ont leur hauteur en raison inverse de leur densité.

Il résulte des expériences faites par M. Boisgiraud , que les lampes hydrostatiques de MM. Thilorier et Barrachin méritent l'accueil favorable dont elles ont été l'objet. La simplicité de leur construction permet de penser que leur prix , sans être très-élevé , pourra baisser encore , et les rendre d'un usage plus général. La facilité de leur service ne peut qu'y contribuer aussi. Ces Messieurs ont reçu une médaille d'argent de la société d'encouragement , et deux autres médailles , l'une de l'Athénée des Arts , l'autre du Jury de l'Exposition de Paris en 1827.

Rappel de Médaille d'Argent.

M. BOUSSARD , rue Saint-Etienne , n.^o 2 , à Toulouse , a exposé une lampe dont il est l'inventeur ; moins connue que les précédentes , elle mérite cependant de l'être.

Cette lampe est à déversement continu comme celle de Carcel ; il paraît que c'est la seule lampe à réservoir supérieur qui jouisse de cet avantage : mais l'huile atteint plus rapidement un maximum de température plus élevé ; l'excédant de l'huile qui n'est point consumé , tombe dans le pied , d'où on le retire pour s'en servir de nouveau. Toutes les parties de la lampe se démontent , se nettoient et se remettent en place sans difficulté ; elle peut être facilement rechargée sans interrompre la combustion. Le service en est très-simple ; elle brûle environ sept à huit heures sans en renouveler l'huile.

Dans les expériences qui ont été faites par M. Boisgiraud sur cette lampe , on a obtenu une très-belle lumière , qui

s'est parfaitement maintenue. Les résultats, comme on pouvait s'y attendre, sont à peu près les mêmes que ceux de la lampe de Carcel. Si on voulait tenir compte de la petite différence qui a été trouvée, elle serait en faveur de la lampe de M. Boussard. Le prix de cette lampe est peu élevé, et elle peut prendre les formes les plus variées.

D'après ces considérations, le Jury a pensé que cette invention peut être regardée comme un objet digne de fixer l'attention du public.

M. Boussard s'occupe dans ce moment d'une lampe hydrostatique : elle paraît devoir offrir des avantages remarquables ; mais cette lampe n'a pas encore été soumise à l'expérience. D'ailleurs, l'inventeur se propose de prendre un brevet avant de la faire connaître.

Ainsi qu'il a été déjà dit à l'article horlogerie, cet intelligent mécanicien avait déjà obtenu une médaille d'argent à l'Exposition de 1827.

Le Jury lui a décerné un rappel de médaille pour l'ensemble de ses produits.

CHAPITRE XI.

Ébénisterie & Meubles.

LA révolution que l'Ecole de David opéra dans la peinture vers la fin du siècle dernier, se fit ressentir dans toutes les branches des arts du dessin. Le style grec passa bientôt des tableaux dans les objets réels : une foule de circonstances vinrent favoriser cet heureux développement, et le goût des formes pures se répandit rapidement dans toute la société ; l'ameublement surtout éprouva de notables améliorations. '

Quand on compare ces tables, ces commodes, ces secrétaires bombés, surtout les faces, surchargées d'ornemens de mauvais goût, et qui avaient d'autant plus de prix, que le dessin en était plus grotesque et plus bizarre, avec les meubles modernes dans lesquels la ligne droite ou des courbes simples et agréables ont remplacé partout les contours chautournés, on a peine à croire qu'une différence aussi remarquable soit l'effet d'un petit nombre d'années.

Cependant, il faut bien l'avouer, il semble que le bon goût commence à s'user, et que pour satisfaire un désir effréné de nouveauté, la mode nous fasse retourner sur nos pas, et chercher à rajeunir de vieilles formes. Un prétendu gothique, bizarre alliage de lignes grecques et d'ogives, d'arabesques et de dessins à ramage, se glisse depuis

quelque temps dans la confection des meubles, des bijoux et autres ornemens, et parvient à en changer totalement le caractère. Il appartient aux artistes surtout de lutter avec persévérance contre une irruption aussi dangereuse, et de conserver les proportions grecques qui commandent aujourd'hui même l'admiration de ceux qui s'en écartent, et qui seront considérées toujours comme les types de la véritable beauté.

L'Exposition de Toulouse, en 1827, offrit quelques productions d'ébénisterie d'un style bizarre; mais la juste sévérité que montra le Jury a produit d'heureux résultats, et cette année les divers meubles qui ont été présentés se font généralement remarquer par un joli dessin.

Cette industrie est très-florissante à Toulouse, qui renferme huit ou dix ateliers, où l'on ne s'occupe exclusivement que de l'ébénisterie de luxe, non compris les meubles nombreux qui sont exécutés par les menuisiers de cette ville. Les produits s'écoulent dans tout le midi de la France, depuis Bayonne jusqu'à Beziers, depuis Perpignan jusqu'à Cahors, et même en Espagne et en Amérique.

M. LALLEMANT, ébéniste, rue du Canard, n.º 8, à Toulouse, a exposé un secrétaire, un bois de lit et une commode en bois de frêne, avec des ornemens en marqueterie de bois amaranthe. Médaille de Bronze.

En mettant même de côté le mérite de la marqueterie, les meubles de ce fabricant sont dignes d'éloges; ils offrent une parfaite justesse d'assemblage, une exécution très-soignée et des formes agréables.

Le Jury lui a décerné une médaille de bronze.

M. JACOBY, ébéniste, place Rouaix, n.º 5, à Toulouse, a exposé des meubles aussi en bois indigènes, notamment un secrétaire et une commode en peuplier: ces produits Mention honorable.

sont de très-bon goût et assez bien soignés ; mais le Jury croit devoir rappeler l'observation qu'il fit déjà en 1827 , que, malgré l'emploi des bois indigènes, ses meubles sont d'un pris élevé, ce qui détruit, en partie, le principal avantage de l'usage de ces bois, qui devrait être l'économie.

Une mention honorable a été accordée à M. Jacoby.

Mention honorable.

M. LACOMBE, ébéniste, rue des Pénitens-Noirs, n.º 42, à Toulouse, a, au contraire, très-bien saisi le but que doit s'efforcer d'atteindre une industrie perfectionnée, celui de faire bien et à bon marché.

Les deux secrétaires en bois d'acajou qu'il a présentés, peuvent être livrés à des prix beaucoup moins élevés que ceux confectionnés en bois indigène, et ce genre de mérite a été récompensé par une mention honorable.

Citation.

Enfin, M. CAUVIN, rue de la Pomme, n.º 66, à Toulouse, a exposé un meuble complet en bois de noyer, présentant des racinages magnifiques : ce meuble séduit au premier coup d'œil, mais il est à regretter que son exécution ne réponde pas à la beauté du bois. On a signalé, avec raison, l'emploi d'une trop grande quantité de moulures fortement prononcées, qui deviendraient indubitablement des réceptacles de poussière ; les placages n'offrent pas toute la justesse désirable, car il est facile d'introduire des feuilles de papier, et même des cartes entre le batti et les pièces de rapport ; néanmoins, la forme de quelques objets, notamment celle de la toilette, est très-convenable, et la sculpture des cygnes est faite avec beaucoup de goût. En un mot, malgré quelques imperfections, les produits sortis des ateliers de M. Cauvin ont mérité d'être cités dans le rapport. /

Mention honorable.

MM. GRANÉ frères, tapissiers, rue de la Pomme, n.º 5,

à Toulouse , cessionnaires de M. Nuellens , ont exposé un matelas à lunette , mécanisé de manière à lever le malade sur son séant , sans le toucher , ni lui faire éprouver la moindre fatigue. La société de médecine a reconnu les avantages de ce genre de lits. Ces tapissiers ont également exposé un fauteuil de malade de leur invention , à matelas élastiques , ainsi qu'un divan à coffre servant de lit au besoin , et autres objets qui prouvent que MM. Granié s'occupent de leur état avec autant de zèle que d'intelligence.

Le Jury leur a décerné une mention honorable.

CHAPITRE XII.

Faïence , Terre cuite & Poterie.

SECTION 1.^{re}

Faïence.

MESSIEURS FOUQUE et ARNOUX , fabricans , place Saint-Sernin , à Toulouse , ont exposé des faïences fines à couverte transparente , et quelques objets en terre cuite. Leur fabrication est déjà connue par des rapports avantageux , un long usage , et ce qui n'est pas leur moindre mérite , par le bon marché auquel ils continuent à livrer leurs produits , sans être arrêtés par le prix élevé du combustible qu'ils emploient : ils ont rendu par là un véritable service aux classes peu aisées de nos contrées méridionales ,

Rappel
de Médaille d'Or.

qui, au lieu de ces poteries grossières et mal saines, emploient généralement aujourd'hui les faïences confectionnées dans les ateliers de ces fabricans. Du reste, MM. Fouque et Arnoux possèdent tous les secrets de leur art ; chimistes et mécaniciens, ils dirigent eux-mêmes toutes leurs opérations ; nés dans la profession qu'ils exercent, ils ont formé tous leurs ouvriers. C'est parmi les enfans de nos faubourgs qu'ils ont pris leurs peintres, imprimeurs, graveurs, tourneurs, mouleurs, etc. etc. ; enfin, tout le matériel et le personnel de leur belle fabrique est entièrement leur ouvrage.

Le Jury rappelle avec plaisir qu'ils ont reçu pour récompense de leurs utiles travaux, une médaille de bronze du Jury de Paris, et une médaille d'or à l'Exposition de Toulouse en 1827.

SECTION 2.

Briqueterie et Mases de fleurs.

ARTICLE 1.^{er}

Briques & Cuiles.

DANS une ville où tous les édifices sont construits en briques, où la cherté du bois fait carreler la plus grande partie de nos habitations, l'art du briquetier doit exciter un grand intérêt.

Le mode de cuisson, la construction des fours, la nature des combustibles bien dirigés et bien choisis, peuvent offrir les résultats les plus avantageux, et pour l'économie et pour

la quantité des produits. Sous ce double rapport, les fabriques qui approvisionnent Toulouse, ont beaucoup à faire pour atteindre le degré de perfection désirable.

MM. FOUQUE et ARNOUX, déjà cités, ont seuls exposé des briques réfractaires, accompagnées de creusets de même nature. L'expérience prouve chaque jour la bonne qualité de ces briques; leurs creusets ont été déjà jugés favorablement par ceux qui les ont employés Médaille d'Or.

M. Jean BARTHE, briquetier à Castres, a exposé des briques chargées de moulures et d'ornemens, qui sont, en général, d'un prix élevé. Il a aussi exposé des briques toutes préparées pour les fourneaux de cuisine, un grand nombre de tuiles plates de diverses formes, et généralement bien confectionnées. Il en existe de grande dimension et à rebords latéraux qui peuvent offrir des avantages. Mention honorable.

ARTICLE 2.

Carreaux.

On emploie pour le carrelage des appartemens deux sortes de carreaux. Ceux qui sortent du four sans avoir acquis une grande dureté, sont épais, et offrent le grand défaut de charger les planchers; en outre, leurs bords sont irréguliers, et on ne peut en obtenir une jonction intime sans les dresser, ce qui augmente leur prix: ils se détériorent d'ailleurs facilement. Les carreaux durs n'ont pas besoin de la même épaisseur; elle nuirait même à leur cuisson. Ils doivent être taillés avec soin, cuits avec les précautions nécessaires pour ne point se voiler ou se gauchir: on les emploie avec la

plâtre, ou même un mortier de chaux. Il est indispensable de rendre leur surface inférieure, irrégulière par des rayures profondes, parallèles ou mieux entre-croisées. Ils charment moins les planchers, forment un plus beau carrelage, et leur durée est presque sans limites. Ils offrent donc des avantages incontestables, et on ne saurait attacher trop d'importance à leur introduction dans nos contrées.

Rappel de Médaille d'Or.

MM. FOUQUE et ARNOUX ont exposé de ces carreaux; ils ont prouvé par là qu'on pouvait en entreprendre la fabrication à Toulouse même. Cette terre bien cuite présente un vernis d'un beau rouge.

Mention honorable.

M. Jean BARTHE, briquetier de Castres, a envoyé des carreaux de diverses grandeurs, de formes hexagonales et carrées: leur dureté pourrait être plus grande. Il est indispensable, pour ceux de petites dimensions surtout, que ce fabricant établisse les rayures dont il a été parlé; sans cela, leur surface inférieure, dure et polie, ne leur permettrait pas d'adhérer au mortier ou au plâtre destiné à les fixer.

Une mention honorable a été décernée à M. Jean Barthe pour l'ensemble de ses produits.

ARTICLE 3.

Vases de fleurs, Tuyaux de conduite, Jarres.

Rappel de Médaille de Bronze.

IL est une limite que les vases de fleurs en terre cuite ne sauraient dépasser sans perdre leurs avantages sur les caisses de bois; aussi ne peut-on voir qu'une difficulté vaincue, ou une preuve de l'habileté de MM. DELESTAING et BATAILLÉ, fabricans de poterie à Castelnaudary, dans les énormes vases

de terre cuite que ces fabricans ont exposés. Leur prix élevé , la difficulté de les mouvoir , sans s'exposer à les briser quand ils sont pleins de terre , n'en feront jamais des objets d'une grande utilité. Il n'en est pas de même des vases plus petits. Dans l'un d'eux , une rainure est ingénieusement établie pour être remplie d'eau , et préserver la plante des fourmis. Les petits vases bruts sont troués latéralement , ce qui est un avantage ; mais ils le sont de dehors en dedans , ce qui laisse une bavure inférieure qui entraîne des inconvéniens , et qui empêche de fermer cette ouverture avec une petite pierre plate , assez exactement pour que l'eau n'entraîne pas la terre du vase au dehors. Il vaudrait mieux percer du dedans au dehors , et la perfection consisterait à éviter la bavure des deux côtés ; d'ailleurs , ces vases , en conservant la forme conique qui permet de déposer plus facilement les plantes qu'ils contiennent , sont cependant assez larges du bas pour être bien stables , et pour ne point diminuer sensiblement la quantité de terre qu'ils doivent recevoir.

Enfin ; les mêmes fabricans ont exposé des tuyaux de conduite de grande dimension , et deux jarres de la contenance de six quintaux d'huile.

Ces fabricans ont déjà reçu une médaille de bronze en 1827. Ils se rendent de plus en plus dignes de l'honorable distinction qui leur a été accordée , et ils méritent des éloges par les prix extrêmement modérés auxquels ils livrent leurs marchandises.

CHAPITRE XIII.

Couleurs.

ARTICLE 1.^{er}

Outremer factive.

L'OUTREMER est une couleur bleue des plus brillantes , fort estimée des peintres par sa beauté et par son inaltérabilité. Sa rareté la rend extrêmement chère , ou du moins elle l'a été jusqu'à ce jour ; car on ne savait pas la préparer de toutes pièces , et on se bornait à l'extraire d'une sorte de pierre appelée *lapis lazuli* , déjà très-rare elle-même : l'outremer , qui lui donne la couleur bleue , n'y existe d'ailleurs qu'en très-petite quantité.

On apporte le lapis de la Perse , de la Chine ou de la Sibérie ; ainsi nous étions tributaires de l'étranger pour cette couleur indispensable à la peinture. Il y a quelques siècles que l'outremer était probablement beaucoup plus commun qu'aujourd'hui ; car les peintres le prodiguaient alors dans leurs tableaux. Il y a trente ans que M. Guyton le disait du prix de 10 fr. le gros , ou 80 fr. l'once , et M. Thénard , écrivant en 1824 , porte ce prix à 200 fr.

Médaille d'Or. M. GUIMET , commissaire des poudres et salpêtres à Toulouse , a donc rendu un service essentiel aux beaux-arts , en

trouvant le secret de la composition artificielle d'une couleur que toutes ses propriétés montrent être identique avec l'outremer naturel ; quelques-unes de ces propriétés sont fort remarquables et peu sujettes à contrefaçon , notamment celle de résister , sans aucune altération , à une chaleur rouge. L'outremer , loin de rien souffrir de cette expérience , semble plutôt y gagner de l'éclat ; néanmoins , une chaleur plus forte le détruit totalement. Au surplus , cette couleur est effacée subitement par les acides , mais elle résiste très-bien aux alcalis. L'outremer artificiel de M. Guimet offre tous ces caractères , et de même que l'outremer naturel , il s'étend fort bien sous le pinceau , et donne une belle et riche couleur ; mais un mérite qui lui est particulier , c'est le bon marché. Le prix n'en est que de 23 fr. l'once , et l'on peut espérer que ce prix pourra baisser encore , lorsque le procédé qui fait aujourd'hui la propriété de l'inventeur , sera connu ; car les principes constituans de cette composition n'ont rien de précieux par eux-mêmes , et c'est uniquement la manipulation qui leur donne tout leur prix.

M. Guimet a vraiment honoré notre Exposition par l'hommage de cette découverte toute locale , qui a obtenu les suffrages de l'Académie des Sciences , celui de l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut , et pour laquelle il a reçu un prix de 6000 fr. de la Société d'encouragement.

L'outremer de M. Guimet n'ayant point encore paru à aucune Exposition , le Jury se trouve heureux de pouvoir joindre son suffrage à ceux des corps savans qui l'ont déjà examiné. Il a décerné une médaille d'or à M. Guimet : puissent ces succès le dédommager de ses travaux , et devenir un véhicule pour ceux qui , à son exemple , cherchent à faire tourner les connaissances chimiques au bien être et à l'agrément de la société !

ARTICLE 2.

Céruse.

LA fabrication de la céruse et du blanc de plomb, est un objet d'une immense consommation.

Il n'y a qu'une trentaine d'années qu'on a commencé à introduire cette fabrication en France ; mais elle s'est bientôt considérablement étendue, et si l'étranger en fournit encore, ce n'est guère que pour le blanc de première qualité, appelé *blanc d'argent* recherché pour la peinture, et qu'on n'a peut-être pas encore assez bien imité dans nos fabriques indigènes.

La seule manufacture de M. ROARD, à Clichy, peut, à l'aide d'un procédé très-expéditif dû à M. Thénard, produire annuellement des céruses pour une valeur de près d'un million de francs ; mais comme l'importation de cet article coûtait autrefois plus de quatre millions, il reste encore assez de débouchés pour faire prospérer d'autres fabriques.

Mention honorable.

Celle de M. FAURÉ DU RIS et Comp.^e, de Grenoble, qui a adressé à l'Exposition des échantillons, soit de céruse, soit de blanc en écailles, paraît être montée d'après l'ancien procédé, qui consiste à mettre les lames de plomb dans des pots contenant un peu de vinaigre, qu'on enterre par couches dans du fumier : leur céruse est totalement privée de craie, et présente un grain fin ; leur blanc en écailles est singulier par son épaisseur, dont le fabricant paraît se faire à tort un mérite ; car c'est surtout à employer des lames de plomb très-minces qu'on doit s'appliquer, afin que le blanc soit plutôt produit, et plus complètement dans toute l'épaisseur des lames.

Toutefois, l'ensemble de cette fabrication a mérité d'être mentionné honorablement.

ARTICLE 3.

Préparation des Couleurs.

LA préparation et le commerce des couleurs est une branche d'industrie éminemment utile dans une ville comme Toulouse, justement renommée pour la culture des arts du dessin. Nous étions privés d'un établissement où l'on pût trouver toutes sortes de couleurs broyées, des vessies, vernis, huiles grasses, huiles de lin et d'œillette épurées et clarifiées, des toiles peintes, des cadres de toute dimension, etc.

M. Louis MEISSONNIER, rue Saint-Rome, a eu le premier l'idée de créer un établissement, où l'on trouve généralement tout ce qui est nécessaire à la peinture et au dessin. La nuance et la qualité de ses couleurs ne laissent rien à désirer; non-seulement il fournit à la consommation de Toulouse, mais encore à celle de toutes les villes groupées autour d'elle. Le Jury, désirant récompenser les heureux efforts de M. Meissonnier, lui a décerné une médaille de bronze.

Médaille de
Bronze.

CHAPITRE XIV.

Papeterie, Fonderie de Caractères, Poeliure & Cartonnage.

SECTION 1^{re}

Papeterie.

Citation. **M.** le chevalier POMIÈS a envoyé des échantillons de papier de qualités diverses de la fabrique de Saint-Antonin. Le prix en a paru élevé, et la qualité bonne. Cette fabrique ne paraît pas d'ailleurs avoir atteint toute l'extension et la perfection que se propose de lui donner son propriétaire.

SECTION 2.

Fonderie de Caractères.

Rappel
de Médaille de
Bronze

M. FENOT, rue Saint-Rome, n.º 41, a présenté à l'Exposition trois grands tableaux renfermant divers genres de caractères d'imprimerie, et deux cadres avec des vignettes d'un joli dessin. M. Fenot est toujours digne de la médaille de bronze qu'il obtint en 1827.

SECTION 3.

Reliure et Cartonnage.

IL y a quelques années que l'on ne confectionnait à Toulouse que des reliures communes, et les amateurs de reliures de luxe étaient obligés de les faire exécuter à Paris ; aujourd'hui il est facile de concevoir les progrès qu'a faits l'art du relieur parmi nous, en examinant les brillans ouvrages qui ont été exposés par M. Badiéjoux, et MM. Vincens, père et fils.

Ces progrès sont d'autant plus remarquables, qu'en province le commerce de la librairie n'est pas assez important pour que les divers arts qui se rapportent à la reliure soient exercés par des ouvriers spéciaux, ainsi que cela a lieu à Paris, où l'on trouve des ateliers d'assembleurs, de plieuses, de brocheuses, de marbreurs, doreurs, etc.

Les relieurs de Toulouse doivent suppléer par eux-mêmes à tous ces divers ouvriers qu'ils n'ont pas à leur disposition comme leurs confrères de la Capitale ; aussi l'on a lieu de s'étonner du degré de perfection qu'ils sont parvenus à donner aux produits sortis de leurs ateliers.

M. BADIÉJOUX, rue du Cheval-Blanc, n.º 12, à Toulouse, a présenté divers ouvrages qui offrent les qualités essentielles que tout connaisseur doit rechercher, l'élasticité, la solidité et l'élégance ; on a remarqué surtout un volume grand in-folio des antiquités de la Grèce, une imitation de Lamennais, à couverture gothique, et un petit carême de Massillon, avec des fleurons de couleur, genre de travail

Rappel de Médaille de Bronze.

d'une grande difficulté d'exécution. M. Badiéjoux a présenté, en outre, un volume du livre d'amour, où il a essayé des ornemens et des fleurons en couleur et en or, sur du satin moiré : ce genre de reliure, tout-à-fait nouveau, serait extrêmement délicat ; il est à désirer qu'il puisse trouver le moyen de fixer plus solidement sur la soie les couleurs, et surtout la dorure.

Ses demi-reliures en veau, à dos décoré, sont fort bien exécutées, et les prix en sont modérés, puisqu'ils sont depuis 1 fr. 50 c. à 2 fr. 50.

En 1827, M. Badiéjoux obtint une médaille de bronze, que le Jury se plaît à rappeler, afin de l'encourager à poursuivre ses recherches pour améliorer les produits de ses ateliers.

Médaille de Bronze. de MM. VINCENS, père et fils, rue d'Astorg, n.º 10, à Toulouse, ont exposé des échantillons de reliure de la plus grande beauté ; le Jury a distingué surtout un Anacréon de Girodet, in-folio, et un voyage de l'Oberlan Bernois, in-folio. Parmi les dix volumes in-8.º, les épîtres et évangiles présentent des fleurons et des pièces de rapport en couleurs, fort bien adaptées, sans balèvres ni traits passés.

Les demi-reliures de MM. Vincens prouvent qu'ils réussissent également dans les décorations simples, comme dans celles qui exigent le plus d'ornement ; les prix en sont de 2 fr. à 2 fr. 50 c. ; mais ce qui mérite surtout des éloges, c'est le soin qu'ils mettent à battre, coudre et endosser les livres.

Le Jury leur a décerné une médaille de bronze.

Rappel de Médaille de Bronze. de M. BACH, marchand papetier, rue Saint-Rome, à Toulouse, reçut, en 1827, une médaille de bronze pour les registres de commerce qu'il confectionne, et qui se recom-

mandent par beaucoup de solidité et une grande commodité. Le registre qu'il a présenté cette année, ainsi que les modèles de réglure à la mécanique, prouvent que M. Bach est toujours digne de la distinction qu'il a obtenue.

M. FEULLERAT, papetier, fabricant de cartonnages, rue Saint-Etienne, n.° 22, à Toulouse, a soumis à l'examen du Jury divers portefeuilles, des cartes à livres pour échantillons de diverses formes, et des écrans d'un prix très-modéré. Ces divers ouvrages, d'une utilité journalière, se font très-peu en province, et ont mérité à M. Feuillerat une mention honorable.

CHAPITRE XV.

Charronnerie & Sellerie.

LES voitures à ressort ont été inventées vers le milieu du siècle dernier. Avant cette époque, les carrosses étaient de très-lourdes machines supportées par d'énormes charpentes auxquelles on avait attaché des roues.

En 1768, on plaça pour la première fois, en Angleterre, des ressorts aux essieux d'un phaéton à quatre roues.

Depuis cette époque, l'on a appliqué ce genre de construction à toutes sortes de voitures.

Les ressorts droits, ceux qui n'ont point été altérés par une extension forcée, conservent le plus d'élasticité relative.

Ils ont encore plusieurs avantages sur les autres ressorts, surtout lorsqu'ils sont supportés par le milieu, et que la pression s'exerce sur leurs deux extrémités à la fois; alors ils n'impriment à la portion du train à laquelle ils sont assujettis, aucune force de levier qui tende à les faire rompre, et leur élasticité est conservée toute entière. C'est par ce moyen que l'on a tâché de résoudre le grand problème des voitures, qui est de réunir la plus grande légèreté et la plus grande solidité relativement à la charge.

Comme ce mode de suspension est celui qui, jusqu'à ce jour, est reconnu le plus avantageux, chaque constructeur a cherché à l'appliquer aux voitures qu'il avait à fabriquer.

Médaille d'Ar-
gent.

Les deux voitures que M. CALMETTES jeune, place Saint-Etienne, n.° 1, à Toulouse, a exposées, sont de ce genre; elles n'offrent donc aucun mérite d'invention, puisque cette manière de monter les voitures est connue depuis long-temps, et qu'elle a été sanctionnée par l'expérience.

Ces voitures sont bien construites et très-soignées jusque dans leur moindre détail; non-seulement les pièces de forge, la serrurerie, le charronnage, les bois pliés à l'eau bouillante et les cuirs, mais encore les charnières des portières, les marchepieds avec garde-crottes, et jusqu'aux coulans des glaces, tout y est parfaitement confectionné. En résumé, on a cherché à porter dans l'exécution de ces deux voitures, tous les perfectionnemens connus jusqu'à ce jour, et qui n'étaient pas en usage à Toulouse.

C'est en faisant aussi-bien soigner ses ouvrages, que M. Calmettes s'est attiré la réputation d'un très-bon fabricant, réputation qui lui a procuré des exportations jusqu'au delà des mers; c'est un service important qu'il a rendu à notre ville, pour laquelle ce genre d'industrie est d'un grand intérêt. M. Calmettes occupe quarante-six ouvriers, sans compter les

fondeurs, lanterniers, sculpteurs, etc. Il fabrique environ de quarante à cinquante voitures par année.

Ce carrossier a déjà obtenu à la dernière Exposition une médaille de bronze. L'importance de sa fabrique, la manière dont il la dirige, l'extension qu'il a donnée à ses opérations, et surtout les grands perfectionnemens qu'il a su appliquer avec discernement, lui ont fait accorder une médaille d'argent.

Le Jury a également accordé à M. MANELPHE, serrurier-forgeron, une mention honorable pour la confection des ferrures de ces voitures. Mention honorable.

M. LUPIS, bourellier, rue Saint-Cyprien, n.° 10, à Toulouse, a exposé un collier à l'allemande, qui se recommande par une exécution soignée et un joli modèle. Citation.

M. PICNY cadet, rue des Arts, n.° 34, à Toulouse, confectionne chaque année une grande quantité de malles; la malle jumelle qu'il a présentée est fort bien exécutée d'une division commode et d'une solidité convenables. Cet ouvrier a mérité d'être cité avec éloge dans le rapport. Citation.

CHAPITRE XVI.

Objets d'Histoire naturelle.

L'ÉTUDE de l'histoire naturelle est encore considérée, en France, comme un objet fort accessoire, même d'une éducation très-soignée.

Ce n'est pas dans une ville qui s'est toujours illustrée par de nombreux établissemens scientifiques qu'elle a protégés et entretenus, et qui a mérité le surnom de savante, qu'il est nécessaire de faire sentir l'utilité d'une science quelconque.

Les collections ont, sans contredit, l'avantage de faire naître le goût des sciences naturelles, et d'en faciliter l'étude; l'imitation ou la conservation des objets qui les composent, forment diverses branches d'industrie fort intéressantes.

SECTION 4.^{re}

Oiseaux.

Il est indispensable que l'empaillleur étudie la nature pour bien connaître ces attitudes variées, ces poses gracieuses qu'affectent les brillans habitans des airs; il faut un œil observateur pour les bien saisir, et un talent naturel pour les reproduire. Certaines notions anatomiques lui sont également nécessaires pour bien établir le centre de gravité, afin d'éviter les positions fausses et toujours désagréables. Les compositions empoisonnées qui doivent éloigner et détruire les dermestes, les anthrènes, et autres infatigables insectes destructeurs, doivent être appliquées avec le plus grand soin.

Mention honorable.

En examinant avec attention les collections d'oiseaux qui ornaient les salles de l'Exposition, le Jury a surtout distingué celle de M. H. ROLAND; non-seulement elle renferme des variétés rares et curieuses de quelques espèces d'Europe, mais encore elle dénote dans l'auteur un talent qu'on a cru convenable d'encourager par une mention honorable.

SECTION 2.

Fleurs naturelles.

LA science du jardinage , désignée aujourd'hui sous le nom d'horticulture , se popularise en France chaque jour davantage. Son importance est sentie , et ses applications intéressantes l'ont mise en contact avec toutes les sciences.

L'horticulture , comme tous les arts , participe au grand mouvement , qui est devenu , pour ainsi dire , le signe caractéristique de notre époque. Chaque jour elle s'enrichit de nouvelles découvertes , soit dans les plantes elles-mêmes , soit dans les procédés de culture. Tous les amateurs ont applaudi à l'heureuse idée qu'a eue l'administration d'admettre les plantes nouvelles à l'Exposition du Capitole , et de saisir cette occasion d'encourager l'horticulture si arriérée dans nos contrées , lorsque le beau ciel du midi aurait dû en favoriser les progrès.

M. BARTHÈRE , près le Jardin des Plantes , à Toulouse , Médaille de Bronze qui cultive les fleurs depuis long-temps , a introduit , dans cette ville , une quantité considérable de plantes précieuses ; il a fait de grands sacrifices pour la construction de serres et de nombreux châssis. On lui doit l'introduction de plusieurs belles variétés de camellia , de plantes de terre de bruyère , et d'une grande quantité d'arbustes et de géraniums qu'il livre en général à des prix plus modiques que les fleuristes de Paris. Ses cultures sont bien soignées , et la plupart des plantes qu'il a exposées étaient plus belles que celles de ses concurrents.

Le Jury lui a décerné une médaille de bronze.

Mention hono-
rable.

M. BERNARD , dit NANTAIS , allée d'Angoulême , à Toulouse , cultive depuis plus de quinze ans ; c'est à lui que nous devons l'introduction de la plupart des belles variétés de roses nouvelles qu'on cultive aujourd'hui , entr'autres , la rose à odeur de thé et la rose noisette , quelques belles variétés de dahlias à fleurs doubles , de géraniums , de chrysanthèmes de la Chine , le chevrefeuille du Japon , et une grande quantité de plantes qu'il serait trop long d'énumérer ; enfin , il a récemment enrichi sa collection de la plupart des belles plantes qu'il a exposées. Une mention honorable lui a été décernée.

Mention hono-
rable.

M. MUREL , à l'Esplanade , n.º 44 , à Toulouse , qui ne cultive les fleurs que depuis deux ans , s'est procuré aussi une grande variété de plantes nouvelles ; il s'est particulièrement attaché à introduire celles qui n'étaient point encore cultivées à Toulouse ; il a obtenu de graine , plusieurs hybrides de deux belles variétés de géraniums : ceux qu'il cultive dans son établissement ont une belle végétation , et sont très-beaux. Ce cultivateur industrieux se recommande , par les nombreux sacrifices qu'il a faits pour être utile au public ; il est probable que son établissement acquerra chaque jour une nouvelle importance , et deviendra l'un des plus beaux de la ville. Une mention honorable lui est accordée.

Mention en hono-
rable.

Enfin , M. FERRIÈRE , jardinier en chef du Jardin des Plantes , a exposé un superbe *ficus élastica* et un beau *cafeyer* ; il est le premier qui ait cultivé , à Toulouse , l'une et l'autre de ces plantes ; il est le seul qui y cultive les ananas ; il a le premier cultivé en grand , et livré au public de beaux magnolia. Une mention honorable lui est également décernée.

SECTION 3.

Fleurs artificielles.

Il est un genre d'industrie qui mériterait peut-être d'être rangé dans la classe des beaux-arts par sa délicatesse et les agrémens qu'il procure à la société. Il s'agit des fleurs artificielles qui embellissent nos demeures d'une manière si gracieuse, et qui prêtent tant de charmes à la parure d'un sexe qui est lui-même le plus bel ornement d'un peuple civilisé.

Cet art, qui semble perpétuer ce que produisent de plus agréable les plus belles saisons de l'année, est arrivé au plus haut degré de perfection par suite de cette aptitude que les Français portent naturellement à la culture de tous les arts d'agrément qui exigent du goût et de la légèreté.

Autrefois, Paris et Lyon approvisionnaient Toulouse de fleurs artificielles ; maintenant la majeure partie de ces fleurs est confectionnée dans nos murs, et les ouvrages qui figurent à l'Exposition, prouvent que nous avons au moins égalé nos maîtres, et que nous sommes arrivés au point de n'avoir plus à craindre aucune concurrence.

M.^{lle} HORNAGA, fleuriste, place de la Trinité, a exposé un bouquet de lilas d'une exécution parfaite, qui a toute la légèreté, la fraîcheur et l'éclat des fleurs naturelles : les difficultés ont été heureusement vaincues ; les nuances imperceptibles des pétales y sont fondues avec soin ; on aurait désiré que la percale avec laquelle elles ont été confectionnées, offrit plus de finesse dans le tissu ; néanmoins, la belle exécution de ce bouquet fait regretter qu'il ne soit pas accompagné d'autres productions du même genre.

Le Jury a décerné à M.^{lle} Hornaga une mention honorable.

Mention honorable.

Mention honorable.

M. MONTLEZUN, fabricant de fleurs, rue du Grand-Sdeil, à Toulouse, a exposé des fleurs artificielles, roses doubles et simples, en papier russe. Cette matière, qui n'offre aucun tissu, a, par cela même, le grand avantage de se rapprocher plus exactement de la nature, que la percale ou les autres étoffes que l'on emploie ordinairement dans la fabrication des fleurs.

Une mention honorable est accordée à M. Montlezun.

Citation.

M.^{lle} CARDES, place de la Visitation, à Toulouse, a aussi exposé un vase de jasmin d'Espagne, et surtout un vase d'œillets qui offrent à l'œil une ressemblance frappante avec la nature.

Mention honorable.

M. PEYRAUD, rue Saint-Remy, n.º 29, à Toulouse, a créé un genre d'industrie qui doit influer beaucoup sur la fabrication des fleurs artificielles. Cet habile graveur a exposé vingt-trois emporte-pièces de feuilles de plantes de divers nature, que nous ne recevions autrefois que de Paris. Cette heureuse importation dans nos murs a mérité une mention honorable.

CHAPITRE XVII.

Objets divers.

ARTICLE 4.^{er}

Colle Forte.

M. SALAMON , rue du Taur , n.° 70 , a remis à l'Exposition Médaille de Bronze. plusieurs échantillons de colle forte , claire , brune et noire.

Ce fabricant se distingue par une activité et une constance rares. Dans un local où il a tout créé , et qu'il étend à mesure des développemens qu'il donne à ses relations commerciales , M. Salamon exploite en même temps , une fabrique de colle forte de toutes les qualités recherchées dans le commerce , et une briqueterie , où la brique se cuit à ciel ouvert , et par le moyen du charbon de terre.

L'atelier relatif à la fabrication de la colle , est parfaitement disposé. Il fabrique toutes les qualités qui sont demandées dans le commerce , depuis la colle blonde très-transparente , jusqu'à la colle noire la plus forte ; l'une et l'autre ont paru très-bien préparées.

Ce genre de fabrication manquait à notre ville , et il s'associe fort heureusement à nos tanneries et corroyeries , dont il favorise la prospérité en utilisant des résidus qu'il faudrait exporter au loin.

M. Salamon mérite encore des éloges pour l'essai qu'il a fait de la méthode flamande de cuire la brique.

Sous ce double rapport, le Jury a pensé que M. Salamon était digne d'une médaille de bronze.

ARTICLE 2.

Dorure.

Médaille
de Bronze.

M. POIROT, rue des Chapeliers, n.º 3, a exposé diverses baguettes et des cadres dorés dans ses ateliers : tous ces objets se font remarquer par une bonne dorure, une couleur agréable, et surtout par des profils et des ornemens d'un dessin élégant et pur. Ce genre de mérite est d'autant plus digne d'éloges, qu'il prouve que M. Poirot a le bon esprit de lutter contre la mode ridicule des cadres chantournés et couverts de cartouches qui cherche à se glisser depuis quelque temps dans ce genre d'industrie, et dont quelques cadres envoyés de Paris à l'Exposition, nous ont donné la triste certitude. On ne peut qu'engager M. Poirot à persister dans la bonne direction qu'il a adoptée, car tôt ou tard le bon goût doit triompher de la bizarrerie.

Le Jury, désirant encourager M. Poirot, lui a accordé une médaille de bronze.

ARTICLE 3.

Calligraphie.

Mention hono-
rable.

M. ALBOUY, professeur d'écriture, membre de première classe de l'académie d'écriture de Paris, rue des Couteliers, n.º 27, à Toulouse, a exposé des tableaux d'écriture de tout

genre, et divers ornemens à main levée. On remarque dans ces productions de la légèreté, de la précision et du moelleux, de la grâce dans le contour des lettres, et de la hardiesse dans la main levée. Le Jury a décerné une mention honorable à M. Albouï, qui a long-temps professé avec succès à Sorèze.

M. TOUSSAINT, professeur d'écriture, rue du Taur, n.º 14, a présenté dix tableaux d'écriture à la plume. Le Jury a spécialement remarqué les lettres gothiques faites avec soin. Une mention honorable a été accordée à M. Toussaint.

Mention honorable.

M. GUERIN, rue Cantegril, n.º 1,

Citation.

M. JARDEL, rue des Fleurs, n.º 1, ont mérité d'être cités pour leurs diverses productions d'écriture.

Citation.

ARTICLE 4.

Bronze.

M. François GERAUD, fabricant de bronzes, rue d'Orléans, n.º 4, à Paris, a envoyé à l'Exposition un lustre exécuté en bronze. Tous les ornemens en sont bien dépouillés, et le ton en est agréable; cette production méritait d'être citée dans le rapport.

Citation.

ARTICLE 5.

Objets de Cour.

Le Jury a remarqué avec satisfaction une pièce excentrique exécutée au tour par M. Ferdinand DE GUINTRAND, qui se distingue par la délicatesse et le fini des pièces dont il a embelli l'Exposition.

Eloge.

Ici se termine le travail du Jury sur les divers objets qui composaient une Exposition remarquable par les améliorations importantes introduites depuis deux années seulement dans diverses fabrications ; s'il nous reste beaucoup à faire dans quelques branches de production, les efforts dus à une persévérance toute nouvelle, donnent lieu d'espérer que l'inépuisable fécondité de notre sol, l'activité et le génie naturel qui caractérisent les populations des contrées méridionales, triompheront enfin des obstacles qui entravent encore la marche de l'industrie.

Si nous reportons nos regards en arrière, nous serons frappés des progrès que nous avons faits dans la carrière industrielle, non-seulement depuis la restauration, mais encore depuis la dernière Exposition. On peut placer au premier rang l'introduction de l'esprit d'association de cet agent puissant qui commence à s'établir dans le midi. De hauts fonctionnaires publics, des généraux, des magistrats, des hommes de lettres, enfin toutes les notabilités, viennent dans ces associations se placer à côté des modestes industriels. Bientôt l'homme puissant par sa naissance ou sa fortune, est amené à reconnaître que la science du producteur exige des connaissances, des calculs et des combinaisons dignes d'égards et de considération; de son côté, l'industrie l'acquiert cette aisance, cette urbanité, cette pureté de langage qui caractérisent les classes élevées. Ce rapprochement, cette fusion d'intérêts influent plus puissamment sur le bonheur général, que tous les rêves d'une vaine philosophie; tel est le bienfait d'une institution que les hommes éclairés appelaient de tous leurs vœux.

Quant à l'industrie elle-même, les arts métallurgiques reçoivent tous les jours de nouvelles améliorations, et le temps n'est pas bien éloigné où l'on produira peut-être, dans le midi de la France, le meilleur acier fondu de toute l'Europe.

Quelques établissemens adoptent l'affinage anglais , et l'usage de la fonte de fer se répandra de plus en plus par suite de l'impulsion donnée par l'établissement d'une grande fonderie dans cette ville.

Nous tirions de l'étranger presque tous les marbres précieux , tandis que nos départemens pyrénéens renfermaient, inconnus dans les entrailles de la terre , les beaux marbres blancs statuairens , et les marbres de couleur les plus recherchés que nous demandions à grands frais à l'Italie; de vastes exploitations de ces marbres sont organisées sur plusieurs points du département , avec une activité toujours croissante.

Les poteries fines , dites faïences ou grès , fabriquées à Toulouse , se recommandent toujours par leur qualité , et surtout par la modicité de leur prix. La fabrication de la porcelaine est au moment de compléter cette vaste et précieuse industrie.

L'amélioration des laines a fait des progrès rapides , et les beliers , nés et élevés dans nos contrées , ont soutenu , cette année même , la concurrence avec ceux provenant des plus belles bergeries du royaume. Les bons exemples donnés par MM. Clausel , Arnaud et Desserres , doivent exercer une heureuse influence sur la masse des propriétaires de troupeaux , qui n'attendaient peut-être que de semblables succès pour entrer dans la voie des améliorations.

Les manufactures de drap du midi produisent des tissus d'une excellente qualité , et dans des prix tels qu'ils peuvent être à la portée des plus pauvres consommateurs.

La fabrication des chapeaux est arrivée à un tel degré de perfection , que nos produits peuvent rivaliser avec ceux des meilleures fabriques du royaume. Cette branche d'industrie n'a besoin que de capitaux suffisans pour fournir à notre consommation , et pour alimenter le commerce d'exportation.

Enfin , Toulouse peut s'enorgueillir d'une découverte extrê-

mement importante dans l'histoire de l'industrie française : c'est la préparation de l'outremer factice, en tout semblable à l'outremer naturel dont M. Guinet vient d'enrichir le domaine des arts, découverte qui fixe l'attention de tout le monde savant, et dont on s'occupe en Angleterre, en Allemagne et jusqu'en Russie.

Il y a de la gloire dans ces conquêtes pacifiques, qui, loin d'être achetées par les larmes et le sang des peuples, n'ont pour but que leur aisance et leur bonheur. Quel est celui de nous que le spectacle de nos richesses industrielles n'enflammerait point d'un noble orgueil, et dont le cœur ne palpiterait point à l'aspect des nouveaux triomphes qui se préparent pour la patrie ? Qu'on est fier d'appartenir à cette belle France, dont la noble tête a pu fléchir quelques instans sous le poids des lauriers, mais qui s'est relevée plus florissante et plus belle, ornée de la double couronne des arts et de l'industrie ! Marchons, poursuivons nos succès dans cette nouvelle carrière, sous la protection des lis, dont l'ombrage tutélaire a fait éclore tous ces germes de richesse et de grandeur; ainsi se préparent en silence de nouvelles ressources pour l'avenir, et si jamais les circonstances ou la dignité nationale imposaient de nouveaux efforts, la FRANCE, à la voix de son Roi, saurait prouver aux peuples encore ébranlés de ses triomphes guerriers, qu'elle est toujours la patrie de l'honneur et de tous les genres de gloire qui font la prospérité et la splendeur des nations !

URBAIN VITRY, *Secrétaire du Jury, Rapporteur
de la section d'Industrie.*

DÉLIBÉRÉ en assemblée générale, Toulouse, le 13 Août
1829.

LE MARQUIS DE CASTELLANE,
Président du Jury.

ARRÊTÉ
DE M. LE MAIRE
DE TOULOUSE,

*Qui décerne des Médailles ou des Mentions
honorables à ceux des Artistes qui ont mérité
les suffrages du Jury.*

Nous MAIRE par *intérim* de la ville de Toulouse,

Vu les délibérations du Conseil municipal, relatives aux allocations du budget des années 1828 et 1829, concernant l'Exposition des Produits des Beaux-Arts et de l'Industrie;

Vu notre arrêté en date du 1.^{er} Février 1829, qui, en fixant l'époque de cette Exposition, dispose qu'il sera décerné des Médailles et des Mentions honorables aux auteurs des Ouvrages qui en seront jugés dignes, au Rapport d'un Jury spécial;

Vu le Rapport du Jury chargé de prononcer sur le degré de perfection et d'utilité des divers objets soumis à son examen,

ARRÊTONS,

Des Médailles et des Mentions honorables sont décernées aux Personnes dont les noms suivent :

TABLEAUX D'HISTOIRE.

- M.^{me} GUIMET, UNE MÉDAILLE D'OR.
M. BROCAS, *rappel de médaille d'argent.*
M. PICHON, *rappel de médaille de bronze.*
M. VILLEMSSENS, *une médaille de bronze.*
M. CARRIÉ, *une citation.*

PORTRAITS ET TÊTES.

- M. JAQUEMIN, *une médaille d'argent.*
M. BROCAS fils, *une mention honorable.*

TABLEAUX DE GENRE.

- M. JACQUAND, *UNE MÉDAILLE D'OR.*
M. GOYET, *une médaille d'argent.*
M. MASSÉ, *une médaille d'argent.*
M. THÉVENIN, *une médaille d'argent.*
M. LAGARRIGUE, *trois médailles de bronze.*
M. PRACHE, *une mention honorable.*

PAYSAGES ET MARINES.

- M. RICHARD (THÉODORE), *UNE MÉDAILLE D'OR.*
M. DEMAI, *une médaille d'argent.*
M. DUPRESSOIR, *une médaille d'argent.*
M. PETIT, *une médaille d'argent.*
M. JULIA, *rappel de médaille d'argent.*
M. RENOÛX, *rappel de médaille d'argent.*
M. BIDAULT,
M. DE BEZ,
M. BOURGEOIS, } *ÉLOGES. — MÉDAILLE D'OR A PARIS.*
M. GARNERAI, }
M. SOULIÉ, *une médaille de bronze.*
M. RAUCH, *une médaille de bronze.*

DESSINS, MINIATURES.

- M. MANDEVARE, *rappel de médailles d'argent.*
M. LATOUR, *une mention honorable.*
M. SIEÛRAC, *ÉLOGE. — MÉDAILLE D'OR A PARIS.*

GRAVURE.

- M. MERCADIER aîné, *Lettres et Cachets, une médaille de bronze.*
M. PASCAL, *Taille-Quercé, une mention honorable.*

LITHOGRAPHIE.

- M. CADAUX, *une mention honorable.*

(147)

SCULPTURE.

- M. DORVAL, *rappel de médaille d'or.*
M. BOUGRON, *une médaille d'argent.*
M. PALAT, à titre d'encouragement, *une médaille d'argent.*
M. DAMASE DE FACIEU, *une médaille de bronze.*
M. NOUBEL, *une mention honorable.*

ARCHITECTURE.

- M. LAFFON, *une médaille d'argent.*
M. BIBENT, *une médaille d'argent.*
M. JACOBY, *une médaille de bronze.*
M. BONNAL, *une mention honorable.*

AMÉLIORATION DES LAINES.

- M. CLAUSEL (PIERRE), de Mirepoix, *une médaille d'or.*
M. ARNAUD jeune, de Mirepoix, *une médaille d'argent.*
M. DESSERRES, de Ganjeu, *une médaille de bronze.*

FILATURE DE LAINES.

- M. LAHORE (GABRIEL), de Toulouse, *une médaille d'argent* *De Bronze*

DRAPERIE.

- MM. CUNIN-GRIDAINÉ et BERNARD, de Sedan, *1892.*
MM. ARMINGAUD et MINGAUD, de Riols, *rappel de médaille d'argent.*
MM. BATUT (PAUL) et LAVAL, de Castres, *une médaille d'argent.*
M. MIQUEL, de Riols, *une médaille de bronze.*
M. FERRET, de Riols, *une médaille de bronze.*
M. DASTIS, de Lavelanet, *une mention honorable.*

BONNETERIE.

- M. MAUREL, de la Roque d'Olmes, *une médaille d'argent.*

SOIE.

- M.^{me} FOURNET (FRÉDÉRE), de Toulouse, *une mention honorable.*

FILUSELLE.

- M. NOZIÈRES, de Castres, *une médaille de bronze.*

TOILES.

MM. BERARD et LEFEBVRE, au Mans, ÉLOGE.

LINGE DE TABLE.

- M. BRICAÏLE, à Saint-Quentin, ÉLOGE.
M. VIGNEAUX, de Toulouse, *une mention honorable.*
M. BASTIÉ, de Toulouse, *une mention honorable.*
M. GUILHAUT, à Palamini, *une citation.*
M. DAUCH, de Toulouse, *une citation.*
M. MORAN, de Toulouse, *une citation.*

FILATURE DE COTON.

- MM. LOUP, COUSINS et MALIHE, à Vabres, *une médaille d'argent.*
MM. CHAMBERT et FRESIÈRES, à Montauban, *une médaille de bronze.*
MM. SIMON et DALLAS, de Toulouse, *rappel de médaille de bronze.*

COUVERTURES DE COTON.

M. CHAPELON, de Toulouse, *une mention honorable.*

TEINTURE.

MM. MANUEL frères, de Toulouse, *rappel de médaille d'argent.*

CHAPELLERIE.

- M. LOURDE, de Toulouse, *une médaille d'argent.*
M. CLUZET, de Toulouse, *une mention honorable.*
M. DALBOUY, de Toulouse, *une citation.*
M. CAMPISTRON, de Toulouse, *une citation.*

CHAPEAUX ET TOILES CIRÉES.

M. POIROT, de Toulouse, *une mention honorable.*

TANNERIE.

M. FAURIE, de Toulouse, *une mention honorable.*

MAROQUINERIE ET CHAMOISERIE.

- M. SABATHIÉ, de Toulouse, *rappel de médaille d'argent.*
MM. AMIEL et BURDALLET, de Toulouse, *une médaille d'argent.*

(149)

- M. FIEUX aîné, de Toulouse, *une médaille de bronze.*
M. BOUINEAU (GABRIEL), de Toulouse, *une mention honorable.*
M. OURY, de Toulouse, *une mention honorable.*
M. SALVIAT (AUGUSTE), de Bazas, *une citation.*
M. SERIN, de Roquecourbe, *une citation.*

CHAUSSURE.

- M. BOSSEIS, de Toulouse, *une citation.*

MARBRES.

- M. LAYERLE-CAPEL, RAPPEL DE MÉDAILLE D'OR.
M. DURAND-CAPEL, *une médaille de bronze.*
M. CORDIÉ, de Bélesta, *une mention honorable.*
M. GAFFIÉ, de Toulouse, *une mention honorable.*
M. MAYRADE, de Toulouse, *une citation.*
M. ROUÈDE, de Toulouse, *une citation.*

PIERRES LITHOGRAPHIQUES.

- M. VALLIÈRES, de Cordes, *une mention honorable.*

ARDOISES.

- M. VIOT, de Toulouse, *une mention honorable.*

Fonte de fer.

- M. OLIN, de Toulouse, *une médaille d'argent.*
M. BLECHSMIDT, de Toulouse, *une mention honorable.*
M. BONNET, de Toulouse, *une citation.*

FER.

- M. RIVALS-GINGLA, de Carcassonne, *une mention honorable.*
L'USINE de Bruniquel, *une citation.*

ACIERS.

- MM. GARRIGOU et MASSENET, de Toulouse, *UNE MÉDAILLE
D'OR.*
M. ABAT, de Pamiers, *une médaille d'argent.*

TAILLANDERIE ET SERRURERIE.

- M. POISSON, de Toulouse, *rappel de médaille de bronze.*
M. RACAUD, de Toulouse, *rappel de mention honorable.*

INSTRUMENS DE CHIRURGIE ET DE COUPELLERIE.

- M. CHAUCHARD, d'Albi, *une médaille de bronze.*
M. RAGOURD, de Toulouse, *rappel de mention honorable.*
M. MÉRICANT et PETIT-WALLE, de Paris, *une mention honorable.*

HORLOGERIE, MACHINES ET INSTRUMENS DIVERS.

- MM. ABADIE, père et fils, de Toulouse, *RAPPEL DE MÉDAILLE D'OR.*
M. BOUSSARD, de Toulouse, *rappel de médaille d'argent.*
M. JOUET, de Toulouse, *une médaille de bronze.*
MM. SCRIVE frères, de Lille, *ÉLOGE.*
M. BONNET, de Toulouse, *rappel de médaille de bronze.*
M. CASTEX (PASCAL), de Toulouse, *une mention honorable.*
M. RANCUREL, de Roquevaire, *une mention honorable.*
M. LEZERAC aîné, de Toulouse, *une citation.*
M. LEZERAC cadet, de Toulouse, *une citation.*
M. ROLLÉ, de Strasbourg, *une citation.*

INSTRUMENS DE MUSIQUE.

- M. VUILHAUME, de Paris, *ÉLOGE.*

FARINES ET AMIDONS.

- M. BESSIERES, de Toulouse, *rappel de mention honorable.*
M. MOULINET, de Toulouse, *une mention honorable.*
M. BARIC, de Toulouse, *une mention honorable.*

CALEFACTEUR.

- M. LEMARE, de Paris, *ÉLOGE.*

CIRE ET BOUGIES.

- M. BERNADY, de Toulouse, *une médaille d'argent.*
M. COSTES, de Toulouse, *une médaille de bronze.*

CHANDELLES.

- M. LAFORGUE, de Toulouse, *rappel de mention honorable.*

LAMPES.

- MM. THILORIER et BARRACHEN, de Paris, *ÉLOGE.*

M. BOUSSARD, de Toulouse, *rappel de médaille d'argent.*

ÉBÉNISTERIE ET MEUBLES.

M. LALLEMANT, de Toulouse, *une médaille de bronze.*

M. JACOBY, de Toulouse, *une mention honorable.*

M. LACOMBE, de Toulouse, *une mention honorable.*

MM. GRANÉ, de Toulouse, *une mention honorable.*

M. CAUVIN, de Toulouse, *une citation.*

FAIENCE, BRIQUES ET TERRE CLITE.

MM. FOUQUE et ARNOUX, de Toulouse, *RAPPEL DE MÉDAILLE
D'OR.*

MM. DEBESTAING et BATAILLÉ, de Castelnaudary, *rappel de
médaille d'argent.*

M. BARTHE (JEAN), de Castres, *une mention honorable.*

COULEURS.

M. GUIMET, de Toulouse, *UNE MÉDAILLE D'OR.*

M. MEISSONIER, de Toulouse, *une médaille de bronze.*

M. FAURÉ DU RIS, de Grenoble, *une citation.*

PAPETERIE.

M. POMIÈS, de Saint-Antonin, *une citation.*

FONDERIE DE CARACTÈRES.

M. FENOT, de Toulouse, *rappel de médaille de bronze.*

RELIURE ET CARTONNAGE.

M. BADIÉJOUX, de Toulouse, *rappel de médaille de bronze.*

M. BACH, de Toulouse, *rappel de médaille de bronze.*

M. VINCENS, de Toulouse, *une médaille de bronze.*

M. FEULLERAT, de Toulouse, *une mention honorable.*

VOITURES ET SELLERIE.

M. CALMETTES, de Toulouse, *une médaille d'argent.*

M. MANELPHE, de Toulouse, *une mention honorable.*

M. LUPIS, de Toulouse, *une citation.*

M. PIGNY, de Toulouse, *une citation.*

OISEAUX EMPAILLÉS.

M. ROLAND , de Toulouse , *une mention honorable.*

FLEURS NATURELLES.

M. BARTHIÈRE , de Toulouse , *une médaille de bronze.*

M. BERNARD dit NANTAIS , *une mention honorable.*

M. MUREL , de Toulouse , *une mention honorable.*

M. FERRIÈRE , de Toulouse , *une mention honorable.*

FLEURS ARTIFICIELLES.

M.^{lle} HORNOGA , de Toulouse , *une mention honorable.*

M. MONTLEZUN , de Toulouse , *une mention honorable.*

M. PEYRAUD , de Toulouse , *une mention honorable.*

M.^{lle} CARDES , de Toulouse , *une citation.*

COLLE FORTE.

M. SALAMON , de Toulouse , *une médaille de bronze.*

DORURE.

M. POIROT , de Toulouse , *une médaille de bronze.*

CALLIGRAPHIE.

M. ALBOUI , de Toulouse , *une mention honorable.*

M. TOUSSAINT , de Toulouse , *une mention honorable.*

M. GUÉRIN , de Toulouse , *une citation.*

M. JARDEL , de Toulouse , *une citation.*

BRONZE.

M. GÉRAUD , de Paris , *une citation.*

OBJETS DE TOUR.

M. DE GUINTRAND (FERDINAND) , *une citation.*

Fait à Toulouse , au Capitole , le 14 Août 1829.

Le Maire par *intérim*,

GOUNON , signé.

PROCÈS VERBAL

DE

LA SÉANCE PUBLIQUE

DU 25 AOUT 1829,

POUR LA DISTRIBUTION DES PRIX

DE

L'EXPOSITION.

L'AN mil huit cent vingt-neuf, et le vingt-cinq du mois d'Août, à l'heure de midi, nous Félix GOUNON, Maire par *intérim* de la ville de Toulouse, assisté de MM. BERNADET, SAINT-RAYMOND et DUCHAN, adjoints, nous sommes rendus au Capitole, dans la salle dite des Illustres, avec MM. les membres du Conseil municipal et ceux du Jury d'Exposition, à l'effet de distribuer les Médailles décernées aux auteurs des meilleurs ouvrages exposés dans les galeries du Capitole, en Juin et Juillet 1829.

11

Nous nous sommes placés au bureau avec M. le baron du MARTROY; Conseiller-d'Etat, Préfet du département de la Haute-Garonne, M. le marquis DE CASTELLANE, président du Jury; M. le chevalier DE SOLAGES, vice-président de la section des Beaux-Arts; M. le marquis DE RESSEGUIER, vice-président de la section de l'Industrie; M. ROUCOLLE, secrétaire, rapporteur du Jury de la section des Beaux-Arts; M. Urbain VITRY, rapporteur de la section d'Industrie.

Les Autorités civiles et militaires ont assisté à cette imposante réunion, ainsi que MM. les grands-vicaires et autres ecclésiastiques, les magistrats, les membres de l'Université, du Tribunal, de la Chambre de commerce, des Académies des Jeux-Floraux, des Sciences, des Arts, et un grand nombre de fonctionnaires.

Des places réservées étaient occupées par plusieurs rangs de Dames. Un grand concours d'habitans et d'étrangers remplissaient les vastes galeries du Capitole.

A l'ouverture de la séance, nous avons pris la parole en ces termes :

MESSIEURS,

Deux années se sont écoulées depuis que, réunis dans cette enceinte, nous célébrâmes, pour la première fois, la fête des Beaux-Arts et de l'Industrie.

Alors une voix éloquente développa devant vous les nombreux avantages de cette imposante solennité.

Il appartenait au Maire de Toulouse, cet appréciateur éclairé de toutes les productions des sciences et du génie, de proclamer les bienfaits d'une institution dont le rétablissement, dans nos murs, fut en grande partie son ouvrage.

Aujourd'hui qu'appelé par un choix auguste à d'éminentes fonctions, il est allé porter au conseil du Monarque le tribut de ses lumières, de son dévouement et de ses vertus, je n'entreprendrai pas d'aborder, après lui, l'intéressant sujet sur lequel il répandit les fleurs de son éloquence. Tout a été dit par M. DE MONTBEL sur l'institution en général; quant aux résultats du concours de cette année, MM. les rapporteurs du Jury, qui vont

avoir l'honneur de vous entretenir , satisferont complètement votre juste impatience.

Qu'il me soit permis seulement , au nom de l'Administration municipale , d'exprimer tout ce qu'elle conçoit d'espérance à la vue des brillans résultats de cette seconde Exposition , tout ce qu'elle éprouve de gratitude pour la protection éclairée que le premier magistrat du département a accordée à nos travaux , et pour l'utile coopération des honorables membres du Jury.

Grâces soient rendues au digne président de cette réunion d'hommes instruits et impartiaux , pour la part qu'il a prise au succès des Expositions , et de l'ingénieuse souscription qui contribuera puissamment à augmenter l'éclat des prochains concours !

Une circonstance mémorable donne un charme de plus à la solennité qui nous rassemble.

Le magnifique portrait de S. M. Louis XVIII , offert à la ville de Toulouse par M. le marquis DE CABAMAN , qui le tenait de la munificence de ce grand Prince , a décoré nos galeries.

Précieux comme ouvrage d'art , ce tableau nous sera plus cher encore comme monument historique , et comme un nouveau gage des liens d'affection et de reconnaissance qui unissent les habitans de ces contrées aux descendans de l'illustre Riquet.

Ailleurs , les Beaux-Arts ont leurs fêtes , l'industrie obtient de glorieuses récompenses , l'éloquence et la poésie ont leurs palmes et leurs couronnes ; mais parmi nous , les triomphes des arts et de l'esprit trouvent un écho dans les cœurs , et s'allient aux plus généreux sentimens.

Persévérons dans une si noble émulation , et la cité palladienne n'aura rien perdu de son ancienne gloire et de ses grands souvenirs.

Après notre discours , M. ROUCOLE , secrétaire du Jury , a fait le rapport de la section des Beaux-Arts. M. Urbain VITRY , secrétaire de la section de l'Industrie , a donné lecture du rapport de cette section.

Après les rapports , M. MONTELS , secrétaire général de la Mairie , a donné lecture de notre arrêté relatif à la distribution des récompenses.

Les personnes nommées dans cet arrêté se sont successive-

(156)

ment présentées pour recevoir des médailles , qui leur ont été remises par les principales Autorités.

Nous avons levé la séance , et l'assemblée s'est retirée au cri de *Vive le Roi!*

Fait à Toulouse , au Capitole , le 25 Août 1829.

Le Maire par *intérim* ,

GOUNON , signé.

TABLE.

BEAUX - ARTS.

A		F	
A			
ANONYME (un),	page 27.	Féréol,	page 31.
Artigue,	19.	Fournier-Desormes,	31.
B		G	
Beagghel,	30.	Garnierai,	33.
Bélangé,	25.	Gérard,	17.
Bellisle,	18.	Griffoul-Dorval,	40, 47.
Berlot,	31.	Goyet,	20.
Berré,	35.	Guibal (M. ^{me}) née Cammas,	37.
Beurné,	42.	Guimet (M. ^{me}),	7.
Bez (de),	34, 38.		
Bibent aîné,	45.	J	
Bidault,	32.	Jacoby,	46.
Boilly,	35.	Jacquand,	19.
Bougron,	41.	Jaquemin,	28.
Bonnal,	46.	Julia,	31, 36.
Bourgeois,	33.		
Brocas,	10, 19, 22.	L	
		Laferrerie,	38.
C		Laffon fils,	43.
Cadaux,	39.	Lagarrigue,	23, 29.
Carrié,	12, 19.	Lange,	43.
Cussac,	31.	Latour,	37.
		Lecœur,	24.
D		Lepoitevin,	35.
Damase de Facieu,	47.	Leprince (Léopold),	27.
Demai,	29.		
Deutsch,	26.	M	
Dupressoir,	28.	Malbranche,	35.
		Massé,	16, 21.
E		Mandevare,	37.
Espinasse,	47.	Mercadier aîné,	29.

		(158)		
N			Roques père,	pages 13, 24.
			Roques fils,	17, 23.
Noubel,	page 43.			S
P			Saurine,	16.
Pascal fils,	39.		Sieurac,	38.
Palat,	42.		Solages (de),	35.
Paul,	35.		Soulié,	30, 37.
Petit,	27.			T
Pichon,	11, 37.		Thévenin,	23.
Prache,	24.			V
Prévost,	18.			
R			Villemsens,	10, 19.
Rauch,	28.		Virebent père,	37.
Renoux,	29.			W
Richard,	31, 36.			
Ricois,	28.		Wedgwood,	39.
Robert-Lefèvre,	18.			

INDUSTRIE.

A			Boussard,	99, 114.
A BAZIE, père et fils,	97, 100.		Bricaille,	64.
Abat, père et fils,	93.		Bruniquel (forges de),	89.
Albouy,	140.			C
Amiel frères,	76.		Calmettes,	132.
Armingaud et Mingaud,	56.		Campistron	73.
Arnaud,	52.		Cardes,	138.
B			Castex (Pascal),	105.
Bach,	130.		Cauvin	118.
Badiéjoux,	129.		Chambert, Fressières et Comp. ^e ,	69.
Barthère,	135.		Chapelon,	69.
Bastie,	65.		Clauzel,	51.
Baric,	107.		Cluzet,	73.
Barthe,	121, 122.		Cordie,	83.
Batut et Laval,	57.		Costes et Comp. ^e ,	111.
Berard et Lefèvre,	63.		Cunin-Grudaine et Bernard,	55.
Bernard dit Nantais,	136.			D
Bernady,	110.		Dalbouy,	73.
Bessières, fils aîné,	107.		Dastis,	58.
Bléchemit,	89.		Dauch,	65.
Bonnet (fondeur),	89.		Delestaing et Babailé,	122.
Bonnet (fab. de parap.),	103.		Desserres,	52.
Bossis,	78.		Durand dit Capel,	82.
Bouineau,	77.			

F		page	page 57.
Fauris,	75.	Miquel,	66.
Fauré du Riz et Comp. ^e ,	126.	Morans dit Languedoc,	138.
Fenot,	128.	Montlezun,	107.
Ferret,	57.	Moulinet,	136.
Ferrière,	136.	Murel,	
Feuillerat,	131.		N
Fieux, fils aîné,	77.	Nozières,	62.
Fouque et Arnoux, 119, 121, 122.			O
Fournet (M. ^{me}),	61.	Olin,	87.
		Oury,	77.
G			P
Gaffié,	83.	Pigny cadet,	133.
Garrigou, Massenet et Com. ^e ,	92.	Peyraud,	138.
Geraud (François),	141.	Poirot (François),	73.
Granié frères,	118.	Poirot (Joseph),	140.
Guerin,	141.	Poisson,	94.
Guilhaut,	65.	Pomiès,	128.
Guintrand (de),	141.		R
Guimet,	124.	Racaud,	94.
H		Ragourd,	96.
Hornoga,	137.	Raquarel,	106.
J		Rigal,	95.
Jacoby,	177.	Rivals-Gingla,	91.
Jardel,	141.	Roland (H.),	134.
Jouet,	101.	Rollé,	106.
		Rouède,	83.
L			S
Lacombe,	118.	Sabatier et Boineau,	75.
Laforge,	112.	Salamon,	139.
Lahorre,	53.	Salviat (Auguste),	77.
Lallemant,	117.	Scrive,	102.
Larenne,	104.	Serin,	77.
Layerle-Capel,	82.	Simon et Dallas,	69.
Lemare,	108.		T
Lezercac aîné,	103.	Thilorier et Barrachin,	115.
Lezercac (V.),	103.	Toussaint,	141.
Loup, Cousins et Mialhe,	67.		V
Lourde,	72.	Vallièrre, fils aîné,	83.
Lupis,	133.	Vigneaux,	65.
M		Vincens, père et fils,	130.
Manclphe,	133.	Viot,	85.
Manuel frères,	70.	Vuilhaume,	104.
Maurel,	58.		
Mayrade,	83.		
Méricant et Petit-Walle,	96.		
Meissonnier,	127.		

ERRATA.

- Page 19. J^{*.}JAQUAND..... lisez JACQUAND.
26. BELLANGÉ..... lisez BÉLANGÉ.
39. WEDGWOOD..... lisez WEDGWOOD.
31. TOURNIER-DESORMES, lisez FOURNIER-DESORMES.
32. BIDAULT..... lisez BIDAULD.
33. CASTEL-GAUDOLFO... lisez CASTEL-GANDOLFO.
36. RICHAD..... lisez RICHARD.
106. RAUCUREL..... lisez RANCUREL.
158, ligne 23. L'industrie l'acquiert, lisez l'industriel
acquiert.

